



la
mutuelle
SSQ

ASSURANCE-GROUPE

QUÉBEC — 62e ANNÉE — Numéro 18,482

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Prix : DIX CENTS

MÉTÉOROLOGIE

Pour la région de Québec: Généralement nuageux avec averses au début, se changeant en chutes de neige locales, plus tard dans la journée. Plus frais. Vents de l'ouest de 20 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Québec, 35 et 37. Aperçu pour dimanche: Ciel variable avec quelques chutes de neige locales. Plus froid.

Samedi, 25 janvier 1969

Transmission de programmes culturels et d'éducation

Le satellite franco-québécois pourrait être lancé en 1973

Cardinal n'était pas autorisé à signer aucune entente (Dozois)

PARIS (AFP) — Le satellite franco-québécois Memini, dont le nom correspond à la devise québécoise "Je me souviens" pourrait être lancé en 1973 de la Guyane, à l'aide d'une fusée Europa 2, a-t-on appris vendredi soir, de source informée, à l'issue des accords signés dans l'après-midi au Quai d'Orsay, entre la France et le Québec.

Ce satellite servirait essentiellement à la transmission de programmes culturels et d'éducation entre le Québec et les pays de langue francophone. Ce satellite, par sa configuration, son volume et son poids, serait dérivé du satellite franco-allemand Symphonie, dont le lancement est prévu pour 1972.

D'ailleurs, précise-t-on de même source, un faisceau de Symphonie sera dirigé vers le Québec, ce qui permettra dès la mise en orbite de ce satellite des échanges directs de programmes entre la France et le Québec.

Une dizaine de techniciens québécois arriveront en France, dès le mois de mars prochain, pour s'intégrer aux équipes du Centre national d'études spatiales qui conçoivent et mettent au point le satellite. Un des buts de la coopération spatiale franco-québécoise est de donner la possibilité au Québec de développer une industrie de pointe.

Un autre domaine de la coopération entre la France et le Québec sera celui de l'énergie nucléaire. On prévoit un échange d'informations, de techniciens et d'industriels entre les deux pays. Quatre techniciens québécois sont en stage actuellement au Centre d'études nucléaires de Saclay. Ce nombre augmentera.

Dans le cadre général de la coopération sur les centrales à eau lourde signée entre la France et le gouvernement fédéral canadien, les Français s'intéressent particulièrement à la construction de la première centrale nucléaire en chantier au Québec, à Gentilly.

Dans les domaines de l'électronique, en particulier de l'électronique médicale, et de l'informatique, les échanges vont s'accroître allant jusqu'à la construction au Québec, avec la participation d'industries françaises, d'usines de construction de matériel médical, notamment de télé-surveillance médicale.

GRANDE SATISFACTION

La visite de la mission gouvernementale québécoise à Paris, si elle se prolonge matériellement jusqu'à dimanche, a, sur le plan des décisions, pratiquement pris fin à la suite des entretiens qui se sont déroulés vendredi au Palais de l'Élysée. M. Cardinal lui-même l'a indiqué à la presse en déclarant qu'on en avait dressé le bilan. Il a ajouté qu'il en était "très satisfait".

Une précision retient l'attention des observateurs: "Le resserrement des liens entre la France et le Québec a atteint de façon très évidente le point de non-retour", a déclaré M. Cardinal.

Le communiqué fait état de plusieurs accords de coopération portant sur l'éducation, la culture, les problèmes scientifiques, économiques et techniques. La France apportera une contribution importante au fonctionnement de l'université du Québec en voie de création. Un comité est chargé de stimuler les investissements français au Québec.

QUÉBEC (P.C.) — Le premier ministre suppléant du Québec, M. Paul Dozois, a déclaré hier que le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, n'avait été autorisé par le cabinet québécois à signer aucune entente avec la France lors de son séjour à Paris.

M. Dozois a déclaré aux journalistes qu'en ce qui concerne le gouvernement québécois "tout est au stade des discussions et des négociations".

M. Cardinal n'a pas été autorisé par le cabinet provincial à

engager le gouvernement dans une entente quelle qu'elle soit.

M. Dozois a émis ces commentaires à l'issue d'une nouvelle en provenance de Paris selon laquelle M. Cardinal avait signé une entente avec la France en vue d'étudier la possibilité de la mise sur orbite d'un satellite de télécommunications pour fins d'échanges culturels et éducationnels entre le Québec et la France.

"C'est impossible, parce qu'il, M. Cardinal n'était pas autorisé à le faire".

M. Michel

Debré

s'entretient

avec MM.

Jean-Guy

Cardinal (D)

et Jean-Paul

Beaudry (S)



Cardinal est "très satisfait"

PARIS (AFP) — La visite de la mission gouvernementale québécoise à Paris, si elle se prolonge matériellement jusqu'à dimanche, a, sur le plan des décisions, pratiquement pris fin à la suite des entretiens qui se sont déroulés vendredi au Palais de l'Élysée. M. Cardinal lui-même l'a indiqué à la presse en déclarant qu'on en avait dressé le bilan. Il a ajouté qu'il en était "très satisfait".

Une précision retient l'attention des observateurs: "Le resserrement des liens entre la France et le Québec a atteint de façon très évidente le point de non-retour", a déclaré le vice-président du Conseil des ministres québécois.

Le communiqué fait état de plusieurs accords de coopération portant sur l'éducation, la culture, les problèmes scientifiques, économiques et techniques. La France apportera une contribution importante au fonctionnement de l'université de Québec en voie de création. Un comité est chargé de stimuler les investissements français au Québec. Des études seront poursuivies en vue de la création d'un satellite franco-québécois de télécommunications destiné aux échanges éducatifs et culturels.

L'appréciation de M. Cardinal revêt d'importance. Nul doute que son affirmation ne suscite des réactions à Ottawa. En revanche, elle ne manquera pas d'être accueillie avec satisfaction dans les milieux gouvernementaux français.

Le général de Gaulle a à maintes reprises, et sans ambiguïté, affirmé sa position à l'égard de ceux qu'il dénomme systématiquement "les Français du Canada": ils doivent, en cette qualité, bénéficier d'un traitement de faveur et être assurés d'une coopération pleine de sollicitude de la part de "la mère-patrie".

Quant aux relations futures du Québec avec le Canada anglophone, on ne préconise à Paris aucune solution particulière mais des propos tenus par le général de Gaulle depuis sa visite au Québec en juillet 1967 il ressort à l'évidence que le destin de la "Nouvelle France" ne saurait se fonder dans celui d'un environnement anglo-saxon. Tout au contraire, il devrait être étroitement associé, sous une forme qui reste à définir, à celui de la France proprement dite.

Dans cette perspective, l'attitude prise par M. Cardinal trouve l'approbation des milieux gouvernementaux français. La fermeté de ses prises de position dans les rapports entre le Québec et la Fédération canadienne a été appréciée de même que son engagement personnel en tant que vice-président du Conseil des ministres du Québec. Les honneurs rendus à Paris à l'homme d'État québécois ont souligné la compréhension et l'accord établis. Les projets qui seront signés ce soir marqueront la volonté de la France de poursuivre dans toute la mesure de ses moyens une coopération "privilegiée" avec ce que le général de Gaulle a appelé à maintes reprises "la fraction canadienne du peuple français".

Bertrand reprendra le travail mardi

Par ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (P.C.) — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, reprendra le travail mardi prochain à son bureau du parlement de Québec après une absence presque continue d'un mois et demi.

M. Bertrand avait été victime d'une légère défaillance cardiaque, le 9 décembre dernier, et il avait dû être hospitalisé à l'Institut de cardiologie de Québec. Depuis ce jour, le chef du gouvernement québécois a fait un bref séjour dans la capitale et il a présidé une séance du cabinet des ministres le 8 janvier.

Le lendemain, M. Bertrand a accordé une grande conférence de presse au cours de laquelle il avait tenté de faire le point sur la situation politique au Québec. A la même occasion il annonçait le prolongement

de sa période de convalescence dans le sud des États-Unis.

Selon un proche collaborateur de M. Bertrand, celui-ci serait complètement rétabli.

Le premier ministre, qui a dû annuler le voyage qu'il devait effectuer en France et en Angleterre cette semaine, s'attache à une lourde besogne.

STRATÉGIE

Dans l'immédiat, il doit préparer la stratégie qu'adoptera le Québec lors de la conférence constitutionnelle d'Ottawa qui doit avoir lieu les 10, 11 et 12 février prochains. La tâche ne sera pas facile d'après une remarque d'un haut fonctionnaire du ministère des Affaires intergouvernementales selon laquelle la délégation québécoise que dirigera M. Bertrand n'espère pas obtenir beaucoup de résultats de cette conférence.

Par ailleurs, le gouvernement de Québec poursuit les négociations avec son homologue d'Ottawa au sujet de la participation québécoise à la conférence sur la francophonie de Niamey, au Niger, prévue pour le milieu du mois de février. L'Union nationale doit tâcher de faire élire l'ancien directeur

général du parti, Me Mario Beaulieu, candidat à l'élection partielle déclinée par M. Bertrand dans le comté de Dorion pour le 3 mars.

Au-dessus de tous ces événements, le premier ministre aura à mettre au point le programme sessionnel que le gouvernement entend soumettre au cours de la 44e session de la 28e législature du Québec dont la date d'ouverture a été fixée au 25 février.

Cette session sera "la session" de M. Bertrand puisqu'il a pris la relève de M. Daniel Johnson après la mort de ce dernier en septembre 1968 et il a concrétisé, en définitive, les mesures mises de l'avant par son prédécesseur.

Dans cette optique, la prochaine session de l'Assemblée nationale pourrait s'avérer d'une importance particulière quant à l'avenir politique du premier ministre. Celui-ci sait parfaitement que le poste qu'il occupe actuellement ne résulte pas de la volonté des partisans du parti et qu'il leur appartient maintenant de relever ou de confirmer M. Bertrand dans ses fonctions de chef du parti et, partant, premier ministre du Québec.

Félix-
Antoine
Savard et
le rôle de
l'écrivain

"Visa le
théâtre,
tua le
théâtre

Québec
attend
toujours!

"Esquisse"!

"Il y a
quelqu'un"

Pages 10 et 11



Un acteur est libéré

● L'acteur Alain Delon a quitté vers deux heures du matin les locaux de la police où, placé "en gardé à vue", il était interrogé depuis quelque trente-cinq heures au sujet de l'affaire Markovic.

Sommaire

Annouces classées ...	16-17
Décès et funérailles ...	19
Editorial ...	4
Féminine ...	5
Finance ...	15
Horoscope ...	5
Mot-caché ...	10
Mots croisés ...	19
Nouvelles canadiennes ...	8
Nouvelles provinciales ...	9
Nouvelles internationales ...	20
Spectacles, T.V. ...	10-11-18
Sport ...	12-13-14

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Action, Action, Action...

- La Capitale doit réclamer le second aéroport international selon le conseiller Robichaud. — Page 3
- Un enfant de 4 ans (fils d'un député créditiste) a donné la preuve que l'avortement est péché et criminel et qu'il équivaut à un meurtre. — Page 8
- Le colloque sur la formation des maîtres est-il une expérience valable? — Page 9
- Des revenants sur la glace du Colisée. — Page 13
- Franco a décidé d'en finir avec l'agitation des étudiants espagnols. — Page 20



• Une maison de retraite pour personnes âgées de la région de Clermont dans le comté de Charlevoix, sera érigée à Clermont même. Ce centre est destiné à loger un total de 42 personnes. Ce nouveau complexe portera le nom de Centre d'Accueil de Clermont. Le président de la Corporation du Foyer de Clermont est M. Charles Brassard.

A Giffard

Un candidat prépare sa candidature à la mairie

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE", l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses autres obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, œuvres d'excellents artistes, tout en agréant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement: \$1.00 au Canada; \$1.25 aux États-Unis.

De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Adresse: "LA SAINTE CROISADE", 500, chemin Sainte-Foy, Québec-6.

(C.W.) — M. Roger Dumas de Giffard se prépare sérieusement à poser sa candidature à la mairie lors des prochaines élections municipales qui auront lieu au début du mois de novembre 1969. M. Dumas nous a confirmé cette nouvelle, hier, et il a déclaré que des citoyens lui avaient demandé de poser sa candidature.

M. Dumas est un homme avantageusement connu à Giffard et dans toute la région. Il a été conseiller de cette municipalité pour le quartier Notre-Dame de l'Espérance pendant 11 ans. De plus il est président du club Optimiste St-Laurent.

Par ailleurs, M. Dumas

s'était déjà présenté à la mairie, il y a cinq ans, contre le Dr Pierre Roy. Le Dr Roy l'avait alors défait par une faible majorité. M. Dumas se prépare donc sérieusement à faire face au maire actuel, M. Alexis Bérubé, lors des prochaines élections.

Selon M. Dumas il y a

des choses qui ne se réalisent pas à Giffard et qui devraient se réaliser pour le bien de cette municipalité. Il a ajouté qu'il était en faveur d'une fusion des municipalités de la côte de Beauré et qu'il trouvait ridicule la petite protection de "patelin" qui existe actuellement.

Etonnante découverte!

NEW YORK. — (A.F.P.) — Quinze cartons, malles et valises contenant des armes, pour la plupart allemandes, des munitions, des uniformes, des médailles et des documents, ont été saisis par la police newyorkaise et par des agents fédéraux. Ceux-ci avaient été alertés par la direction de l'entrepôt où les colis étaient entreposés depuis 1963.

Le contenu des colis était resté inconnu jusqu'à ces jours derniers. Mais les frais d'entreposage n'ayant pas été acquittés depuis plus d'un an, un inventaire avait été entrepris aux fins de vente aux enchères.

Les colis avaient été confiés par un Dr Jose Galvez, de Cali, Colombie, dont on ignore l'adresse actuelle.

La Reine sera couronnée dans une atmosphère de neige et de glace

(C.W.) — Pour la première fois cette année, la Reine du Carnaval sera couronnée dans une atmosphère de neige et de glace puisque le spectacle du couronnement sera présenté par les troupes de patinage artistique de Québec, Valcartier, Thetford-Mines, des membres de l'Association sportive des paroisses de St-Patrick et St-Sacrement, et des étudiants du département de l'éducation physique de l'Université Laval.

Le couronnement de la Reine du 15^{ème} Carnaval aura lieu samedi le 1^{er} février au Colisée de Québec. Les différentes troupes de patinage artistique présenteront sept numéros s'inspirant du thème des défilés du Carnaval "Le Bonhomme Carnaval dans l'espace".

Le Bonhomme ayant beaucoup voyagé, on le retrouvera dans des villes telles que New York, Paris,

Mexico, Monaco et Terre des Hommes. Le Bonhomme durant ces voyages est à la recherche d'idées nouvelles pour le Carnaval. Aussi il se remémore des souvenirs de voyages.

Le dernier tableau nous fera voir le Bonhomme Carnaval qui se retrouve chez lui. Le sympathique personnage participera au Bal de la Régence, toujours sur glace. Plus de 160 personnes évolueront durant ce spectacle qui précèdera le couronnement. Le tout doit débuter aux environs de 20 h. 30.

De plus deux solistes dont on n'a pu nous révéler les noms présenteront leurs numéros à la population. Toutefois 90 p.c., des participants seront Québécois.

Les billets pour assister à cet événement seront en vente à compter de lundi à 13 h., au Colisée de Québec. C'est un spectacle à

prix extrêmement populaire que présentera le Carnaval à la population à l'occasion du couronnement de sa Reine.

Ce spectacle doit convaincre les Québécois une fois de plus que le couronne-

ment est l'affaire de tous les Québécois.

Remboursement

ST-ROMUALD. Remboursement, ébéniste, réparation, tout usage, 126, rue Duquesne, St-Romuald. Tél.: 839-5234. 9700 28-12 (1 ms) 187 C.L.

Avis divers

60 ans d'expérience pour mieux vous servir



CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT 10067 18-1 (U.S. au 37/3) 25 C.L.

Vente avant inventaire \$25,000. DE MARCHANDISES A SACRIFIER

MONTRES - BAGUES - VERRE TAILLE

Rabais de 33 1/3% SUR MONTRES BULOVA et autres marques connues



Diamants 20% à 50% JONG ET ASSURANCE GRATUITS

OMER ROUSSEAU

IMPORTATEUR-DIAMANTAIRE

802 est, St-Joseph — Tél.: 524-1372

17-20-22-24-27-29-31-1

3-5-7-10-12-2 107 C.L.

LE CENTRE DE RENOVATION INC.

200 rue de L'ÉGLISE, ST-ROMUALD

TEL.: 839-8813

CONDITIONS DE PAIEMENT SI DESIRE

OUVERTURE: DU LUNDI AU SAMEDI DE 7.30 A.M. A 9.00 P.M. DURANT LA VENTE

VOUS PRESENTE SES SPECIAUX EXTRAORDINAIRES DU CARNAVAL 1969

STYROSPAN

(isolation pour votre sous-sol)

\$66⁰⁰ M.P.

INCROYABLE

100 FEUILLES SEULEMENT

PREFINIS

(1^{re} qualité) Pécanier

\$3¹⁵ la feuille

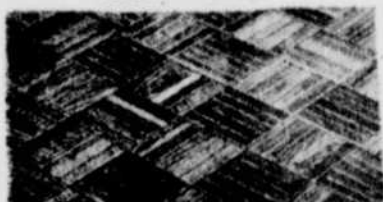
FANTASTIQUE

INOUI

CARRELAGE - BOIS FRANC

PREFINIS

MAR - CAN



CHENE ERABLE

.38 le pi. carré

NOYER:

.70 le pi. carré

A UN PRIX JAMAIS VU...

FOYER

"CHAUFFANT VÉRITABLEMENT"

A PARTIR DE...

\$42⁰⁰

(TEL QU'ILLUSTRE)



PEINTURES

PITTSBURGH PAINTS

L'EMAIL WALLHIDE

Semi-Lustré et Lustré

POUR MURS ET BOISERIES INTÉRIEURES

1 GALLON - 1 PINCEAU GRATUIT

VENEER ENBOUVETE

5/8" x 4' x 4'

\$3⁵⁰ la feuille

(QUANTITÉ LIMITÉE)

ACAJOU PREFINIS

(VERNIS - PRET A POSER)

PALE, MOYEN - FONCE

\$3⁴⁵

LA FEUILLE - 4' x 8'

CADEAUX GRATUITS

AUX 100 PREMIERS CLIENTS

1 PAR CLIENT SEULEMENT

QUALITE

ECONOMIE

SATISFACTION

GARANTIE

SERVICE

LIVRAISON GRATUITE — LEVIS - QUEBEC - STE-FOY - CHARLESBOURG - ET LA BANLIEUE...

10157 25/1 (1 h) 25 C.L.

PHILOMENE

par Ernie Bushmiller



LE FANTOME

par Lee Falk et Roy Moore



Québec en parle

par Jacques BOUCHARD

Le consulat général de France à Québec fait savoir à ses ressortissants qu'il procède actuellement au recensement de la classe 1971.

Conformément à la loi sur le recrutement, les jeunes gens nés en 1951 et ceux qui, nés antérieurement, auraient fait l'objet d'une omission au cours des années précédentes, sont instamment invités à se mettre en rapport avec le consulat ou s'y présenter avant le 31 mars 1969, date limite de clôture des opérations en cause.

C'est aujourd'hui que sera fondé un club social de la presse québécoise.

La réunion aura lieu à 17 heures, "Au Grand Boulevard", auberge située au rond-point du pont de Québec.

Tous les journalistes, commentateurs, analystes, éditorialistes, directeurs et agents d'information, attachés de presse, agents de relations publiques, photographes et caméramen de presse sont cordialement invités à cette réunion de fondation.

Cette nouvelle association aura pour but principal de favoriser les contacts entre gens qui oeuvrent dans le domaine des communications à Québec.

Elle permettra également d'affilier à la future fédération professionnelle des journalistes du Québec tous ceux qui répondent à la définition de la F.P.J.Q., et qui ne pourraient être accrédités autrement.

Nous souhaitons bonne chance aux deux instigateurs de ce projet, les journalistes Roger Rioux, de Montréal-Matin et Marcel Lecours.

Pour éviter certaines interprétations erronées des directives en matière d'aide aux étudiants, le cabinet du ministre de l'Éducation tient à rappeler dans un communiqué les grandes lignes de sa politique de prêts et bourses pour l'année scolaire 1968-69.

Conformément à la déclaration du 9 octobre dernier, le ministère réitère d'une part que le montant de l'aide globale accordée aux étudiants, en prêts et bourses, passera cette année de \$32.5 millions à \$45 millions. Ce qui veut dire que chaque étudiant disposera en moyenne de \$180 de plus que l'an dernier.

Quant à la question spécifique des bourses, le ministère n'a jamais songé à les réduire. Au contraire, le budget consacré à cette fin sera sensiblement augmenté en 1968-1969 en raison de la croissance de la population étudiante.

Même au plan strictement individuel, il n'est nullement question de diminution puisque, comme on l'a annoncé en octobre, la politique du ministère consiste à maintenir rigoureusement les bourses au même niveau que l'an dernier. S'il arrive qu'une diminution se produise dans un cas ou l'autre, c'est tout simplement parce que les ressources de l'étudiant ont augmenté, ce qui entraîne logiquement une diminution de l'aide.

On peut expliquer, jusqu'à un certain point par des raisons techniques, que l'on parle en certains milieux d'une diminution des bourses. C'est d'abord, que cette année le versement des bourses se fait au cours de deux exercices budgétaires; il est évident qu'en regardant le budget d'un seul de ces deux exercices, on put inconsidérément parler de diminution. Secondement, il y a une interprétation abusive des constantes mentionnées dans les directives du ministère, interprétation que fait l'UGEQ dans un récent communiqué. Ce qu'il faut considérer, c'est que cette constante, qui assure l'adéquation entre les bourses et les possibilités budgétaires, est soustraite non pas du montant même de la bourse mais du budget idéal consacré par le nouveau jeu de normes utilisées pour les prêts. Ainsi, un grand nombre d'étudiants, comme dans les années passées, auront la bourse maximale.

En résumé, comme on l'avait annoncé en octobre, les prêts ont augmenté; les bourses restent les mêmes. Ceci est vrai au niveau des montants globaux comme au plan individuel pour chaque étudiant, sauf si ses ressources ont augmenté ou si ses dépenses ont diminué à cause de l'avènement de la gratuité scolaire dans plusieurs maisons d'enseignement.

M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé du Québec, est heureux d'annoncer la nomination du Dr Jules Lambert au poste d'adjoint au directeur général des services psychiatriques du ministère de la Santé, et celle du Dr Louis Roy au poste de surintendant de l'hôpital St-Michel-Archange, après entente avec les autorités administratives de cette institution.

Le Dr Lambert, psychiatre, qui occupait au cours des six dernières années les fonctions de directeur clinique puis celle de surintendant médical à l'hôpital St-Michel-Archange, donnait tout récemment sa démission pour des raisons personnelles. L'expérience acquise dans ce secteur par ce médecin qui est également membre du corps professoral à la faculté de Médecine de l'Université Laval, fera de lui un collaborateur immédiat du Dr Dominique Bédard, directeur général des services psychiatriques.

Quant au Dr Louis Roy, psychiatre, qui remplacera le Dr Lambert à la direction médicale de l'hôpital St-Michel-Archange, il faisait partie du personnel médical de cet hôpital, tout en prêtant sa collaboration à temps partiel au ministère de la Santé, à titre d'adjoint au Dr Bédard.

Une récente étude du Bureau de la statistique du Québec sur les perspectives démographiques révèle que la population du Québec s'établira à environ 10,300,000 habitants en l'an 2001.

Cet ouvrage, qui s'intitule "Perspectives démographiques 1961-2001", fournit des prévisions sur la population du Québec pour chacune des régions administratives jusqu'en 1981, et, pour l'ensemble du territoire, jusqu'en 2001. Les phénomènes analysés pour établir les perspectives démographiques sont la mortalité, la migration, les mariages et la fécondité.

On prévoit que la population du Québec sera de 6,400,000 habitants en 1971, de 7,600,000 en 1981, de 8,900,000 en 1991, et enfin comme nous l'avons mentionné, de 10,300,000 en l'an 2001. Si l'on compare les prévisions des dernières années avec les chiffres réels, on peut affirmer que ces prévisions sont assez exactes. Ainsi, pour la période de 1961 à 1966 la marge d'erreur n'a été que de un demi à 1 pour cent entre les prévisions et les chiffres officiels du recensement de 1966.

Les perspectives démographiques sont un instrument indispensable à tous ceux qui s'occupent de planification dans les différents domaines de notre économie; elles intéressent également les profanes qui s'intéressent aux statistiques.

Cette brochure a été préparée par le service de démographie du Bureau de la statistique du Québec. On peut se la procurer chez l'éditeur officiel du Québec.

La Capitale doit réclamer le second aéroport (Robichaud)

par Guy Baillargeon

Le conseiller Médéric Robichaud a déclaré hier, lors de la séance du conseil municipal, qu'il est nécessaire que toutes les administrations publiques du Québec métropolitain réclament du gouvernement fédéral que Québec soit le site du 2ème aéroport international du Québec.

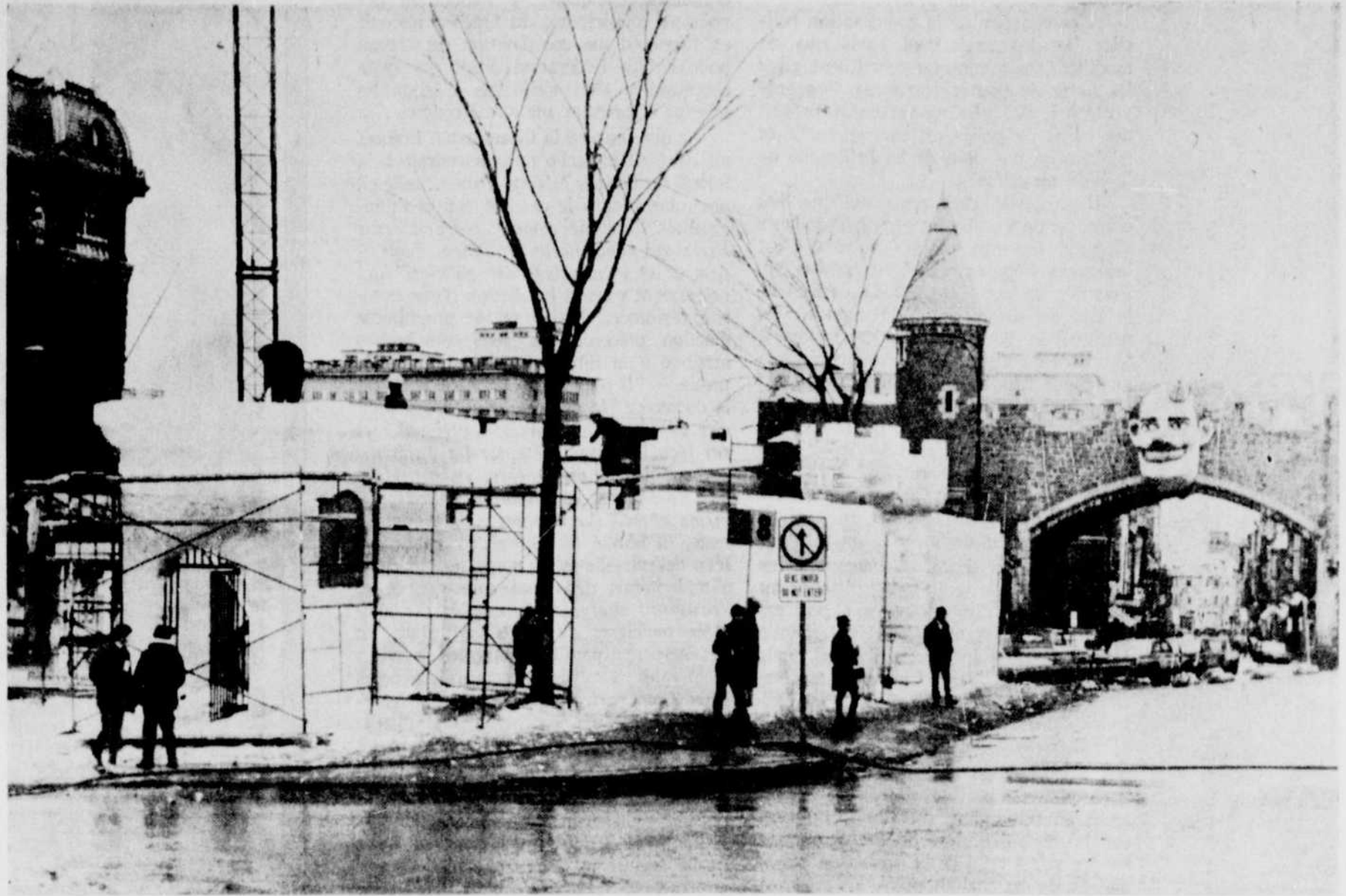
"Si l'on veut voir Québec figurer sur la carte des transports, il faut que l'on soit à l'équivalent des accommodations de transport qui correspondraient avec efficacité avec ceux de Montréal et de Toronto," a-t-il dit. Selon lui, il est impératif que toutes les administrations publiques de la région se coalisent pour obtenir cet aéroport. Il prétend de plus que si le maire Jean Dropeau présidait notre municipalité, il travaillerait à faire de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette une aéroport internationale.

"On se plaint de ce que Québec et sa région métropolitaine manquent de dynamisme. Un aéroport international dans la région de Québec contribuerait au développement économique de la région, puisqu'il serait situé de façon à desservir tout l'est de la province, à partir de Trois-Rivières, le Saguenay, le Lac St-Jean, le Bas du Fleuve, la Gaspésie et la Côte-nord," a-t-il soutenu.

Les conseillers Gérard Moisan et Jules Blanchet n'étaient cependant pas du même avis. Appuyant les dires du maire Gilles Lamontagne, qui, la semaine dernière, donnait son appui à Drummondville M.M. Moisan et Blanchet ont prétendu qu'il ne fallait pas se diviser, mais bien s'unir pour que Drummondville hérite de cet aéroport international. Ils opinèrent que si les villes de l'est du Québec se chicanèrent pour avoir cet aéroport, c'est finalement la province d'Ontario qui en hériterait.

M.M. Rosaire Clermont et J. A. Charland, respectivement représentant des districts de Champlain et de Limoilou, allaient dans le même sens. "Plus on va se diviser, plus on va manquer notre coup..."

Ils ont appuyé Drummondville dans sa demande en soulignant que ce choix était le plus logique.



● Malgré la pluie la construction du Palais de glace se poursuit activement. La demeure du Bonhomme Carnaval doit être prête le 4 février. Comme par les dernières années ce monument de glace s'élève au Carre d'Youville. (Photo L'Action, par Marcel Laforee)

Le programme des HLM de St-Pie-X

Feu vert pour le conseil municipal

par Guy Baillargeon

Le conseil municipal a été autorisé, hier, à mettre en application le programme d'habitations à logements multiples de St-Pie-X, au coût de \$6,755,420.

Le conseil a été autorisé, du même coup, à emprunter de la Société d'Habitation du Québec la somme de \$6,417,649 ou 95% des coûts acceptés par celle-ci pour la mise en oeuvre du programme d'habitation.

Ce prêt sera garanti par une première hypothèque sur les futurs immeubles et sera remboursable en 50 ans, à compter de la date d'ajustement des intérêts fixés par la Société. Il sera remboursé en versements mensuels, trimestriels, semi-annuels ou annuels, selon que le détermine la Société.

Par ailleurs, pour défrayer le coût des travaux qui ne sont pas financés par la Société, le conseil a été autorisé à emprunter au moy-

en d'une émission d'obligations une somme n'excédant pas \$337,771, ou 5 p. c. des coûts de mise en application du programme d'habitation.

Ces obligations seront payables annuellement ou semi-annuellement et remboursables par séries dans une période n'excédant pas 40 ans.

Un autre pas

Avec l'adoption de ce règlement, la ville a donc fait un autre pas important en vue de la réalisation de ce projet à St-Pie-X. La construction de logements à loyer modique sera mis de

l'avant dès le début du printemps. Le complexe sera situé sur un terrain vacant du Séminaire, dans le quartier formé par la 27e rue, les rues Monseigneur-Gisselin et Champfleury et le boulevard Métropolitain.

On sait que la ville avait une option d'achat sur ces terrains de près de \$487,950. On s'attend à ce que les premiers locataires puissent y aménager dès l'automne '69.

La capacité totale du complexe s'élèvera à 1,700 personnes. Le projet consiste en un ensemble de logements de dimensions et de formes variées, pourvus de

tous les services et équipements modernes.

Les unités seront partagées en quatre types d'habitation.

Les deux tours de 14 étages auront 110 logements de deux chambres et 56 d'une pièce. Il y aura huit blocs de trois étages qui auront une capacité totale de 144 logements de trois pièces.

De plus, on comptera six blocs de deux étages pour huit logements de deux chambres et quarante d'une deux étages qui auront quatre chambres. Enfin, le projet comprendra 76 maisons de deux chambres à coucher,

Coût et attribution des logements

L'attribution des logements de même que le coût des loyers découleront des critères d'éligibilité reconnus par la loi de la SHQ. La priorité sera donnée aux personnes éligibles en zone de rénovation.

Le coût mensuel du logement sera basé sur les revenus des familles.

Le critère de base pour évaluer le montant d'un loyer est de 20 p. c. du revenu mensuel de la famille. Ainsi, une famille qui n'a que \$215. de revenus par mois n'aurait à payer qu'environ \$41. de loyer.

On s'allume ce soir !

(C. W.) — C'est ce soir que tous les foyers du Québec métropolitain s'allument. En effet, c'est à compter de 6 heures ce soir qu'aura lieu la vente de la bougie du Carnaval. Tous les foyers du Québec métropolitain devraient être visités par les nombreux organismes qui collaborent à la bougie du Carnaval.

\$33,000 en prix seront partagés entre 322 gagnants et une personne se verra attribuer la somme de \$15,000 si elle s'est procurée deux bougies.

Si à 8 heures les vendeurs ne se sont pas présentés dans certains foyers, ces personnes sont invitées à communiquer avec le comité central de la bougie au numéro de téléphone 656-4771 et des membres d'une équipe volante s'empresseront de se rendre livrer des bougies à ces endroits qui n'auront pas été visités. Il en est de même pour ceux qui désireront avoir des bougies additionnelles.

Les bougies gagnantes après avoir brûlé pendant une dizaine de minutes couleront d'une couleur différente et la personne détentrice d'une telle bougie doit la casser à la base où elle y trouvera alors une capsule.

Dans cette capsule est inscrite un mot de passe, une pièce d'identification de même qu'un numéro de téléphone où les gagnants devront s'adresser pour recevoir les dernières instructions.

Seul les détenteurs de bougies truquées seront invités à se rendre dans un poste de télévision de la Capitale. A minuit on procédera au tirage des prix de présence parmi ces personnes.



● Des hommes s'affairent présentement à la construction d'un viaduc sur la route 2 dans les limites de Duberger. Ces travaux ont pour effet de ralentir considérablement la circulation sur cette voie durant les heures de pointe. (Photo L'Action, par Marcel Laforee)

EDITORIAL

Trop de corps, policiers, dit la Commission Prévost

Le Québec compte-t-il trop de corps policiers? N'y a-t-il pas chez nous, à cet égard, éparpillement, manque de coordination? A ces questions, dans le volume I de son rapport, qui vient de paraître, la Commission Prévost opte nettement pour l'affirmative. Tout en annonçant qu'il fournira subséquemment des précisions quant à la réforme qui s'impose, l'organisme dit que l'état de choses actuel, au Québec, est tellement inadéquat que "le

gouvernement doit envisager une action draconienne".

C'est là l'un des multiples points que soulève, dans l'exposé de ses principes fondamentaux d'une nouvelle action sociale, cette commission d'enquête sur l'administration de la justice, en matière criminelle et pénale. Le rapport en question, on le sait, est signé par Me Yves Prévost, président, MM. Harry Gould et Laurent Laplante, commissaires, et Me Jean Sirois, secrétaire.

A ce chapitre de la coordination policière, le document émet l'avis que les modifications à apporter constituent, pour les autorités gouvernementales, "une urgente priorité". Le morcellement présent des corps de police est une anomalie et ne favorise pas, loin de là, l'efficacité de la lutte au crime.

Il existerait chez nous quelque 400 corps de police absolument indépendants vis-à-vis des uns et des autres. C'est beaucoup trop, opinent les commissaires. Pour étayer leur thèse, ces derniers citent le cas de divers pays du monde. Ils pressent le gouvernement de retirer à toutes les agglomérations québécoises ayant une population de moins de 10,000 âmes le loisir d'avoir leur propre corps de police. Provisoirement du moins, les agents de la paix qui sont en devoir dans ces municipalités ressortiraient à la juridiction de la Sûreté du Québec "qui verrait à leur fournir dans les plus brefs délais un entraînement uniforme".

A quoi, au juste, les commissaires suggèrent-ils d'en venir? A l'existence, au Québec, d'une dizaine de corps policiers régionaux, jouissant d'une très grande autonomie dans leur zone d'action, mais devant adopter "des méthodes d'entraînement uniformes et acceptant tous les contrôles d'une commission de police".

Le document ne dit pas que l'on pourrait atteindre ces objectifs du jour au lendemain. Il prévoit plutôt des étapes; mais, au demeurant, met un fort accent sur la régionalisation de cet important service qu'est celui de la protection publique contre les malfaiteurs.

De qui, en fait, relèveraient ces corps policiers régionaux? Au point de vue professionnel, de la commission québécoise de

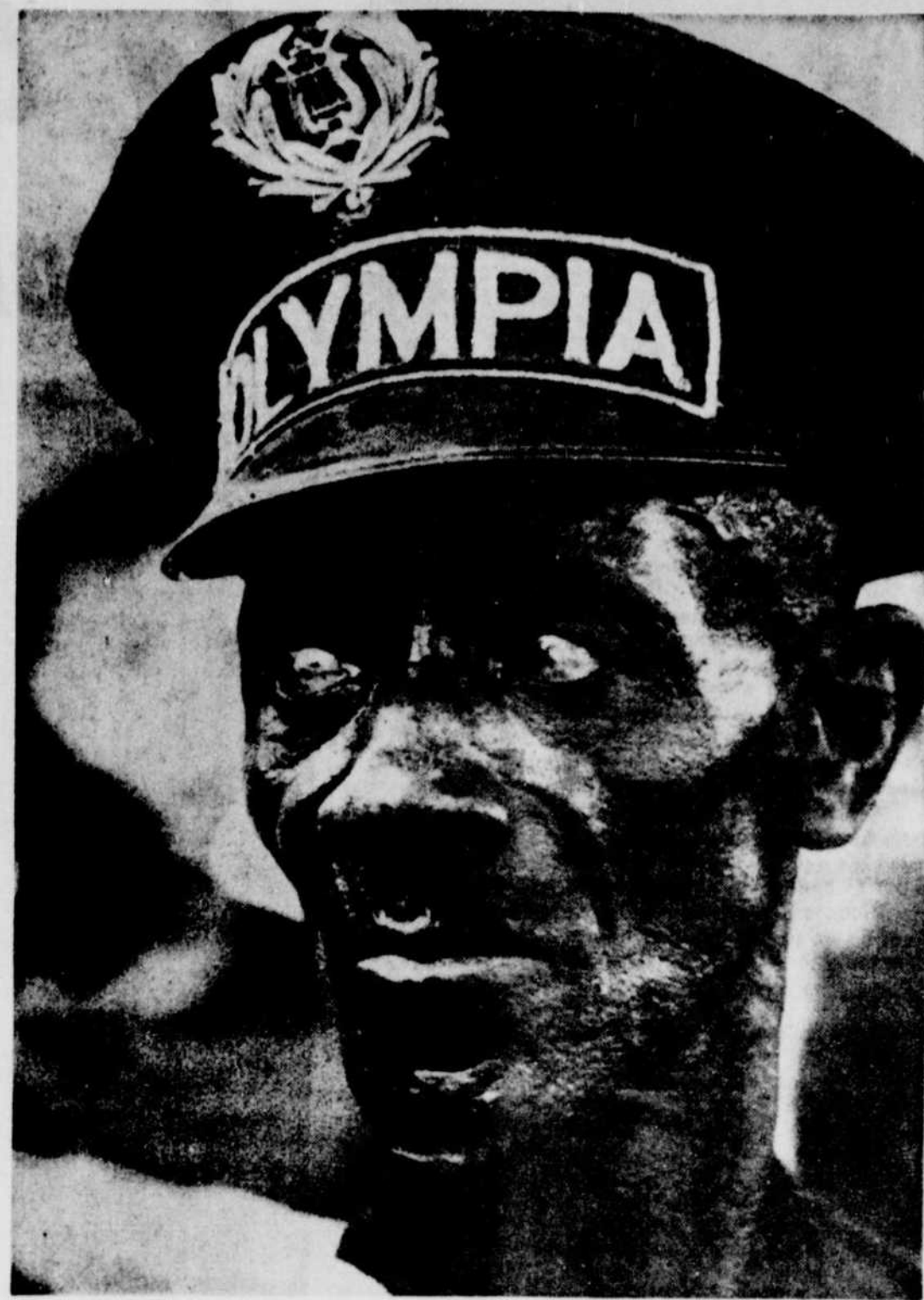
police. Au point de vue administratif, de "gouvernements régionaux soutenus financièrement par le gouvernement du Québec". Ainsi donc, les adeptes et apôtres de l'instauration d'administrations supramunicipales trouveront-ils, dans le rapport Prévost, des arguments en faveur d'une étroite coopération entre les divers centres d'une région donnée.

Soit dit en passant, au début d'août 1967, dans un mémoire présenté audit organisme d'enquête, la Fédération des policiers municipaux du Québec plaide en faveur d'une coordination du travail policier. La Fédération disait que cette coordination doit s'effectuer à tous les niveaux et prendre une forme concrète.

Et que propose la Commission Prévost au sujet de la tâche qui reviendrait à la Sûreté du Québec? Tout d'abord, celle-ci, notamment dans le cas des petites municipalités, "agirait comme coordonnateur en ce qui concerne la formation, l'entraînement et le recyclage des policiers" qui passeraient sous la juridiction d'une autorité régionale. En outre, le programme d'action préconisé par les commissaires attribue à la Sûreté du Québec un rôle précis. — "Il faut reconnaître, en effet, dit le document, la nécessité d'un corps policier dépassant les frontières régionales et sur lequel puissent compter les différents corps policiers du Québec, en attendant que s'achève la coordination policière, et même après." Le rapport ajoute que, du reste, la Sûreté du Québec pourrait fort bien devenir elle-même corps régional; elle s'implanterait dans une zone donnée et "prendrait charge de l'ensemble des activités policières de la région", tout en développant parallèlement les services techniques à offrir aux autres régions. Pour leur part, les différents gouvernements régionaux absorberaient graduellement les groupes policiers municipaux.

Les suggestions de la Commission Prévost sur le regroupement de l'effectif policier renferment certainement du bon. Il faudra les étudier avec attention. Dans quelle mesure et dans combien de temps pourra-t-on y donner suite? Cela reste à voir.

Odilon ARTEAU



Modèle pour un sculpteur.

Entre vous et moi

Une attitude très honnête

L'ancien chef du RIN, M. Pierre Bourgault annonçait il y a quelques jours, qu'il tentera de se faire élire dans un comté de la région de Montréal aux prochaines élections provinciales. Il a renoncé à faire une nouvelle tentative dans le comté de Duplessis. M. Bourgault s'attend à ce qu'il y ait des élections au mois de juin. Chose fort possible. D'ail-

leurs, nous en apprendrons davantage quant à la possibilité d'élections provinciales en 1969, à l'issue du prochain congrès de l'Union Nationale. On sait que M. Bourgault est maintenant membre du Parti Québécois que dirige M. René Lévesque. Ce qui n'empêche pas M. Bourgault d'avoir des idées bien à lui et il se promet d'en discuter au congrès

de son parti. Mais en attendant, il prend une attitude très honnête en refusant d'émettre ses idées personnelles sur la place publique. "Etant membre du PQ je ferai valoir les idées de ce parti, me réservant de faire valoir en congrès mes idées personnelles que je n'ai pas le droit d'exprimer en public", a-t-il dit.

R. B.

LA PAROLE est aux lecteurs

Pour des émissions authentiquement chrétiennes

Etant membre d'un mouvement d'Action catholique, je me fais un devoir de déplorer l'absence d'émissions authentiquement chrétiennes sur les ondes. L'Eglise catholique qui a participé au développement d'une civilisation orientée vers la recherche du bien commun, n'a point assez aujourd'hui l'opportunité de faire connaître par le moyen aussi puissant que la télévision sa pensée officielle.

Puisqu'elle a le devoir d'annoncer à l'homme le message de l'Evangile elle devrait avoir

le droit de faire entendre davantage sa parole et ce, par tous les moyens modernes de communication sociale.

Tout homme a droit à une information vraie et honnête basée sur la justice et la charité. L'autorité civile devrait avoir à cœur de favoriser l'action de l'Eglise à cet effet.

Nous espérons, femmes chrétiennes, qu'on nous donne au moins une fois la semaine l'occasion d'être en face d'un exposé d'opinions plus sûres et mieux fondées. On passe malheureu-

sément trop souvent des entrevues non préparées avec des personnes qui n'ont pas la formation requise pour apporter un témoignage chrétien. Souvent ce ne sont que des gens révoltés et peu préparés.

Pourquoi en ce qui concerne l'information et la formation chrétiennes notre population ne pourrait-elle pas être renseignée régulièrement par des personnes vraiment qualifiées et compétentes dans les sciences religieuses: catéchèse des adultes et des jeunes, théologie, morale

sociale, etc... Pourquoi le réseau de télévision de Radio-Canada n'aurait-il pas à cœur d'offrir une émission régulière patronnée par nos évêques?

Nous sommes vraiment étonnés de voir que la direction de Radio-Canada ne trouve pas le moyen d'offrir à notre population plus d'émissions pouvant éclairer d'une manière saine, tous les problèmes de vie, sociale et religieuse, pour répondre davantage aux aspirations de notre peuple.

Il serait aussi à souhaiter que des communiqués du genre de celui de la Jeune Chambre de Commerce du Canada, publiés au canal 4 entre 5 et 6 heures, soient plus fréquents, nous rappelant nos devoirs de bons

citoyens, bannissant toute haine cause de tant de désordres dans notre civilisation. C'est une vraie prise de conscience pendant une minute entre ce que nous sommes et ce que nous devrions être. Les jeunes doivent être éduqués par ce court message, le seul du genre sur les ondes de la télévision.

Félicitations sincères à la Jeune Chambre du Canada et merci au canal 4 d'avoir accepté.

J'espère que mes suggestions mériteront qu'on leur prête attention.

Sincèrement,

Mme Henri St-Gelais, responsable MFC, Baie St-Paul.

Réponse à Guy et Marie Moreau

Le 7 novembre dernier, en page quatre de l'Action, vous vous leviez avec vigueur contre l'attitude compréhensive et miséricordieuse de l'épiscopat canadien vis-à-vis de la brillante question de la régulation des naissances telle que proposée par "Humanæ Vitæ".

Au début, vous rejetez "l'idéal souhaitable" de l'encyclique, les divers degrés de générosité données à chaque couple humain, les circonstances particulières, la préparation morale et psychologique, la bonne foi, l'esprit sincère de recherche et la bonne volonté.

Ensuite, vous accusez de débaucherie délibérée les couples qui sont dans l'impossibilité physique et morale de suivre l'encyclique. Vous refusez même d'accepter "l'exception" qui marque toute bonne loi. Puis vous incitez les évêques canadiens du crime d'induire les fidèles en erreur. Enfin, vous étiquetez les couples qui ne peuvent suivre les directives de l'encyclique en matière de régulation des naissances du titre de "pêcheurs" ou de "non catholiques".

Votre erreur monumentale arrive à la fin "in coda est venenum", "le venin est dans la queue" dirait un bon professeur de langue morte; vous faites de la "non-régulation des naissances" une loi divine, alors que la Bible n'en parle en aucun endroit.

Chers sages moralistes, je vous prie de proposer des solutions claires, pratiques et concrètes aux deux cas suivants de service social et vous pourrez ensuite vous permettre de faire la loi à ceux qui ne

peuvent pas suivre "Humanæ Vitæ".

1er cas: L'encyclique en main, veuillez tracer une règle précise de vie conjugale à ce jeune couple de 30 ans, parents déjà de 5 beaux enfants, habitant dans un logement de 4 pièces, sustentés seulement par un salaire hebdomadaire de \$60.00 et qui ne s'aliment pas sur du papier ou à travers les couloirs du cœur, mais en chair, en cœur et en âme.

2e cas: Toujours l'encyclique en main, solutionnez le problème d'une maman de 27 ans, mère de trois enfants adorables, qui veut garder son mari bien à elle et non aux accablantes dévotions de bureau, et qui devient hystérique pendant un bon six mois à chaque grossesse.

Votre communiqué était déprimant, plus néfaste qu'une page de pornographie, sans entraînement et sans cœur, parce qu'il ne tenait aucun compte du commandement suprême de l'amour donné avant et par-dessus tout aux "époux qui s'aiment".

Apportez une solution viable et concrète à ces deux cas et sur tous les plans: psychologique, morale et financier, donnez-en votre recette en noir et en blanc et sans cachette, et il vous reviendra le titre tant recherché par tous les psychologues, sociologues et théologiens moralistes: "de maîtres spirituels des consciences écartelées de notre ère atomique".

Jeanne TURMEL, stagiaire en Service Social, Québec 2.

La solution du problème de la langue au Québec

J'ignore tout du bill 85 qui a été référé pour étude au ministère de l'Éducation, c'est-à-dire aux callendes grecques, lors de l'ajournement de la session en décembre 1968. Tout de même, je me permets de soumettre mon point de vue sur le problème de la langue au Québec, qui remet en cause tout notre système d'éducation.

DECLARATION DE PRINCIPE

La langue est le véhicule d'une culture et une richesse qui se transmet de père en fils par la pratique de celle-ci. Il appartient à l'Etat de légiférer pour sa conservation.

Si l'on veut solutionner équitablement le problème de la langue au Québec, il faut, premièrement, partir des réalités actuelles, établir, définir et reconnaître les droits de chacun des deux principaux groupes ethniques qui constituent 95% de la population du Québec et, deuxièmement, éviter toute discrimination raciale.

Or, au Québec, en 1969, notre système d'éducation est administré et dirigé par le ministère de l'Éducation. Donc, ce sont les contribuables, anglais et français, qui en défraient le coût et donc une proportion de 80% par le groupe francophone, 15% par le groupe anglophone et 5% par les autres nationaux.

Ceci étant dit, il est clair qu'en toute justice, chacun des deux principaux groupes, à cause de l'histoire, de leurs droits acquis depuis le début de la colonie, et parce qu'ils défraient aussi le coût de notre système d'enseignement, ils ont droit, chacun dans la proportion ci-haut mentionnée, à un système d'enseignement qui protège et assure la survie de leur langue et de leur culture respectives.

Si l'on veut protéger la survie de chacune de ces deux cultures, il faut, il faut, dans chacun de nos deux types d'écoles, rendre obligatoire l'enseignement de la langue seconde, soit la langue française à l'école anglaise et la langue anglaise à l'école française.

Quant aux périodes de temps maxima de l'enseignement de cette langue seconde, dans chaque type d'école, il appartient à l'Etat de l'établir. En ce qui regarde les autres nationalités constituant 5% de la population, eh bien! elles devront s'intégrer dans l'école de leur choix.

Je crois que la politique ci-haut décrite et appliquée à notre système d'enseignement, en serait une de bilinguisme bien ordonnée et protégerait les droits et les aspirations légitimes de nos deux principaux groupes ethniques.

LA LANGUE DE TRAVAIL AU QUÉBEC

Sur le plan économique, en particulier sur le plan du travail, contrairement au principe de participation proportionnelle du coût de notre enseignement et des droits scolaires acquis, Les principes de droits et de constituants de l'Etat par notre groupe ethnique, qui est à 80% de langue française, de même que le fait que c'est ce même groupe qui possède et qui crée par son travail les richesses de production; de même que c'est ce même groupe qui, par son volume de consommation, active et crée le progrès économique de la nation, il est de son droit d'exiger que son gouvernement ordonne et décrète, sur le plan du travail, la pratique unique de la langue française.

En considération de ce qui précède, l'Etat du Québec devrait légiférer et proclamer qu'à

l'avenir, la langue de travail au Québec sera la langue française, c'est-à-dire qu'elle sera la langue de communication dans les domaines de travail et après énumérés et mis en application par ceux qui oeuvrent totalement dans cette activité:

- Dans tous les services administratifs de l'Etat;
- Dans tous les secteurs de production industrielle, de commerce et de services et ce, jusqu'au palier de la gerance de ces mêmes secteurs.

PROCESSUS D'APPLICATION

Considérant qu'il serait difficile et onéreux pour l'Etat de voir à l'application d'une telle politique de langue, celui-ci devrait laisser aux syndicats ouvrier accredités, quelle que soit leur allégeance, la responsabilité de l'application de cette politique. Pour ce faire, il faudrait une législation appropriée comme suit:

Amender le Code des Relations du Travail du Québec de manière à donner un pouvoir aux syndicats ouvrier accredités de négocier et conclure, avec l'employeur affecté, une entente à être incluse dans leur convention collective de travail, spécifiant que la langue de travail sera la langue française.

Je suis d'opinion que ces deux politiques de langues loi exposées sont justes, équitables et réalisables, qu'elles tiennent compte des droits de chacun et des réalités existantes, de même que des possibilités d'application; enfin que ces deux politiques constituent un commun dénominateur qui peut refaire l'unité et établir une meilleure compréhension entre nos deux groupes.

René Harnegnies, 943, Palnchaud, Québec 6, P.Q.

Le bill omnibus

Il est probable que le bill omnibus marquera profondément la présente session de la Chambre des Communes. Le projet de loi, comme on le sait, contient plus de 120 amendements au code pénal et a pour but principal d'humaniser les lois criminelles tout en favorisant l'intensification de la lutte contre le crime.

Mais les débats portent surtout sur quelques points du projet de loi: le jeu, les loteries, l'avortement et l'homosexualité. Depuis que le projet de loi a vu le jour, il y a maintenant plus d'un an, plusieurs parlementaires ont réclamé que le bill soit soigné en plusieurs parties afin que chaque question ou chaque groupe de sujets soient étudiés séparément; ils ont encore demandé que les députés soient laissés libres de voter sur ce pro-

jet de loi, tout comme on leur avait accordé la liberté du vote au sujet de l'abolition de la peine capitale. Ces requêtes ont été catégoriquement refusées par le gouvernement qui veut considérer ce bill comme un autre projet de loi où les députés votent dans la ligne du parti.

Nous croyons personnellement que le gouvernement devrait accepter les suggestions qui lui sont faites par l'opposition et d'autres parlementaires comme par bien des organismes et des individus. L'opposition a proposé de scinder le bill en quatre sections et de permettre le vote libre. Cela permettrait à l'opposition d'approuver la plupart des réformes proposées sans rejeter le bill dans son ensemble. De plus on libérerait ainsi certains députés qui ont des raisons de s'op-

poser à certaines mesures proposées par le bill mais qui devront tout de même voter en faveur de la loi sur l'avortement, tout simplement, ce que le gouvernement n'admettrait sans doute pas sans réagir violemment.

Après tout, la nouvelle philosophie des lois veut éviter d'entrer dans les domaines qui touchent la conscience personnelle des gens. Ne serait-il pas alors logique qu'on respecte d'abord la conscience des députés qui ont droit, comme tout citoyen honnête de ne pas approuver l'élargissement qu'on veut apporter à la loi sur l'avortement, par exemple? Si le gouvernement veut tellement respecter la conscience des justiciables, qu'il commence par donner l'exemple en respectant d'abord la conscience des députés.

R. B.

Bienheureuse l'âme qui m'écoute et qui veille tous les jours à l'entrée de ma demeure (dit la Sagesse).

(Prov., viii, 23.)

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Que nul s'il est tenté ne dise: "C'est Dieu qui me tente". Dieu ne tente personne, mais chacun est tenté par sa propre convoitise qui l'attire et le trompe.

(Jacques, I, 13.)

Vous me cherchiez et vous me trouvez; parce que vous m'avez recherché de tout votre cœur, je me laisserai trouver par vous, oracle de Yahweh.

(Jérémie, XXIX, 13.)

L'Action féminine

Des sociologues étudient les problèmes des veuves

TORONTO. — (P.C.). — Les professeurs Ray Godfrey et Benjamin Schlesinger et cinq étudiants diplômés en travail social de l'Université de Toronto ont entrepris une étude de six mois des problèmes des parents séparés.

On a trouvé que la veuve laissée avec de jeunes enfants ou des adolescents devait composer avec le problème de mener sa vie propre, tout en tâchant de réunir sa famille dispersée et donner aux enfants ce dont ils ont besoin.

Selon l'étude, la mère dont le mari est récemment décédé devrait essayer de laisser pour un temps les choses telles qu'elles sont, pour rassurer les jeunes enfants qui réagissent à la mort par la crainte et un sentiment d'abandon ou de désespoir.

Pour les adolescents qui se trouvent déjà dans une période troublée, la mort du père constitue un changement très sérieux.

Une fois le deuil passé, dit l'étude, la veuve doit trouver la meilleure façon d'équilibrer ses besoins personnels avec

ceux de ses enfants. Elle devrait songer que rien ne peut remplacer le père pour l'enfant. De même, on ne peut s'attendre à ce que les enfants procurent à leur mère son seul appui émotif.

Souvent, les enfants plus grands voudront tout prendre en mains et s'occuper de leur mère, ce qui doit se faire dans le plus grand respect des besoins personnels de la mère.

A L'ÉCOLE
Neuf des enfants étudiés par l'enquête ont éprouvé des difficultés scolaires après la mort d'un parent et six d'entre eux ont raté une année d'école, vraisemblablement pour cette même raison.

La plupart des enfants semblaient rechercher la compagnie d'une autre personne du même sexe que le parent décédé, comme un grand-parent, un oncle ou une tante, un professeur, le parent d'un ami ou un voisin.

Selon une veuve, "ils manquent peut-être de la mâle voix de l'autorité à la maison et sentent la disparition de l'amour entre leurs parents".

L'étude a également démontré à quel point la conception de la mort chez les enfants peut être bizarre. Chez les jeunes enfants, il semble que les questions d'ordre pratique comptent surtout. Ainsi, un garçonnet de trois ans demandait si son père était bien au chaud et avec qui il vivait maintenant.

Une petite fille de cinq ans demanda s'il était "retourné vers Dieu parce qu'il ne nous aimait pas" et pourquoi Dieu ne pouvait lui rendre son père, s'il le lui avait enlevé.

La plupart des parents tâchaient de dire la vérité à leurs enfants sur la mort de leur conjoint.

Seize veuves confièrent que leur responsabilité personnelle vis-à-vis des enfants ne semblait pas avoir affecté leur vie sociale. Cinq pensaient le contraire et deux ne surent le dire.

SECOND MARIAGE
Quatorze veuves affirmèrent leur intention de se remarier et neuf marquèrent leur indécision. Celles entendant épouser un autre homme voulaient ce faire pour trouver un compagnon de vie et donner un autre père à leurs enfants.

Où les veufs ou veuves se sont-ils adressés pour obtenir de l'aide?

Sept avaient contacté des agences privées et deux une agence d'aide financière. Deux avaient recouru à des soins psychiatriques. La plupart avaient causé de leurs problèmes avec leur conseiller moral.

Plusieurs parents laissés seuls affirmèrent n'avoir pu obtenir d'aide financière. Un veuf fit part de sa difficulté de trouver une bonne ménagère.

Plusieurs se joignirent à une association appelée Parents Associated, comme moyen de retrouver leur équilibre et leur confiance et ensuite se joindre à d'autres associations.

Visite interdite

Les autorités de l'Hôpital St-Julien de St-Ferdinand d'Hallifax se voient dans l'obligation d'interdire pour un temps indéterminé la visite aux malades à cause de l'épidémie de grippe.

Projet pour la galerie nationale

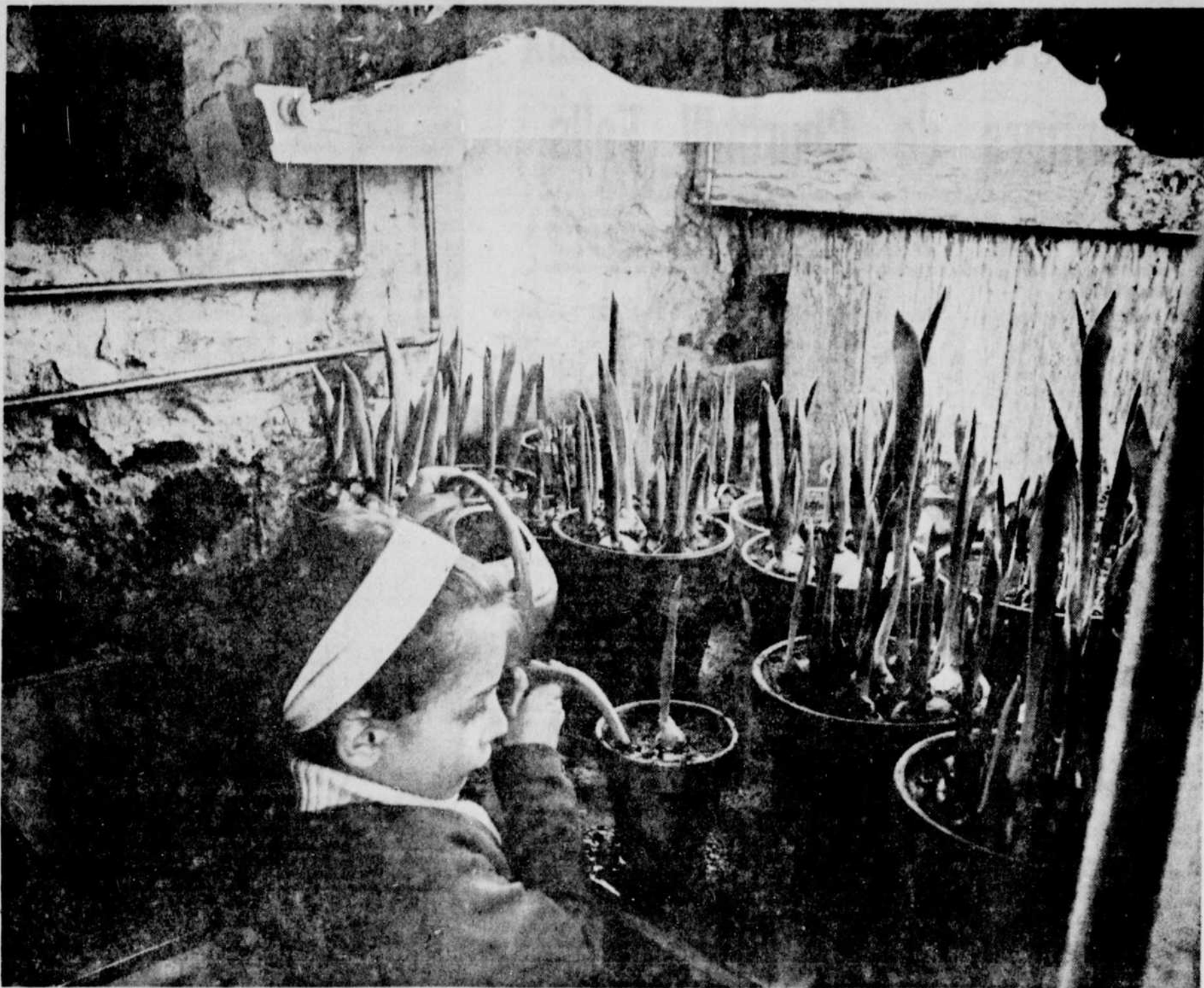
OTTAWA. (P.C.). — La directrice de la Galerie nationale du Canada, Jean Boggs, est une femme qui a de la suite dans les idées.

Prendant la parole cette semaine, lors d'une réunion du Canadian Women's Press Club à Ottawa, elle a déclaré qu'elle veut obtenir un nouvel édifice pour le Musée, d'autres subventions et un personnel plus nombreux de façon à ce que la Galerie nationale puisse contenir éventuellement des collections artistiques encore plus importantes, et offrir des manifestations d'envergure.

L'avenir du Musée du Canada dépend de l'aide gouvernementale et celle du public, d'ajouter Mlle Boggs.

Elle souhaiterait la création d'un trust s'occupant de la collection nationale qui pourrait s'enrichir des dons individuels d'œuvres d'art ou sommes d'argent.

Mlle Boggs espère que ces libéralités à titre gracieux pourraient être classées comme "dons à la Couronne", et exempts d'impôt.



● DE GAIS COMPAGNONS — Dès que les bourgeons commencent à paraître, il faut que Marianne apporte aux plans les soins requis. Elle doit les placer à l'obscurité durant une ou deux semaines, soit dans un sous-sol chauffé ou un placard sombre, à une température de 65 ou 70 degrés F. Une fois que les bourgeons ont atteint cinq ou six pouces, on peut les forcer en les plaçant sous une lumière artificielle ou dans une fenêtre ensoleillée. Dans un coin chaud du sous-sol, Marianne arrose ici les bulbes au moyen d'un bidon à long bec. (Photo de Malak, Ottawa)

Horoscope

LUNDI 27 JANVIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne faites pas ce qu'on vous demande les yeux fermés, sans prendre le temps de réfléchir à quoi vous vous engagez.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Des gains en perspective, mais il faudra travailler fort pour les mériter. L'éducation est un domaine à ne pas négliger.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Aspects planétaires tonifiants et propices à votre activité mentale. C'est le moment de passer à l'action.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Il ne faut pas altérer la qualité de vos travaux ni céder à la tentation de la facilité. Votre magnétisme est un précieux atout.

24 juillet au 23 août (Lion) — Votre façon d'envisager les gens et les événements sera significative. N'éparpillez pas votre énergie dans trop de directions à la fois.

14 août au 23 septembre (Vierge) — Mettez vos talents à l'œuvre et à l'épreuve. Vous vous adapterez difficilement à certains caractères.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — N'attendez pas trop longtemps avant de prendre une décision, vous pourriez vous "faire couper l'herbe sous le pied".

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Si vous vous sentez las ou déprimé, réagissez vite et changez l'orientation de vos pensées et de votre activité.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne vous laissez pas gruger par un trop grand nombre d'activités. Il importe de maintenir l'équilibre entre travail, repos et distraction.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Plusieurs facteurs vous obligeront à faire des recherches, quitte à y consacrer beaucoup de temps.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne traitez pas votre santé en parent pauvre. Vous serez de bon conseil, et l'on vous écouterait, en attendant de vous remercier.

20 février au 20 mars (Poissons) — Cherchez à éliminer toutes les causes de tension dans votre milieu familial. Le mouvement planétaire ne propice aux éducateurs.

SI VOUS ÊTES NE UN 27 JANVIER

Vous êtes souvent à la recherche d'une aubaine et vous vous trouvez un jour en possession d'une belle collection. Vous reconnaissez l'importance des petits détails qui contribuent à la réalisation des grandes choses. Les prochaines semaines vous apporteront des problèmes financiers.

Cercles bibliques

Lundi le 27 janvier, de 20 h à 22 h, débatera à la salle St-Dominique (175 ouest, Grande-Allee) une série de dix cercles bibliques animés par le Père Jacques Sylvestre o.p.

Un cercle biblique n'est pas une conférence, mais une recherche dans la Bible faite en équipe. Le travail est précédé d'un exposé et conclu par une leçon de vie spirituelle.

L'équipe peut être constituée par vous-même et des amis que vous amenez. L'important est de prendre une part active. Il va sans dire que chacun doit avoir sa Bible. La Commission Œcuménique.

Collection de chaussures d'hiver

Une élégante simplicité distingue la nouvelle collection de bottes et chaussures "Tout Aller" lancée par les Industries Aird, et que les Canadiennes pourront se procurer dès l'automne 1969.

Cette collection d'environ 75 modèles, presque tous confectionnés en peromère "Corfam", met les pieds féminins dans l'embarras du choix puisqu'elle présente, entre autres choses, des souliers intérieur/extérieur et des bottes 5 à 7 parées de fourrure. Le noir et le marron dominent et leur sobre distinction est renforcée par le jeu savant des "peaux" de différentes textures, le vernissé, le velouté, le granité, le lissé... qui se complètent, ou se taquinent, sur le corps même de la chaussure, ou dans sa garniture.

Le vice-président de la maison Aird, M. Malcolm Knox, précise que la ligne "Tout Aller" compose la moitié de la collection de bottes et chaussures intérieur/extérieur pour l'automne-hiver 1969. La décision de donner une si grande importance à ces modèles résulte de l'accueil enthousiaste réservé par le public au solide comportement du "Corfam" dans la neige et la bouillasse de l'hiver canadien, et sa résistance aux taches de sel.

Chaudes et douillettes, ces chaussures modernes sont le dernier cri en mode-chaussures.



● LES NOUVELLES BOTTES COCKTAIL... d'une dramatique élégance dans leur simplicité. En peromère "Corfam", elles sont décorées de trois ailettes en vernis "Corfam" fon sur ton. Un modèle des Industries Aird dans leur collection "Tout Aller" qui sera lancée pour l'automne-hiver 1969.

Miel et vinaigre

Sous cette rubrique, nous offrons aux abonnés, un service de "courrier". Une seule restriction, aucune réponse ne sera fournie par téléphone.

Je suis invitée, avec ma fille à faire un court séjour chez les parents de son fiancé qui demeurent dans une petite ville du Bas du Fleuve. Ma santé ne me permet pas de faire le voyage. Me conseillez-vous de laisser partir ma fille seule avec ce garçon? Dans mon temps la chose aurait été impensable. Mais les temps ont changé. Les jeunes veulent plus de liberté.

VOTRE AVIS

R. — Comme vous dites, les temps ont changé. Par ailleurs, votre fille est fiancée. Donc, elle doit être assez mature pour se bien conduire quand vous n'êtes pas là. Ne lui gâchez pas son plaisir de se rendre chez ses beaux-parents. Si vous vous opposez, elle ferait probablement le voyage quand même.

Q. — J'ai la taille fine et les hanches fortes. Quel genre de silhouette me suggérez-vous d'adopter?

BERTHE

R. — La ligne "A", c'est-à-dire légèrement plus évasée des hanches au pas de la jupe, doit vous convenir parfaitement. Évitez la nouvelle tendance des jupes très godées; méfiez-vous des tissus à lourde texture, surtout pour les robes deux-pièces, lesquelles il faudra choisir de préférence unies ou la jupe sombre et le corsage clair.



LE BOUQUET de la MARIEE



McKenna INC.
FLEURISTES

1183 rue St-Jean — 522-6868

VENTE

DE TISSUS IMPORTÉS SEULEMENT jusqu'à la fin de janvier

TOUT LE STOCK REDUIT

Tissus façonnés et matelassés.....	50%
Imprimés de soie importés.....	40%
Velours uni et côtelé.....	30%
Brocart et cloqué.....	30%
Lainages importés.....	30%
Pure soie unie.....	30%
Coton suisse imprimé ou brodé.....	40%
Dentelle et guipure.....	30%
Soies brutes des Indes.....	30%
Lainage stretchy (pantalon ski).....	30%

SOIERIES et TISSUS
LOEWIG

52, Côte de la Fabrique, Qué. Tél.: 523-1109

Le magasin est ouvert pendant la vente
Jeudi et vendredi, jusqu'à 9.30 hres p.m.

Jolie



9068
6-14

Marianne Martin

Une robe élégante, avec jolie encolure, ligne A. Sans manches, une robe tout-aller, facile à confectionner. Choisissez un joli lainage.

Demandez le patron 9068, tailles: 6 - 8 - 10 - 12 - 14.

Envoyez 65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Écrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus 65

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse



● Un des modèles de la collection d'ir perméables au stand du Canada à New York, ce quatre-pièces toutes-saisons en popeline de coton et nylon a été fabriqué par Irving Posluns de Toronto.

Deux événements majeurs aux chantiers de Churchill Falls

CHURCHILL FALLS — Deux événements majeurs marquent l'année 1969 aux chantiers de Churchill Falls, au cœur du Labrador: l'effectif ouvrier atteindra 4,500 travailleurs, du maximum de 3,000 qu'il avait touché l'an dernier, et les travaux d'excavation de cette centrale hydro-électrique souterraine, la plus grande du genre au monde, seront à toutes fins pratiquement complétés.

Les travaux de construction de la plus vaste entreprise de génie civil en Amérique du Nord, d'un coût s'éleva à \$950,000,000, atteindront un sommet cette année, conformément au calendrier et aux limites budgétaires prévues.

Déjà, plus de la moitié des contrats nécessaires a été accordée et les travaux se poursuivent activement à tous les échelons principaux. Pendant ce temps, on a commencé à fabriquer les premiers des 11 groupes des générateurs destinés à la centrale, et tout le gros matériel électrique de la centrale et des installations extérieures de distribution sera commandé durant l'année.

Les travaux préliminaires ont débuté en 1967 et le forage du roc en direction de l'emplacement de la centrale souterraine de 7,000,000 de HP a commencé à la fin de cette même année. A la fin de l'été 1968, on avait percé et pavé un tunnel d'accès d'un mille de long, et on commençait le forage de galeries vers divers points du complexe souterrain.

On prévoit pour cette année l'achèvement des trois grandes excavations qui abriteront la centrale proprement dite, la chambre d'équilibre et la galerie des transformateurs et qui formeront le gros des installations souterraines. Les autres travaux d'excavation seront également en bonne marche.

Par ailleurs, à la surface du sol, le coulage du béton de

l'ouvrage régulateur principal, au lac Lobstick, tire à sa fin. Cet ouvrage, situé à 50 milles au nord-ouest de la centrale, contrôlera l'écoulement de l'eau entre le réservoir principal et le bief artificiel en amont de la centrale et de prise.

Au printemps, on achèvera la construction d'une chaussée traversant le Churchill, et l'eau s'écoulera par l'ouvrage de Lobstick. Cette chaussée servira de batardeau pour la construction d'une digue permanente voisine de l'ouvrage; elle donnera accès à la rive opposée pour les camions utilisés dans la construction des digues à l'extrémité sud du lac Lobstick.

Le sautage de plus de 750,000 verges cubes de roc a permis de préparer le canal d'amenée et l'emplacement de construction commencera cette année.

La construction de digues voisines de l'ouvrage a également débuté. Elles feront partie de quelque 90 digues, dont la longueur totale atteindra 40 milles et qui serviront à former un réservoir d'une superficie égale à plus du tiers du lac Ontario, ainsi qu'à canaliser l'eau jusqu'à l'ouvrage de prise de la centrale.

A la fin de 1969, les travaux seront en cours à l'emplacement des principales digues, notamment celles de Sandgirt-Lobstick, celles du bief d'amenée et de la région Jacopie-Lookout, et celles des lacs Orma et

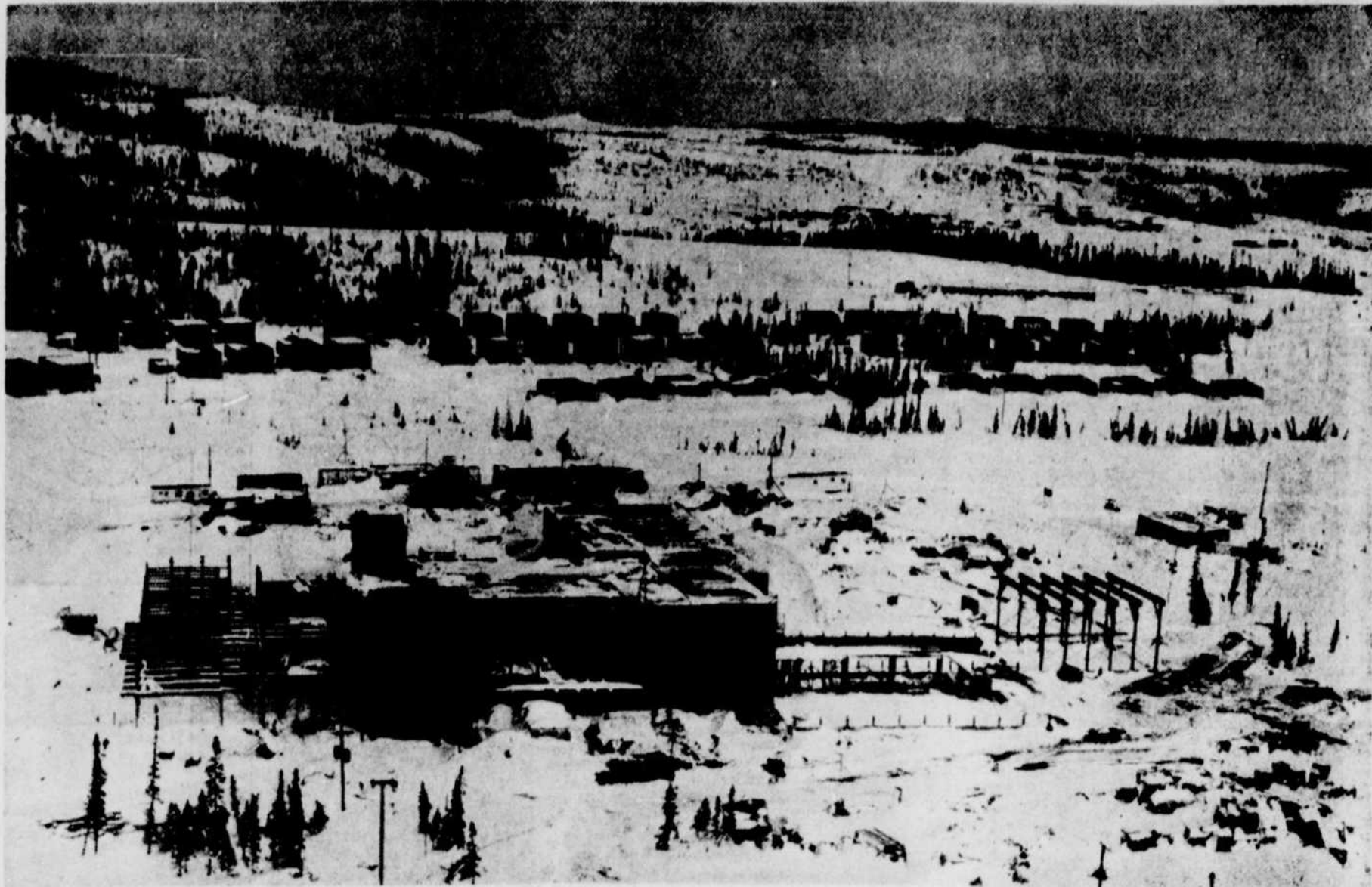
Sail, à l'extrémité nord-est du réservoir principal.

Quant à l'effectif maximum de 4,500 travailleurs qu'on prévoit cette année, 2,600 d'entre eux auront pour base le camp principal, près de la centrale; les autres seront répartis entre des camps satellites dont certains seront éloignés de plus de 100 milles du camp principal. Deux de ces bases secondaires logeront les équipes qui défricheront le passage de 710 pieds de large qu'emprunteront les trois lignes de transport de 735,000 volts.

En 1969, plus de 60 contrats distincts et de nombreux sous-contrats couvriront des travaux de tous genres, depuis les travaux à la centrale jusqu'au revêtement de la nouvelle piste d'atterrissage construite l'an dernier.

Enfin, cette année verra s'achever la construction des premières habitations permanentes de Churchill Falls, maisons familiales et immeubles d'appartements, qui recevront alors leurs premiers occupants. Le centre-ville sera également terminé: il groupera sous un même toit divers services communautaires, tels une école, des magasins, des salles de spectacle et de récréation, etc. Un hôpital régional ouvrira également ses portes.

C'est en 1972 que la centrale hydro-électrique de Churchill Falls commencera ses livraisons de courant: les travaux seront parachevés au plus tard en 1976.



● NOUVELLE AGGLOMERATION — Les bâtiments publics commencent à prendre forme et serviront sous peu de point de rencontre aux résidents de la nouvelle agglomération de Churchill Falls, au cœur du Labrador. Le centre-ville, au premier plan sur la photo, logera bientôt sous un seul toit la plupart des services publics: école, magasins, super-marché, salle de cinéma et auditorium, hôtel de 21 chambres et salles réservées à la récréation. A l'arrière plan, des maisons familiales sont également en cours de parachèvement. Une fois les travaux de la centrale hydro-électrique complétés, plus de 1,000 personnes habiteront en permanence la nouvelle agglomération. C'est afin de desservir les ouvriers et le personnel travaillant au chantier et dont le nombre, au cours de 1969, atteindra 4,500, que les habitations et le centre-ville sont construits dès maintenant.

Il ne reste que **QUELQUES JOURS** pour participer à la **TAXE VOLONTAIRE** de janvier

"As-tu envoyé ton \$2"

Vous pouvez gagner le grand prix de

\$100,000

ou un des 152 autres prix de \$10,000, \$5,000, \$1,000, \$500 et \$250. En tout, 153 prix en lingots d'argent!

Postez ce bon immédiatement

C'est si facile de participer!

1. Remplissez la formule ci-dessous. (Vous pouvez aussi utiliser n'importe quelle autre formule, même un bout de papier sur lequel vous inscrivez vos noms et adresse).

2. Joignez-y un chèque, un mandat de poste ou autre, payable à l'ordre de la Ville de Montréal. Participez autant de fois que vous le voulez. Indiquez bien le ou les mois que vous choisissez pour participer. Pour contribuer ce mois-ci, les formules doivent être reçues au plus tard le dernier jour du mois, à minuit.

3. Faites parvenir le tout dans une enveloppe adressée à:

Taxe volontaire de la Ville de Montréal
Casier postal 9999, Montréal 101, Canada
Pour renseignements: tél.: 872-5700

DÉTACHER ICI et POSTER CE BON IMMÉDIATEMENT

VEUILLEZ INCLURE CETTE FORMULE AVEC VOTRE ENVOI — PAYABLE À LA VILLE DE MONTRÉAL

Taxe volontaire de la Ville de Montréal
Casier postal 9999
Montréal 101, Canada

FORMULE DE PARTICIPATION À LA TAXE VOLONTAIRE

SIGNATURE: _____ 18-2

NOM _____ (EN LETTRES MOULÉES)

ADRESSE _____ (NUMERO) _____ (RUE) _____ (APP.)

VILLE _____ ZONE POSTALE _____ PROVINCE _____ PAYS _____

TELEPHONE _____

CHÈQUE ☐ MANDAT ☐

2⁰⁰ MULTIPLE de 2

VEUILLEZ INDICER LES MOIS À VOUS DES MOIS DE VOTRE CHÈQUE

JANV.	☐	JUL.	☐
FÉV.	☐	AOÛT.	☐
MARS.	☐	SEPT.	☐
AVRIL.	☐	OCT.	☐
MAI.	☐	NOV.	☐
JUN.	☐	DÉC.	☐

NOMBRE DE MOIS _____

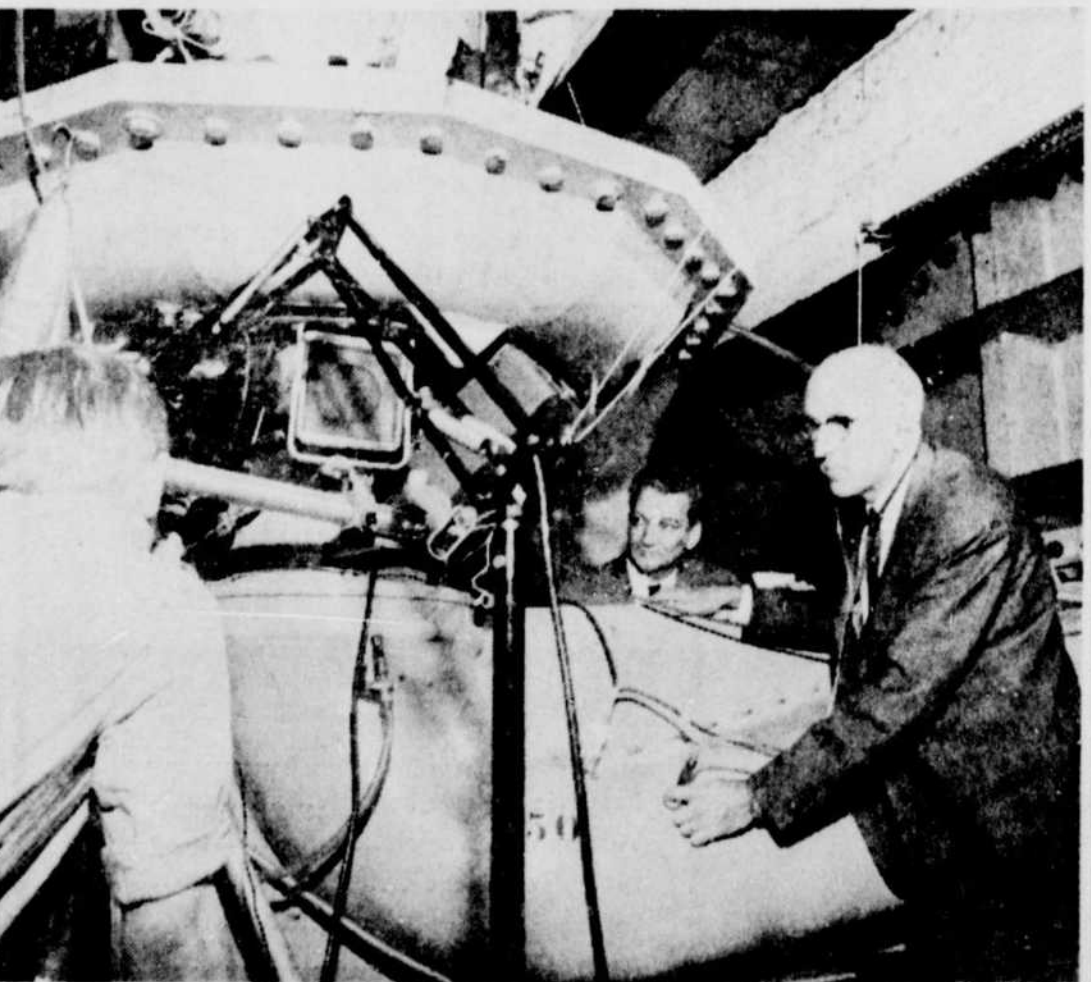
Toute personne peut contribuer chaque mois à la Taxe volontaire de la Ville de Montréal. Le choix des 153 contribuables volontaires, qui deviennent candidats à l'examen ou fait publiquement. Ils sont informés immédiatement de l'heure, du jour et de l'endroit où seront attribués les prix. Pour mériter son prix, chacun doit répondre correctement au nombre de questions décerné par le jury et se rapportant à la Ville de Montréal. Les sujets traités apparaissent au verso du reçu officiel.

S.V.P. vérifier, avant de cacheter votre enveloppe, que votre paiement à l'ordre de la Ville de Montréal est bien inclus. Faites participer également vos parents et amis.

Si un candidat, à cause de son âge ou de son état de santé, est incapable de se soumettre à l'examen, le jury, sur preuve jugée suffisante, peut autoriser une autre personne à répondre pour lui.



● LE DEPEÇAGE D'UNE MONTAGNE — A des centaines de pieds sous le plateau du Labrador, d'énormes machines creusent et taillent le roc dans lequel seront logées les salles et les galeries de la centrale hydro-électrique souterraine de Churchill Falls, la plus vaste installation du genre dans le monde entier. Le jumbo automoteur que l'on voit ci-dessus peut manoeuvrer dans presque toutes les positions pour s'attaquer aux parois rocheuses. Ici, il effectue le ravalement d'une section de voûte de la future centrale. Des fleches à commandes hydrauliques portent des perforatrices et une plate-forme permettant le chargement en explosifs des trous de mine. Une fois terminée, la caverne de la centrale mesurera 972 pieds de long, 81 pieds de large et aura une hauteur maximale de 154 pieds. Deux salles voisines, la chambre d'équilibre et la galerie des transformateurs, seront presque aussi grandes. Dans chaque cas, on commence par creuser, sur toute la longueur de la face supérieure, une galerie que l'on approfondit et élargit ensuite jusqu'aux dimensions définitives. A mesure que l'excavation s'étend, d'autres machines procèdent à l'installation d'un réseau de boulons d'ancrage qui assurent la stabilité de la charpente rocheuse.



● L'AUSCULTATION D'UNE TURBINE — Des essais approfondis ont eu lieu récemment au National Engineering Laboratory of East Kilbride, près de Glasgow, en Ecosse, pour étudier le rendement des turbines de la centrale hydro-électrique de Churchill Falls, au cœur du Labrador. On voit ici Daniel Wermlinger (au centre), directeur du génie de Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited, qui surveille des instruments de contrôle, pendant que le professeur Kurt Alming (à droite), spécialiste norvégien et conseil pour Acres Canadian Electric of Churchill Falls, sonde au stéthoscope l'aspirateur pour y découvrir les vibrations possibles. Ces essais ont été effectués sur des modèles à l'échelle de 1/14^e, dans des conditions simulant la réalité. Ils visaient à vérifier entre autres le rendement des turbines sous différentes charges ainsi que la stabilité de l'écoulement, dont dépend l'absence de vibrations. La centrale souterraine de Churchill Falls, la plus grande installation du genre dans le monde entier, comprendra 11 turbines de 648,000 HP chacune pour une hauteur de chute nominale de 1,025 pieds. Chacune des couronnes mobiles des turbines pesera 100 tonnes. Le contrat couvrant les turbines et les générateurs a été accordé à The Churchill Falls (Labrador) Consortium, formé conjointement par Canadian General Electric et Dominion Engineering Works, tous les deux de Montréal, et par Marine Industries Limited, de Sorel.

Attraction à l'occasion du CARNAVAL

QUEBEC (G.B.) — La firme Kingsway Transport Ltd., qui a son bureau d'affaires à Montréal, a obtenu, hier, de la ville de Québec, l'autorisation d'exposer, à l'occasion du Carnaval, à certains endroits de la ville, une réplique du début du transport par camion sur longue distance.

C'est une vieille Ford 1929 qui a été reconstruite "pour attraction extraordinaire" qui sera exposée vis-à-vis le monument "Sir Wilfrid Laurier", durant la parade du jour, et en face du Château Frontenac et du Théâtre Capitot.

La "baguette" sera évidemment placée en évidence avec effigie. "Grand remerciement aux industries et commerces québécois pour notre extension."

Le froid est à la veille de revenir chez nous

QUEBEC (P.C.) — La température, presque printanière, qui connaît l'est du Québec depuis quatre jours se maintient encore au moins jusqu'en fin de semaine, pour ensuite se refroidir graduellement.

Ce deux temps de 30 à 35 degrés, communément appelé par les services de météo "January Thaw", est dû à une influence d'air doux à partir des Grands lacs jusqu'à la Côte de l'Atlantique et du Labrador au golfe du Mexique.

Cette situation, qui est normale, dit-on se produit annuellement, soit au début ou à la fin de janvier.

Le bureau météorologique de l'Agence Lorette, près de la Capitale, révèle par ailleurs que la région québécoise avait connu au cours des années 1950 et 1957, une température de 40 à 45 degrés.

Ce début de janvier, souligne d'autre part la météo, éliminera certes quelques-uns des 107 pouces de neige qui sont tombés depuis le début de l'hiver.

Rappelons que l'an dernier, à la même période, il en était tombé 57 pouces. La précipitation record de 180.2 pouces remonte à l'hiver 1962-1963.

UN SIÈCLE DE SERVICE

1863-1963

VOYAGE CULTUREL

Été - 1969 - Europe

Six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe - 42 jours en Europe. Départ le 2 juillet, avion de Dorval - Retour le 12 août, avion de Paris-Dorval. Hollande, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco, France.

Tout compris \$1249.00

en dollars canadiens

Profiter de l'expérience - 15e année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie. Pour informations, demandez:

P. Julien Déziel, O.F.M.

LES FRANCISCAINS

2010 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, 108, Qué.

DEMANDE D'ADMISSION

aux universités:

LAVAL

de MONTRÉAL

et de SHERBROOKE

Les personnes qui veulent demander leur admission dans l'une de ces trois institutions doivent présenter leur demande sur les formules officielles et un dossier complet avant:

Session de cours Dates-limites

Université Laval: été 1969 1er avril 1969

automne 1969 1er mai 1969

1er mars 1969

1er mai 1969

1er juil. 1969

Les demandes complétées avant chacune des dates-limites ci-haut seront étudiées dans l'ordre prioritaire.

Université de Montréal: été 1969 1er mars 1969

et 1er mars 1969

automne 1969 1er mars 1969

Université de Sherbrooke: été 1969 1er mars 1969

automne 1969 1er mars 1969

(plein temps)

automne 1969 31 mai 1969

(temps partiel)

APRES CES DATES, TOUTE DEMANDE PEUT ÊTRE REFUSÉE

Deux paisibles citoyens attaqués par deux voyous

(C.W.) — Deux paisibles citoyens de Québec ont été sauvagement attaqués par deux voyous dans la nuit de jeudi à vendredi. L'incident s'est produit à l'intersection des rues Ste-Ursule et Ste-Anne, aux environs de 3 heures.

Régis Poitras, 24 ans, demeurant au 20 de la rue Ste-Ursule et Gilles Poliquin, 25 ans, de la rue Nicolet, ont dû être conduits à l'hôtel-Dieu de Québec, après avoir subi plusieurs coups à la figure à l'aide d'un canon de carabine.

Poitras souffre de plusieurs contusions au visage, de coupures au menton et de fractures à la mâchoire. Pour sa part Poliquin, avait une profonde entaille à la lèvre supérieure lors de son arrivée à l'hôpital.

Les deux agresseurs qui ont été rapidement capturés par la police sont Richard et Paul Gallant, âgés respectivement de 21 et 25 ans et domiciliés au 131½ de la rue Ste-Anne. Paul Gallant semble être assez bien connu de la police et il possède un dossier judiciaire.

Le tout a commencé lorsque Poliquin, allant reconduire son ami Poitras après le travail, tous deux sont employés du C.N., arrêta sa voiture en face de la demeure de Poitras au 20 Ste-Ursule.

Les deux frères Gallant qui montaient la rue, après s'être faits jeter à la porte d'un éta-

blissement où l'on vend des boissons alcooliques, se mirent à injurier Poitras et Poliquin et allant jusqu'à donner ordre à Poliquin de baisser ses phares sous prétexte que nos deux témoins étaient aveuglés.

Régis Poitras qui était déjà sur le trottoir fut attaqué le premier par un des Gallant. Son ami descendit immédiatement de son véhicule pour aller porter main forte, tandis que l'autre Gallant se rendait à sa demeure, située à quelque pieds, et en ressortait avec une carabine qu'il pointa en direction des deux employés de C.N. Les agresseurs donnèrent alors de grands coups de canon sur la bouche et la figure de Poliquin et Poitras. Après avoir retrouvé l'arme, on s'aperçut que celle-ci n'était pas chargée.

Ayant fui le lieu de l'attentat, les constables Bouchard et Vallé ont retrouvé les deux frères Gallant cachés dans un placard de leur appartement. Quant à la carabine elle fut retrouvée cachée sous la baignoire et elle était toute maculée de sang.

Les Gallant passeront donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Le Gallant passera donc la nuit derrière les barreaux de la prison de la Centrale de Police et devaient comparaître en cour hier après-midi, sous au moins une accusation de voies de fait avec lésions corporelles.

Nouvelles de la Rive-Sud

M. Laurent Antel, maire de Ville St-Pamphile, a été élu directeur du Conseil d'Aménagement et d'Expansion de la Côte-du-Sud. Cette nomination a été faite le 14 janvier dernier par les administrateurs du CAE. Elle était consécutive à la démission de M. Bertrand de Cardailhac.

A cette même assemblée, les directeurs ont pris plusieurs décisions, dont voici quelques-unes:

DES ANIMATEURS DANS LA REGION

Des représentants de la "Section action régionale" assistaient à l'assemblée. On sait que la "Section d'action régionale" est un service technique que l'Office de planification du Québec met à la disposition des Conseils économiques régionaux. Ils ont compilé des dossiers et des tableaux qui donnent une image descriptive de la région, comparée aux autres régions du Québec. Les deux stagiaires de l'Université Laval qui ont compilé ce dossier, MM. Paul-André Dufour et Michel Bedard, sont disposés à venir dans la Côte-du-Sud pour exposer la situation de la région auprès des leaders qui oeuvrent dans divers secteurs. Leur documentation s'accompagne d'une série de tableaux comparatifs du taux d'urbanisation; de la croissance de la population; bilan migratoire; des structures d'âges; du taux de dépendance; de la scolarisation; main-d'oeuvre; indice de la demande d'emploi; revenus; etc.

M. Brian McDonough, le porte-parole du SAR, a précisé qu'il "s'agissait d'un instrument de travail qui était offert au CAE, afin que la population comprenne mieux son travail. La population doit mieux connaître les problèmes de la Côte-du-Sud", a-t-il dit.

Des directeurs du CAE ont répondu que "les Gouvernements connaissent très bien les problèmes des régions défavorisées, qu'ils avaient en main toutes les études voulues et qu'il serait temps qu'ils passent à l'action concrète". Cependant, l'assemblée a conclu qu'il serait utile que la population soit mieux informée de ses propres problèmes et de ceux de sa région. Ils ont donc invité MM. Bedard et Dufour à venir dans la Côte-du-Sud, pour diffuser leur information aux organismes intéressés par ces questions.

LE C.A.E. APPUIE DRUMMONDVILLE

En tant que Conseil économique régional, le CAE favorise la décentralisation économique. Aussi, voit-il dans l'implantation d'un aéroport international à Drummondville un moyen d'atténuer les disparités régionales. C'est en ce sens qu'une résolution a été adoptée pour appuyer Drummondville, qui demande que cet aéroport soit construit à cet endroit, plutôt qu'à l'ouest de Montréal.

LE MASSIF BELLECHASSE - DORCHESTER

Le CAE avait été invité à désigner deux personnes pour siéger à la Corporation du Massif Bellechasse-Dorchester. Le Conseil a choisi MM. Maurice Laliberté, de Bonfleur, et Raymond Rémiard, de St-Raphaël. Ces deux délégués participeront à une première réunion de la Corporation du Massif qui se tiendra à Lac-Étchemin, le 30 janvier.

LE C.A.E. INVITE PAR LE CONSEIL CANADIEN DE L'AMENAGEMENT RURAL

MM. Raymond Rémiard ou Guy Laroche assisteront au séminaire organisé par le Conseil Canadien de l'Aménagement rural. Ces importantes assises, où il sera question des disparités régionales et du développement socio-économique, se tiendront à Orillia, Ont., du 2 au 5 février 1969.

LES ORGANISMES QUI OEUVRENT AU SEIN D'UNE MEME REGION SE CONNAISSAIENT-ILS?

L'Office de planification du Québec, de même que les Conseils économiques se sont demandés s'ils connaissaient bien les divers organismes qui oeuvraient dans les régions? Il semble bien que bon nombre d'associations savent peu de choses de ce que font les autres organismes dans leur propre région. C'est pour combler cette lacune que l'Office de planification préparera des documents d'information qui décrivent le fonctionnement général de chacun des organismes, tant au niveau provincial, régional que local.

Une fois ces étapes franchies, les Conseils économiques seront en mesure d'entamer avec les organismes des discussions sérieuses concernant leur représentativité et leur rôle de coordination de l'action régionale.

LES SECRETAIRES VEULENT DIALOGUER

A cette assemblée du bureau de direction du CAE, un autre aspect de la coopération au niveau de la région a été discuté: celui des permanents. Par "permanents" on entend ici les organismes qui maintiennent un secrétariat avec ou sans employés à plein temps. Il en existe un bon nombre dans la Côte-du-Sud. — L'Union Catholique des Cultivateurs; M. André Thérèse; la Fédération des Loisirs; M. Paulin Dumas; l'Office des Producteurs de Bois; M. Jules Castonguay; la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste; M. Fernand Trudel; la CSN; M. Léopold Côté; le CAE; M. Guy Laroche; la Coopération de la Côte-du-Sud; M. Antonio Deschênes; le Conseil du Bien-Être; M. Valérien Lachance. — Tous ces organismes oeuvrent au niveau de la région, mais dans des secteurs différents. Bon nombre de ces secrétaires assistaient à la réunion et se sont prêts à participer à des rencontres régulières où tous les "permanents", qui travaillent dans des secteurs différents, discuteraient de leur domaine propre, mais dans une perspective régionale. Une première rencontre de ce genre est prévue d'ici la fin du mois.

REPertoire DES CONSEILS ECONOMIQUES

Deux documents, intitulés "Repertoire des Conseil économiques" et "Les Conseils économiques", seront bientôt disponibles pour les gens de la Côte-du-Sud. Ces volumes relateront dans les grandes lignes le travail de chacun des Conseils économiques régionaux, effectuée en 1967-68, ainsi que la position des CER vis-à-vis le Gouvernement et celle du Gouvernement par rapport aux CER. On sait que le Conseil d'Aménagement et d'Expansion de la Côte-du-Sud est un Conseil économique régional.

RAPPROCHEMENT ENTRE L'ETCHEMIN ET LA COTE-DU-SUD

Le CAE et l'Office de Développement de l'Etchemin (Dorchester) sont continuellement en rapport depuis un certain temps. Les contacts se multiplient entre les deux organismes et ce rapprochement pourrait bien être l'amorce d'une association ou d'une fusion permanente.

Des archives sont brûlées dans une bagarre à Tokyo

TOKYO 20 janvier (AFP) — Des documents, des livres et des films, constituant des archives précieuses et de grande valeur, contenant des comptes rendus parlementaires français et du matériel sur l'Allemagne nazie notamment, qui se trouvaient dans une salle de la faculté de Droit de Tokyo, ont été détruits au cours de la bataille de deux jours qui s'est déroulée à l'université, entre police et étudiants d'extrême gauche et, qui a pris fin hier, déclare-t-on ce matin, au rectorat.

Les dommages sont estimés à plus de 300 millions de yens (environ 4,250,000 \$). 8,500 policiers ont été mobilisés samedi et dimanche derniers, pour venir à bout des étudiants occupant le campus universitaire.

et qui ont utilisé pierres, cocktails molotov, lance-flammes improvisés et bouteilles d'acide, contre les policiers.

Lorsque les policiers sont parvenus à expulser le dernier carré des "irréductibles", barricadés dans le grand auditorium de l'université, tout le matériel avait été complètement saqué ou démolit, et baignait dans l'eau déversée par les lances d'incendie. Plus de 2,000 sièges ont été brisés, toutes les vitres cassées, et un piano à queue a même été employé pour ériger une barricade. Les bâtiments de l'université où les incidents se sont déroulés, offrent un spectacle de désolation complète.

Au total, 787 étudiants ont été arrêtés, au cours des incidents de samedi et dimanche.

L'HOTEL - DIEU DE RIVIERE - DU - LOUP, QUEBEC

Nouvel hôpital de 250 lits, recherche des infirmières autorisées, des infirmières diplômées, des auxiliaires en Nursing, une diététiste et des techniciennes en Laboratoire. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL

L'HOTEL-DIEU DE RIVIERE-DU-LOUP

Rue St-Henri — Rivière-du-Loup, P.Q.

COURS DES DENREES

MONTRÉAL (P.C.) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92.65; 93.65. Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en gros 46 à 46 1-2; coloré 46 1-4 à 46 3-4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par oruleau, No 1 en sacs: 18 1-2 à 19; autres catégories pour nourrissement 15 à 15 1-2.

Poudre de lait de beurre pour nourrissement 14 à 14 1-2; poudre de lait 5 1-2 cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles, \$1.00 les 50 lbs; I.P.E. \$1.40 à \$2.00 les 75 lbs; \$1.35 à \$1.40 les 50 lbs; \$1.36 à \$1.38 les 10 lbs; N-B. \$1.10 à \$1.15 les 50 lbs; \$1.29 à \$1.30 les 10 lbs.

Prix des oeufs: en cartons d'une douzaine: A-gros, 60.4; A-gros, 57.1; A-moyens 55.2; A-petits 46.9.



● Une photographie qui montre le premier ministre Trudeau feignant de se pendre à l'aide d'une cravate qui venait de lui être offerte par le Club national de presse à Ottawa, a remporté le titre de "Photo de l'année" de la Presse Canadienne pour 1968. Cet instantané qui a été croqué par le photographe Peter Bregg de la Presse Canadienne avait été choisi "Photo du mois de la PC" en septembre. M. Bregg est âgé de 21 ans. C'est la première fois cette année qu'on choisit la meilleure photographie des gagnants mensuels pour en faire la "Photo de l'année". Cette photographie comptait parmi les quelque 4.000 prises par les photographes des quotidiens canadiens et distribuées par la PC durant l'année. Le concours mensuel comporte une bourse de \$25, tandis que le concours annuel alloue un prix de \$100. M. Bregg, photographe professionnel depuis environ deux ans, "couvrait" la cérémonie du 17 septembre, à l'occasion de laquelle les journalistes ont présenté à M. Trudeau une carte de membre honoraire du Club national de presse. Son instantané a fait le tour du monde, grâce au service de transmission de la Presse Associée.

Selon un député créditiste

Un enfant de quatre ans a prouvé que l'avortement est "péché et criminel"

Par Gérard ALARIE

OTTAWA (P.C.) — Le député créditiste de Frontenac, M. Bernard Dumont, a déclaré vendredi aux Communes que son propre enfant de quatre ans lui a donné la preuve durant la récente période des Fêtes que l'avortement est péché et criminel, qu'il équivaut à un meurtre.

"Mon jeune enfant de quatre ans qui nous accompagnait à une visite chez des parents dans le temps des Fêtes 1968-1969, a dit M. Dumont durant le débat de deuxième lecture aux Communes sur le bill omnibus visant à amender le code pénal, se penchant un jour à la porte du cœur de sa tante lui demandait: "Ma tante, puis-je entendre ton bébé qui bouge?" "Et, a continué le député créditiste, de voir la joie de cet enfant disant: maman le bébé a bougé".

"Quatre ans et découvrir la vie dans le sein d'une mère qui était enceinte depuis 5 mois, pendant que dans ce Parlement canadien, on voudrait nous faire dire que la vie ne commence

qu'après 9 mois depuis la conception ou à la naissance" s'est exclamé le député créditiste.

"Non M. le président, nous ne pouvons en tant que chrétiens, a insisté M. Dumont, accepter le fondement d'une législation permissive en faveur des avortements.

Sur l'avortement, le bill omnibus propose qu'un comité de médecins au sein des hôpitaux soit habilité à déterminer que la continuation de la grossesse chez une femme mettrait en danger sa vie et sa santé, et que dans cette circonstance, l'avortement soit retiré de la portée du code pénal.

M. Dumont s'en est pris également aux dispositions du bill omnibus qui traite des actes sexuels.

BLAME

Il a blâmé le gouvernement libéral de donner prise, par son bill omnibus, "aux passions pour l'excitation et à l'affichage d'obscurités en public."

"Je suis profondément troublé, a dit M. Dumont, du fait que les hommes et les femmes s'acharnent à discuter ouvertement des sujets qui, pour motif de décence, ne devraient pas être soumis à des discussions osées et communes entre les deux sexes, encore moins en séance publique."

Blâmant la "littérature moderne de présenter des raisonnements dépravés", savoir, que "l'on nait homosexuel" M. Dumont a fait état d'un compte-rendu de journal qu'il avait lu et qu'il a dit être récent.

M. Dumont a fait lecture d'un compte-rendu selon lequel "quelque 100 homosexuels et lesbiennes ont bruyamment manifesté, hier, devant le parlement de La Haye, en Hollande, en signe de protestation contre une loi du pays rendant passible de quatre ans de prison les participants à des relations entre adultes du même sexe".

"Voici qu'en Hollande, a insisté M. Dumont, un pays de culture, un pays qui a des connaissances qui doivent être démontrées dans le monde entier, des relations entre adultes du même sexe mènent à quatre ans de prison quand, au Canada, on veut légaliser cette façon d'agir."

Continuant de citer le compte-rendu de journal portant sur la manifestation devant le parlement de La Haye, M. Dumont a lu: "Les adeptes du troisième sexe distribueront aux membres du parlement de Hollande des petits coeurs en sucre portant en inscription des mots comme: "amour", "bon baisers..."

"Quand nous voyons dans le bill omnibus des possibilités de légaliser ces choses au Canada, nous du Ralliement des créditistes, nous nous objectons", a insisté le député de Frontenac, ajoutant que son chef de parti, M. Réal Caouette, en voyage à l'extérieur du pays, formulait lui-même les convictions qu'il venait de présenter si M. Caouette était en Chambre.

OPPOSITION

Par ailleurs, un député libéral, M. Gordon Sullivan L.—Hamilton Mountain a déclaré qu'il ne pouvait appuyer le projet de loi bien que celui-ci, a-t-il dit, donne suite à des réformes requises depuis longtemps. Il s'est élevé contre le caractère "omnibus" du projet de loi précisant qu'il est opposé à la partie se rapportant à l'avortement.

M. Sullivan a affirmé que, comme avocat qu'il est, il estime que le droit à la vie surgit au moment de la conception. Ce droit était la source de tous les autres droits.

Il a ajouté que par le bill omnibus, le gouvernement visait à accorder à des femmes le droit de supprimer dans certains cas la vie humaine.

"Mais, a-t-il noté, il y a un an à peine ce Parlement s'était prononcé contre le droit de

supprimer la vie humaine en abolissant la peine capitale".

La peine capitale a été abolie en 1967 comme sentence possible découlant de meurtres, à l'exception des meurtres de policiers ou de gardiens de prison.

M. Erik Nielson PC — Yukon a déclaré qu'il était généralement d'accord avec la position sur le bill omnibus formulée par le député Sullivan.

Il a dit qu'il appuyait certaines sections du bill mais qu'il entretenait une ferme opposition contre d'autres sections.

"Le gouvernement, a-t-il dit, n'ouvre pas la porte sur la juste société mais sur la société permissive."

"Plusieurs Canadiens s'inquiètent de l'ouverture de la porte que le gouvernement tolérera", a-t-il dit.

Il a affirmé que le gouvernement semblait d'avis d'autoriser les actes d'homosexualité commis en privé par deux adultes consentants, et qu'ainsi des homosexuels pourraient être amenés à penser qu'en agissant comme ils le font ils se comporteraient comme des gentilhommes.

"M. le président, a insisté M. Nielson, si les homosexuels étaient des gentilhommes, ils ne seraient pas homosexuels."

Les mémoires rendus publics le 7 février

Dr Marcel TREMBLAY
OPTOMETRISTE
970, St. Antoine
Québec 3 524-2869

MATRISSEZ L'ANGLAIS
529-4888

STOKES
CULTIVATEURS DE SEMENCES DE QUALITÉ ET SPECIALISTES DE SEMENCES D'ORIGINE
NOUVELLES PLANTES pour Les Cultivateurs de Plantes de Plantes-Bandes
Sélection extra spéciale pour planter les meilleurs cultivateurs
• Végétal d'Inde - King Tul
• Végétal - Snow Cloth Select
• Végétal Hybride - Bellevue Blend
40 NOUVELLES VARIÉTÉS POUR 1969
ÉCRIVEZ S.V.P. pour notre Nouveau Catalogue 1969 en français
DES AUBOURNUS
SEMERENCES STOKES LITEE.
ST. CATHARINES, ONT. CAN.

OTTAWA PC — Le premier ministre Trudeau a révélé hier que son gouvernement avait suggéré le 7 février comme jour où les gouvernements provinciaux et fédéral pourraient rendre publics leurs mémoires en marge de la conférence constitutionnelle qui aura lieu du 10 au 12 février.

Le premier ministre a dit aux Communes, en réponse à une question du leader parlementaire néo-démocrate, M. David Lewis, qu'il n'avait pas encore reçu de réponse des provinces l'informant qu'elles acceptaient cette date.

Quant au mémoire du Comité permanent fédéral-provincial sur les affaires constitutionnelles, forme de fonctionnaires, il se pourrait qu'il soit publié le 3 février.

Toutefois, M. Trudeau a dit qu'il ne pouvait garantir cette date puisque c'est là une question qui ne relève pas du fédéral mais du secrétariat permanent de la conférence.

"Et, a continué le député créditiste, de voir la joie de cet enfant disant: maman le bébé a bougé".

"Quatre ans et découvrir la vie dans le sein d'une mère qui était enceinte depuis 5 mois, pendant que dans ce Parlement canadien, on voudrait nous faire dire que la vie ne commence

Réaction diplomatique avec le régime de Pékin bientôt?

OTTAWA PC — Le premier ministre Trudeau a indiqué vendredi aux Communes, qu'il espérait que le Canada puisse avoir des relations diplomatiques avec le régime de Pékin et celui de Formose.

Il a du même coup refusé de répondre directement à une question de M. Angus MacLean PC-Malpeque sur une déclaration faite mardi soir par le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, disant qu'il se pourrait bien que notre pays ait à rompre ses relations avec Formose s'il reconnaît le gouvernement de Pékin.

EUROPE : \$875
Voyez 10 pays : 28 mars au 17 avril
Voyage accompagné, comme l'en passe. Itinéraire beaucoup amélioré.
NOMBRE LIMITE.
Réserves au plus tôt à :
AGENCES FRANCISCAINES
500, 8e Ave. Québec 3. Tél.: 523-0031

Trudeau sera muet

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a dit vendredi, aux Communes, qu'il n'avait aucunement l'intention de faire une déclaration sur tous les accords culturels signés entre la France et le Canada.

Repondant à une question de M. Robert Muir PC — Cap Breton-Sydney, le premier ministre a ajouté que le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, serait peut-être heureux de le faire à l'appel des motions.

M. Muir avait demandé au premier ministre une déclaration sur le nombre d'accords culturels, le nombre de personnes intéressées et le coût de chacun de ces accords.

Pas de réponse

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Joliette, P.L. Roch LaSalle, a demandé vendredi au ministre de la Justice, M. John Turner, s'il avait l'intention de reconsidérer la peine de mort en face du nombre grandissant de meurtres au Canada.

Le ministre n'a pas répondu. La peine de mort a été abolie pour une période d'essai de cinq ans au Canada, sauf en ce qui a trait au meurtre de policiers et de gardiens de la paix.

Une précision

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré hier aux Communes qu'il n'était pas question que la charte des droits de l'homme et celle des droits des consommateurs soient fondées en une seule.

M. Trudeau a apporté cette précision en réponse à une question de M. André Fortin (RC-Lotbinière).

PREMIER PRIX:
\$15,000.

\$33,000* en prix
322 PRIX

PLEIN FEU SUR LA BOUGIE

1er PRIX \$15,000.
2e PRIX 3,000.
3e PRIX 1,500.
4e PRIX 750.
5e PRIX 450.

5 prix de 300. chacun
7 prix de 150. chacun
13 prix de 75. chacun
292 prix de 30. chacun

Une seule bougie gagnante ne peut pas valoir un prix triple, même si elle est accompagnée de plusieurs autres bougies non gagnantes... car il faut deux bougies gagnantes pour se mériter un prix triple.

Or, comme il y a toujours deux bougies gagnantes dans une même boîte, on a tout intérêt à acheter des boîtes de deux bougies. Des boîtes à \$2, voilà le secret pour se mériter le GRAND PRIX de \$15,000.

Si vous manquez de bougies, composez 656-4711.
Vos appels seront reçus après 7 h p.m.

Les personnes qui détient des bougies gagnantes sont invitées à participer gratuitement à une émission de télévision (CFRC-TV), en fin de soirée samedi, au cours de laquelle des prix de présence seront attribués. (EN LINGOTS)

Ce soir... on s'allume!

Un appareil de télévision couleurs de 19" ainsi que sept radios seront attribués parmi les vendeurs de bougies, le soir du couronnement au Calisée. Le tout, gracieuseté de American General Supply of Canada Ltd.

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES à prix avantageux
Le rendez-vous des FUTURS MARIÉS
Gaston LEVESQUE INC.
122, ave. Plante - Ville Vanier
683-3471

L'ENDROIT IDEAL POUR SOUS SOL

FOAM ISOLANT 1ère qualité mille pieds \$68.00	EPINETTE 2" x 3" x 8" le morceau 36¢
PORTES INTERIEURES 24" \$5.65 30" \$6.75	TUILES A PLAFOND Blanches unies ch. 10 1/2 Blanches unies ch. 13
MASONITE 4' x 8' feuille \$140	VENEER A PLANCHER 4' x 8' \$6.65 4' x 8' 3/4" \$7.95

BOIS DE TOUTES SORTES
(Taxe fédérale incluse)
Aussi matériaux neufs et usages de toutes sortes à prix d'oubliés.
MODERN PLYWOOD REG'D
74 Boul. Pie XI - Ville de Belair - Tél.: 842-1911
OUVERT LE SOIR — LIVRAISON QUEBEC ET ENVIRONS

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Le colloque sur la formation des maîtres: déceptions et ambiguïtés

par Uriel POITRAS

Le colloque provincial sur l'avenir de la formation des maîtres au Québec s'est terminé hier à l'Ecole normale Laval par un point d'interrogation: est-ce la peine de renouveler une telle expérience?

Le colloque que le ministère de l'Éducation s'est plu à qualifier d'États généraux de la formation des maîtres, a recueilli sa grande part de déceptions et d'ambiguïtés.

Les professeurs de l'Ecole normale Laval auraient aimé y voir l'occasion d'une mise sur papier des volontés majoritaires des quelque 500 intéressés à la formation des maîtres. Ils se disent ensuite que tout était décidé d'avance dans les nombreux documents du ministère de l'Éducation et qu'une telle consultation n'était que du tapage à l'œil.

La réunion plénière s'est envenimée à un tel point sur ces propos — surtout lorsque les professeurs de l'Ecole normale Laval se sont retirés de l'assemblée — que M. Arthur Tremblay, sous-ministre de l'Éducation a senti le besoin de rappeler les objectifs de cette rencontre, que tous semblaient avoir oubliés. Selon M. Tremblay, il s'agissait de fournir l'occasion à tous les groupes impliqués dans la formation des maîtres de confronter leur point de vue sur les orientations qui se prendront dans ce domaine. La rencontre visait en outre à alimenter la réflexion et les délibérations des organismes de travail mandatés pour organiser la formation des maîtres.

Pas question donc de com-

ler les volontés démocratiques des participants et de s'y tenir comme à la Bible de la formation des maîtres.

Formation relevant de l'enseignement supérieur

Quoi qu'il en soit, trois commissions de travail ont produit un bon nombre de résolutions dont la principale est que "la formation des futurs enseignants doit relever de l'Enseignement supérieur et être faite dans des institutions reconnues comme de niveau universitaire, quels que soient les niveaux d'enseignement et le champ de spécialisation auxquels les candidats se destinent".

En conséquence, la formation des maîtres devrait, selon cette commission, être assurée par les universités déjà existantes; l'Université du Québec et les centres universitaires. Ce qui laisse sous-entendre que les écoles normales actuelles devraient, pour continuer à former des maîtres, être rattachées aux universités.

Un autre principe de base a été mis sur le tapis et qui consiste à vouloir que les formateurs de maîtres des écoles normales d'Etat et des écoles normales privées d'aujourd'hui participent de droit à la mise en place des nouvelles structures dans lesquelles se formeront les maîtres de demain. De même, il a été proposé

que les centres de formation de maîtres prennent des mesures concrètes propres à favoriser chez le maître le développement de deux caractères fondamentaux, soit la possibilité de communication interpersonnelle et la possibilité d'animation d'un groupe.

Enfin, considérant que les stages sont à la base de toute formation d'ordre psycho-pédagogique, il a été proposé d'accentuer concrètement les stages en les prolongeant; de donner à l'enseignement psycho-pédagogique une nouvelle orientation plutôt pratique que théorique, greffée directement sur les stages et d'officialiser le statut du maître d'application.

Voeu du Comité de formation des maîtres

Examen de qualification libre

par Uriel Poitras

Le Comité de formation des maîtres, organisme chargé d'aviser le ministère de l'Éducation, a recommandé à ce dernier que, dès cette année, l'évaluation ministérielle ne s'exerce plus sous la forme d'un examen éliminatoire.

On se souvient que l'institution, l'an passé, d'un examen de qualification obligatoire et éliminatoire avait soulevé chez les étudiants-maîtres beaucoup de contestations et que plusieurs associations d'écoles normales l'avaient boycotté.

Le comité de formation des maîtres recommande en outre au ministre d'étendre rétroactivement les examens d'excellence et de qualification aux candidats des promotions de 1967-68. Dans l'esprit du comité, le ministre devra en effet organiser pour la présente année scolaire un examen de qualification et d'excellence, dont les caractéristiques seraient les suivantes: examen provincial, standardisé et libre.

Il s'ensuivrait que les résultats de cet examen n'au-

raient aucune influence sur l'octroi du brevet d'enseignement, mais seraient en revanche consignés au dossier du candidat.

"Pour décerner une autorisation d'enseigner à un candidat, le ministre doit s'appuyer sur une présomption de qualification, affirme le comité. Or, le comité ne pense pas que les examens ministériels de 1967-68 aient augmenté de façon valable et évidente les garanties sur lesquelles le ministre pouvait baser cette présomption".



Des comités d'étude ont pour tâche d'enquêter sur le coût des services d'hygiène et d'en faire rapport à un comité fédéral-provincial. Participant aux délibérations sur ces services d'hygiène: MM. G.B. Rosenfeld, conseiller fédéral en administration hospitalière; P. Pleau, de l'hôpital Saint-Sacrement, de Québec; les docteurs R. Dufresne, de l'Université de Sherbrooke et R.B. Goyette, directeur de l'Assurance-hospitalisation et des services de diagnostic.

Les enseignants grévistes sous le coup d'injonctions

QUEBEC PC — La Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec prendra des injonctions au nom des Commissions scolaires concernées qui l'autorisent, dès qu'une grève tournante d'enseignants se révélera illégale au sens du Code du travail, tel qu'interprété par le ministère du Travail.

C'est ce qu'a déclaré hier un porte-parole de la FCSCQ, précisant que déjà la Commission scolaire de Ste-Foy a autorisé la fédération à prendre cette mesure jeudi après que huit enseignants de cette commission se soient déclarés en grève.

Ces enseignants, membres de l'Association des instituteurs et institutrices de la banlieue de Québec, ont fait une courte grève en raison de la mauvaise interprétation d'une directive syndicale mais ils ont repris leurs cours après qu'on eut clarifié la situation.

Toutefois, la Commission scolaire de Ste-Foy a voté une résolution autorisant la fédération à prendre une injonction en cas de grève illégale de ses enseignants, au sens du Code du travail, qui exige qu'un avis préalable d'au moins huit jours

soit donné au ministre, lui indiquant le moment où on entend recourir à la grève.

Selon le ministère du Travail, "le moment" signifie la date et l'heure du déclenchement de la grève, ce que conteste la Corporation des enseignants du Québec qui se dit prête à régler ce litige devant les tribunaux.

Toutes les associations d'enseignants qui ont fait parvenir un avis au ministre du Travail jusqu'ici ont indiqué le jour mais non l'heure de la grève, interprétant l'article 99 du Code du travail au sens de la CCQ.

INJONCTION

Lorsqu'une de ces associations entreprendra la grève tournante, celle-ci sera illégale selon l'interprétation du ministère du Travail et la FCSCQ prendra une injonction si la

Commission scolaire concernée le désire.

Par ailleurs, la Fédération des Commissions scolaires vient de publier une nouvelle liste de 14 associations d'enseignants qui se sont opposées à la grève tournante.

Il s'agit des Associations d'enseignants des Bas-Francs, de Verdun, de Lasalle, du secteur Pointe-Claire de l'Association du Lac St-Louis, de la Mauricie de Maisonneuve, de St-François, du Nord-ouest que-

bec, secteur Amos, de l'Outaouais, des Mille-Isles, de Duvernay, du Saguenay, de Louis-Hémon dans le secteur Roberval, du Nord-ouest québécois, secteur de la région Harriana, et d'un secteur de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Selon la FCSCQ, cette liste pourrait s'allonger dès aujourd'hui alors qu'on connaît le résultat des votes pris hier par les enseignants de plusieurs associations qui ne sont pas encore prononcées.

SPECIALISTE DE LA VUE

Dr Laurent Massicotte

OPTOMETRISTE

LENTILLES CORNÉENNES

1115, rue ST-JEAN — Québec — 522-2516

les notaires

Demers, Corriveau, Demers, Croft & Auger

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUES

41 1/2, rue d'Auteuil, Québec 4e 525-4801

1115, avenue Bégin, Lévis 837-3645

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DES YEUX

VERRES DE CONTACT

Centre d'Achats Place Laurier

2700, boulevard Laurier, Ste-Foy

Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél.: 653-8486

Le soir: mardi, jeudi, vendredi.

Mrs BROWN IS TAKING THE BUS...



MAITRISEZ L'ANGLAIS, METHODE AUDIO-VISUELLE

12 élèves à la fois • Conversation seulement • Cours du jour et du soir • Aussi cours à domicile et cours d'espagnol et de français

Pour renseignements, brochures ou rendez-vous

529-4888

LABORATOIRE LINGUISTIQUE DU QUÉBEC

174 OUEST, GRANDE-ALLÉE, QUÉBEC

La machine à déboulonner les grèves tournantes fonctionne

Par URIEL POITRAS

Il semble que l'entreprise de la Fédération des commissions scolaires, visant à déboulonner la machine des grèves tournantes avant qu'elle ne produise ses effets, ait eu quelque succès à St-Agapit, comté de Lotbinière.

Selon un porte-parole des commissaires, M. Réjean Doyon, les 20 professeurs de cet endroit ont signé la demande de leurs patrons une déclaration qui se lit à peu près comme suit: "Je soussigné, certifie que je serai en classe et donnerai mon enseignement comme prévu à mon horaire, le 31 janvier 1969 et les jours ouvrables suivants".

Or nous savons très bien que pour le territoire de la régionale de Tilly les grèves tournantes ne doivent débuter qu'à partir du 31 janvier.

Le président de l'Association des instituteurs de la banlieue

de Québec, M. Guy Beaudin avait déclaré avant-hier que c'était de la pure provocation de la part des commissaires d'écoles et que les professeurs d'au moins deux écoles ne s'étaient pas laissés prendre, à savoir celles de Laurier-Station et de St-Augustin où les commissaires leur ont offert de signer de tels papiers.

M. Doyon a expliqué que les commissaires agissaient de cette façon à cause d'une simple question d'administration. Or c'est justement l'administration que les grèves tournantes veulent toucher. "Nous avons besoin de savoir si nous pouvons compter sur l'ouverture des classes pendant ces jours précis", a expliqué M. Doyon. Donc élimination de l'élément surprise.

M. Doyon a de plus déclaré que des rencontres semblables entre commissaires et professeurs se préparent dans les autres écoles.

Une autre bombe explose

MONTREAL (PC) — Une bombe placée dans un sac brun a explosé durant l'heure du lunch, hier, à l'extérieur des bureaux de la Noranda Mines Ltd. au septième étage d'un édifice situé au cœur du quartier des affaires de la métropole.

Personne n'a été blessé. Un agent de sécurité, Charles Passmore, âgé de 65 ans, a pris la bombe et l'a posée sur le palier d'un escalier peu utilisé et a fermé la porte y conduisant.

Mais l'explosion a fait éclater les vitres des fenêtres depuis le quatrième jusqu'au 10e

étage de l'édifice de la Banque de la Nouvelle-Ecosse située à l'angle des rues St-Jacques et McGill, démolit une grande partie d'un mur et tordit une section de l'escalier de métal. On estime les dégâts à \$100,000.

Les deux policiers qui dirigeaient l'évacuation du septième étage, Raymond Girard et J. Clayton, furent projetés par terre sous le choc de l'explosion, mais ils se sont relevés indemnes.

La police a déclaré avoir reçu un appel téléphonique anonyme à 12.35 h. à ce sujet et la bombe a explosé à 12.55 h. pendant qu'elle avertissait les occupants de l'édifice d'avoir à quitter les lieux.

La compagnie Noranda Mines, qui est impliquée dans un conflit linguistique et scolaire à Matagami, un centre minier du nord-ouest québécois, a été la cible de critiques récemment de la part des nationalistes québécois au sujet de ce que ceux-ci appellent sa politique anti-française.

L'engin a été découvert à l'extérieur du bureau de la Noranda par Charles Labarre, un employé d'une firme de courtage qui occupe le même édifice.

"C'était dans un sac de papier brun", a-t-il dit. "J'ai frappé à la porte du bureau de la Noranda et j'ai demandé à la receptrice si l'on avait commandé un lunch. Elle m'a répondu que non".

"Cela s'est alors levée pour aller le ramasser, mais je lui ai dit qu'elle ne devrait pas parce que ce pouvait être une bombe".

La standardiste de la Noranda a alors téléphoné à M. Passmore, un agent de sécurité de la Banque de la Nouvelle-Ecosse et qui fut membre de la police de Montréal pendant 35 ans.

"Cela faisait un bruit de tic tac", a dit M. Passmore. "Je l'ai pris, je l'ai placée sur le palier et j'ai fermé la porte. J'ai alors appelé la police et, pendant que j'attendais leur arrivée, la bombe a explosé".

"Il a été le véritable héros", a dit le courtier Steve Kornal,

Michel Pinard, animateur

COURS DE DYNAMISME SOCIAL

art oratoire, dynamisme de groupe, psychocorrection

Prix spéciaux pour groupe

Tél.: 872-1217

En vous déplaçant vous pourrez recevoir GRATUITEMENT un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltonne destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareils acoustiques. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE

J.-R. PEYROT, dépt 26

451 est, boul. Charest

Québec

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES
DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
590, ST-CYRILLE Ouest
Bur.: 681-4424 — Rés.: 527-2815

AVOCATS
GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C.N. DORION, c.r.
RAYMOND-A. GAGNON, L.L.L.
29, rue Ste-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247

165, GENERAL BEARING SERVICE
Prince-Édouard
Québec
529-9088 LITE

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée
500 est, Grande-Allée, Québec
Strictelement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471

Docteurs Remy Beaulieu J.-Ls LaBarre
OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE
et verres de contact
363, de la Couronne
Tél.: 524-2413

LIGUE AMÉRICAINE DE HOCKEY
DIMANCHE
26 janvier
MARDI
28 janvier
à 8h.05 p.m.



colisée
525-8101, loc. 31 et 33

CLEVELAND LES AS
PRIX DES BILLETS
\$3.50, \$2.50, \$1.75
(Taxe et charge de service incluses)

LIGUE JUNIOR "A"
Vendredi 31 janvier à 8h. 15
SHAWINIGAN
VS
AS JUNIOR

Constructeurs! -- Contracteurs!
AUGMENTEZ VOS PROFITS!



Talbot Equipement Ltée
205, RUE ST-PAUL, QUÉBEC
Tél.: 692-1645

"Visa le théâtre, tuas l'Estoc"!?

Commentaire de JEAN ROYER

La conférence de presse que donnait cette semaine M. Jean-Noël Tremblay à la suite des vendications du Mouvement d'Action pour le théâtre à Québec. Les comédiens en sont au même point: le chômage. La politique du Grand Théâtre n'est pas encore définie. Aucune direction artistique et administrative n'est en place. L'aménagement du petit théâtre et des studios du Conservatoire dans l'édifice du boulevard St-Cyrille n'est pas encore donné à un contracteur. Quant à la politique culturelle pour Québec, le ministre a bien affirmé qu'elle n'existe pas et que l'on compte l'élaborer avec les gens de théâtre de Québec. Autrement dit, on n'est plus avancé qu'en septembre, et même pas plus qu'il y a trois ans, alors que M. Jean-Noël Tremblay prenait la direction du ministère. Québec attend toujours.

Pourtant, au début d'octobre 1968, M. Yvon Dufour, directeur du Service du Théâtre nous affirmait d'un ton convainquant: "Les études sont terminées, nous en sommes au stade des décisions". Aujourd'hui, le ministre nous dit: "nous ne pouvons rien décider, nous ne pouvons élaborer de politique sans consulter les gens de théâtre et nous aurons, pour ce, des réunions à compter du mardi 28 janvier." Ces propos contradictoires tendent à prouver un manque de bonne foi du ministre des Affaires culturelles.

Il est clair que le ministre n'a pas pris et ne prend pas encore ses responsabilités. C'est aujourd'hui seulement qu'on invite les gens de théâtre à l'élaboration d'une politique, alors qu'on disait l'élaborer depuis trois ans. Le ministre veut prendre à témoin les artistes seulement aujourd'hui. En somme, c'est une façon de guiser de jeter un blâme sur les gens de théâtre et de se décharger des responsabilités non assumées depuis trois ans, c'est-à-dire depuis que M. Jean-Noël Tremblay est ministre des Affaires culturelles.

Car, d'autre part, M. Tremblay excuse son ministère, depuis trois ans, en accusant l'administration de son prédécesseur et en arguant que son ministère est jeune. Mais ce ministère est moins jeune qu'il y a trois ans! Et il est démagogique d'attribuer les torts de la situation actuelle à son prédécesseur parti depuis trois ans déjà. C'est trop facile. Le silence et l'inaction du ministère actuel en matière de théâtre sont inexcusables. Et ce n'est pas en remettant le tout sur les gens de théâtre, que le ministre prendra ses responsabilités. S'il est si essentiel de les consulter (M. Tremblay nous dit depuis trois ans qu'il ne cessait de consulter les gens de théâtre), pourquoi ne le fait-on qu'aujourd'hui? Est-ce que, depuis septembre, on a réfléchi au ministère sur la seule consultation des gens de théâtre? C'est pourtant le seul élément dynamique de la déclaration du ministre cette semaine.

Et encore, il est évident qu'après la formation du Mouvement d'Action pour le théâtre à Québec, le ministère veut prendre à son compte ce groupe et l'assimiler: c'est une manœuvre, typique de notre système politique, d'absorber et d'annuler des forces d'opposition.

D'autre part, le ministre n'est pas honnête et fait un procès d'intention quand il insiste que le M.A.T.Q. se confond avec un seul organisme de théâtre. La réalité est que le M.A.T.Q. réunit une soixantaine de gens de théâtre de la majorité des organismes et des groupes de Québec. On voit ici le jeu du ministre, dans ces insinuations.

LES ELEMENTS POSITIFS

La déclaration de M. Tremblay contient aussi des éléments positifs. Le ministre affirme bien qu'il considère Québec comme centre prioritaire et qu'on investira des sommes plus importantes dans l'établissement d'une ou de plusieurs compagnies à Québec. Cela implique que la politique du ministère ne se limitera pas aux productions du Grand Théâtre et que des troupes seront aidées en dehors de la Cité parlementaire. M. Tremblay affirme aussi la liberté des organismes de théâtre et refuse le dirigisme d'Etat.

Enfin, le ministre dit accorder une subvention au Théâtre du Vieux Québec, qui a soumis un plan d'animation et de diffusion. Mais là encore, rien n'est précis, puisque le dossier n'est pas complet. Et l'annonce de cette subvention n'apporte, en fait, rien de nouveau pour cette saison. On ne peut prévoir quand le TVQ rouvrira ses portes.

UN BOUC-EMISSAIRE

Par ailleurs, le ministère des Affaires culturelles prend le Théâtre de l'Estoc comme bouc-émissaire de la situation du théâtre à Québec. Sans en énoncer les critères, on affirme que ce théâtre ne s'est pas imposé à Québec et qu'il a dérogé des

politiques du ministère qui l'a subventionné. Affirmations très faciles et démagogiques, quand elles ne sont pas prouvées. L'Estoc a eu un public de 2.000 personnes, soit plus que n'importe quelle troupe (provisoire) n'en a eu (sa l'Estoc excepté le théâtre d'été). La Fenêtre, à Québec, a implanté le théâtre à Québec. Toutes les troupes nées à côté de l'Estoc sont disparues. La seule tradition théâtrale à Québec, la seule continuée, est celle de l'Estoc. Qui peut le nier?

Si la qualité des spectacles de l'Estoc est diminuée, on peut se demander quels étaient les moyens de production. Pour une saison complète de cinq ou six spectacles, l'Estoc avait une subvention de \$25.000, soit une subvention égale à celle que recevaient d'autres troupes pour un seul spectacle.

D'autre part, comment le ministère, qui a droit subventionner durant plusieurs années une troupe, c'est-à-dire en ayant approuvé les programmes soumis, peut-il aujourd'hui blâmer cette troupe de ce qu'elle a fait? Le ministère peut, en dialoguant avec la troupe, trouver des moyens d'améliorer, c'est nécessaire. Mais il est négatif et arbitraire de tout condamner d'un coup de patte et de nier, sans preuve, tout ce qui s'est fait. C'est un procès d'intention indignes d'un ministre vis-à-vis des individus, et non un jugement objectif de la situation

d'un organisme. Il me répugne d'ailleurs de révéler la façon d'agir de M. Yvon Dufour, directeur du théâtre, dans cette affaire de l'Estoc. Des membres du cabinet de M. Tremblay ont d'ailleurs reproché cette façon d'agir, disant que ce n'était pas le mandat de M. Dufour. Et il est évident que ce ministère des Affaires culturelles est plein de contradictions.

Chose certaine, le ministère porte un blâme à l'administration de l'Estoc, alors qu'on s'est employé à faire disparaître la direction artistique de ce théâtre. Il est clair qu'on s'attaque à des individus, non à un organisme en tant que tel. Il est difficile de comprendre comment M. Jean-Noël Tremblay se laisse ainsi bernier et ne cherche pas une vue plus objective de la situation de l'Estoc et des intentions de M. Yvon Dufour.

Le ministère veut donc régler les dettes de l'Estoc. Et ne subventionnera ce théâtre qu'après "une période de probation", non déterminée d'ailleurs. Or, on sait qu'il est impossible aujourd'hui de produire sans subvention: c'est la raison pour

laquelle le Théâtre du Vieux Québec a fermé ses portes. La déclaration du ministre équivaut donc à une condamnation à mort de l'Estoc. C'est-à-dire que le ministre a visé le théâtre et tué l'Estoc; comme dans la chanson. Au lieu de corriger, d'améliorer une situation, il la fait disparaître. C'est bien plus simple! C'est vite liquidé! Et après, le ministre déplore que Montréal polarise les comédiens de Québec! Ce n'est pas en faisant disparaître un théâtre qu'on améliore le sort des comédiens et qu'on anime une région. Cela est d'autant contradictoire qu'il y a un an, le ministère des Affaires culturelles annonçait à hauts cris que la petite salle du Grand Théâtre allait à l'Estoc. Et aujourd'hui, le ministère a changé son fusil d'épaule, c'est le cas de le dire. Visa le théâtre, tuas l'Estoc!

C'est sans doute ce procès d'intention et ce jugement subjectif et arbitraire qui a fait dire à M. Jean-Noël Tremblay, lui-même, à l'émission "Présent" de Radio-Canada, mardi après-midi: "Nous ne voulons pas de théâtre de chapelle fait pour

une petite série d'amis," en parlant de l'Estoc. Alors que ce théâtre a fait jouer et vivre tous les comédiens de Québec, y compris certains de Montréal, dont M. Yvon Dufour. Une telle déclaration mesquine est déplorable venant d'un ministre qui ne s'est jamais intéressé, ni de près, ni de loin, aux activités du théâtre de l'Estoc.

Ayant été personnellement mêlé activement au théâtre à Québec, et à tous les groupes, depuis dix ans, en dehors de toute mesquinerie, je peux affirmer que la condamnation à mort de l'Estoc est une injustice flagrante pour le public et le milieu. Une injustice facile à constater et à prouver. Il faut être mesquin et malhonnête, pour ne pas reconnaître l'implantation à Québec de l'Estoc, le seul théâtre professionnel qui ait survécu depuis douze ans au Québec, avec le TNM et le Rideau-Vert. Nous y reviendrons.

THEATRE et MARIONNETTES
présente
PLOU-PLOU et la Fusée Lunaire
mise en scène Marc Legault
Dimanche 26 janv. - 1h30 et 3h30
THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE
Pavillon des Sciences de l'Administration
Admission: Adultes \$1.00 — Enfants \$0.75
Dernière représentation

palais montcalm les 5-6-7 février à 8h.30
NANA MOUSKOURI et les **ATHENIENS**
Billets en vente au guichet de 10h. a.m. à 6h. p.m. \$3.50 à \$5.50

palais montcalm les 21, 22 et 23 février à 8h.30
CLAUDE LEVEILLEE
direction musicale et arrangements ANDRÉ GAGNON
BILLET EN VENTE AU GUICHET \$1.50 à \$4.50

palais montcalm
A la demande générale
"UNE SOIREE ADDITIONNELLE"
Le 27 janvier à 8h.30
"L'OSSTIDCHO" meurt
Folie totale et musicale
avec **ROBERT CHARLEBOIS**
LOUISE FORESTIER
YVON DESCHAMPS
MOUFFE - JACQUES PERRON
et le **QUATUOR DU NOUVEAU JAZZ LIBRE DU QUEBEC**
Billets en vente au guichet \$1.50 à \$3.50

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS
"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Épiscopat canadien). Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films. D'autres renseignements sont donnés, complémentaires, sous forme abrégée.

EXPLICATIONS
CONVENANCE POUR LES JEUNES. — E-enfants; A—adoles. nts. VALEUR ARTISTIQUE: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

L'OSSTIDCHO REVIENT AU PALAIS MONTCALM

Une représentation supplémentaire du spectacle "L'Osstidcho Meurt..." sera donnée au Palais Montcalm lundi soir, le 27 janvier à 8h.30. Parlant de ce spectacle, Denis Tremblay disait: "Il y a peu de surprise dans la version 'King Size' de l'OSSTIDCHO, qui présente Robert Charlebois, Louise Forestier, Yvon Deschamps et Mouffe. Ceux qui ont vu, entendu et participé à ce spectacle cet été, au Théâtre de Quat'Sous, retrouveront cependant le même esprit frondeur auquel se sont ajoutés de nouveaux monologues et de nouvelles chansons. Au départ, la présentation est la même que celle qui a précédé au Théâtre de Quat'Sous. Le rideau est constamment ouvert sur un échafaudage de fer. C'est là que le Quatuor du Nouveau Jazz libre du Québec est juché, en compagnie de l'organiste. Puis Deschamps s'amène et, avec la permission peut-être forcée d'un certain M. Lacroix, demande aux spectateurs des balcons d'occuper les sièges laissés libres dans l'orchestre. Cela ne s'est jamais vu sans doute dans un théâtre montréalais. C'est, d'une certaine façon, faire fi de l'esprit de classe..."

UN SON ACTUEL
Et le spectacle... se poursuit avec, en première partie, le tour de chant de Robert Charlebois et Louise Forestier. Qu'en diront les chansons qui le composent ont un son très "actuel". Les amateurs de Rolling Stones et autres groupes de ce genre savent ce que je veux dire. De plus, les textes ont une liberté dans l'expression, une couleur dans l'expression qui en font de véritables bijoux.

L'auteur-compositeur Robert Charlebois dépasse actuellement tout ce qui se fait dans la chanson au Québec. Au point de vue musical et sonore, c'est plus fort que tout ce que font les Sinners et autres groupes québécois.

Louise Forestier utilise avec aisance une voix aux accents multiples, aux possibilités abondantes. Nous avons hâte de l'entendre dans un tour de chant solo.

UN PERSONNAGE
Yvon Deschamps donne à cet OSSTIDCHO des moments parmi les meilleurs. Dans l'OSSTIDCHO KING SIZE, il reprend avec bonheur son monologue du garçonneux d'avoir une "job steady" et un "bon boss".

Il a ajouté cette fois un second monologue avec le même personnage qui assiste au défilé du 24 juin dernier en compagnie de son petit garçon. C'est d'une vérité autre que celle du tristement célèbre reportage... télévisé qu'on en fit.

Quant à Mouffe, elle se promène à travers tout ça avec désinvolture et charme.

PARTICIPATION REELLE
En somme, le spectacle est intéressant parce que, en plus du matériel de qualité que l'on y présente, on fait appel constamment à la participation du public. Mais cette participation n'est ni artificielle, ni fautive. C'est-à-dire que la convention scénique (les artistes sur scène et le public dans la salle) est respectée. Elle n'est toutefois pas camouflée et endossée implicitement comme au théâtre, par exemple. C'est là un des nombreux mérites de l'OSSTIDCHO KING SIZE.

Subvention pour le TRV

QUEBEC — Le Théâtre du Rideau Vert a reçu, pour sa saison 1968-69, une subvention de \$120.000 du ministère des Affaires culturelles, cette aide est octroyée afin de lui permettre de continuer la production de spectacles de qualité.

Le Rideau Vert célèbre, cette année, son 20^e anniversaire. Depuis ses débuts, parmi ses nombreux succès, figurent la pièce de M. Michel Tremblay, Les Belles-Sœurs; à sa présentation le théâtre fit salle comble durant toutes les représentations.

Le Rideau Vert s'efforce d'avoir toujours dans son répertoire des auteurs québécois; ainsi pour la saison 1968-69 on peut mentionner encore une autre création. Les Posters de Claude Léveillé et de Louis-Georges Carrier. Parmi les autres pièces qui ont été présentées cette saison, il y a eu Ce Soir, On improvise de Pirandello, L'Oiseau Bleu de Maurice Maeterlinck et, enfin, La Jalouse de Sacha Guitry, présentement à l'affiche à Montréal.

La direction du théâtre a décidé d'ajouter cette saison, quelques spectacles pour enfants, tous les samedis et dimanches, en matinée. Le Rideau Vert tente de toucher un public de plus en plus étendu comme le démontre la variété de ses productions.

Tout en continuant à jouer sur la scène du Stella, à Montréal, le Rideau Vert effectue des tournées, chaque année dans les principales villes du Québec. L'aide du ministère des Affaires culturelles, que le Rideau Vert reçoit depuis huit ans, vise à soutenir cet effort pour la diffusion d'un théâtre de qualité.

Un passe-temps agréable et divertissant

MOT-CACHE No 203 8 LETTRES CACHEES Le temps

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité... trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.
- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".
- Le mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encercées HORIZONTALEMENT SEULEMENT.
- Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc. Reproduction interdite par l'auteur."

A	air	calme	éclat	glace	météo	ondée	solstice
al	alizes	chaleur	effet	goutte	mistral	orage	sphère
année	cinquante	état	grille	grain	mouvement	ouragan	stratosphère
atome	ciel	F	H	halo	N	parapluie	température
aube	cirrus	foehn	heure	neige	R	printemps	tempête
automne	climat	foudre	hiver	nimbus	radar	terre	tonnerre
azote	courant	frais	horloge	nuage	rafales	tonnades	typhon
B	baromètre	fusée	humidité	nuées	rosée	V	vents
beau	D	G	I	nuits	S	saïson	Z
bora	dégel	gaz	ion	nuage	sec	soleil	zonda
borée	déluge	gelée	L	nuage	seul	zone	
brise	E	giboulée	lueur	O			
brume	eau	gironette	M	ombre			
	éclair	givre	matin				

Le mot-caché du problème No 200: CHASSE-CLOU

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	S	E	U	R	C	N	T	M	C	E	S	E	M	O	T	A	M	I	L	C
2	Z	U	C	C	E	N	I	I	E	E	N	N	A	C	H	A	L	E	U	R
3	O	A	R	I	A	S	E	U	N	T	G	O	U	T	T	E	B	A	I	O
4	N	F	G	R	T	L	E	O	I	O	N	O	H	P	Y	T	E	A	M	S
5	E	E	U	R	I	S	M	C	U	L	I	E	L	O	S	B	B	E	O	E
6	E	O	A	S	O	C	L	E	L	R	E	R	M	R	U	E	U	L	U	E
7	C	L	L	E	E	E	T	O	Z	A	A	R	I	E	O	A	A	A	S	R
8	A	G	E	T	T	E	T	E	S	O	T	G	R	D	V	H	E	F	S	T
9	L	E	R	T	A	I	S	E	R	P	N	E	A	E	R	U	R	A	O	E
10	G	L	V	E	T	I	D	I	M	U	H	D	D	N	N	O	O	R	N	M
11	P	E	I	U	L	P	A	R	A	P	T	E	A	Z	I	N	N	M	A	O
12	R	E	G	O	B	E	F	G	S	R	E	A	R	D	D	A	O	T	Z	R
13	I	T	N	R	N	H	E	O	F	T	F	T	R	E	D	T	I	T	E	A
14	N	E	I	I	I	S	T	E	U	S	E	S	E	E	U	N	T	R	L	B
15	T	S	M	G	U	A	B	E	M	D	T	F	S	A	P	I	B	I	O	E
16	E	A	B	E	R	R	L	O	R	U	R	N	F	R	P	M	Z	R	G	L
17	M	I	U	T	R	A	B	C	R	R	R	E	E	E	O	E	E	A	A	E
18	P	S	S	R	N	U	I	T	E	A	E	B	R	V	S	E	R	T	D	G
19	S	O	L	A	I	R	E	N	O	T	U	S	G	I	B	O	U	L	E	E
20	E	N	O	L	C	Y	C	H	I	N	O	O	K	H	E	G	U	L	E	D

68/69
saïson
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
MATINEE LYRIQUE
Palais Montcalm le dimanche 26 janvier, 15h.30
WILFRID PELLETIER - chef d'orchestre
HUGUETTE TOURANGEAU - mezzo - soprano
PROGRAMME
1. Ouverture "l'italienne à Alger" ROSSINI
2. L'altra notte in fondo "Meistofele" BOITO
Oh mio Fernando "La Favorita" DONIZETTI
Soliste: Hugnette Tourangeau
3. Interlude et danse No 1 en la mineur "La Vida Breve" DE FALLA
4. Suite no 2 "L'Arlesienne" BIZET
— Pastorale
— Menuet
— Farandole
ENTRACTE
5. Le Rêve "William Ratcliff" MASCAGNI
6. Intermezzo "Les Joyaux de la Madone" WOLF-FERRARI
7. Connais-tu le pays? "Mignon" Ambroise THOMAS
8. Amour viens aider ma faiblesse "Samson et Dalila" SAINT-SAENS
Soliste: Hugnette Tourangeau
9. Ouverture "Le Vaisseau Fantôme" WAGNER
Billets de \$1.00 à \$3.00 en vente au Palais Montcalm (529-0786)



• Eddie Fisher et sa nouvelle et toute charmante épouse ne sont plus maintenant un couple mais un trio. Les Fisher ont en effet vu la visite de la Cigogne qui leur a laissé un joli poupon, de sexe féminin. Sur la photo: les Fisher et la doctoresse qui a procédé à la "réception du cois". Mme Beverly Jean Gregorius.

Affaire Markovic: Delon gardé à vue

PARIS (AFP) - En acceptant d'être placé en position de garde à vue, Alain Delon a précisé qu'il tenait ainsi à aider la police dans son enquête sur les circonstances de la mort de Stefan Markovic, apprend-on jeudi soir de bonne source.

On apprend également de même source que son impré-ario, M. Georges Beaume, son chauffeur, Marcel Gasparini et son photographe attitré, Jean Pierre Bonotte ont aussi été placés en position de garde à vue.

L'acteur, qui avait remis un certificat médical aux policiers à son arrivée en début d'après-midi dans les locaux de l'annexe du ministère de l'Intérieur, a décidé de rester, sous réserve de l'accord de son médecin. Ce dernier, après avoir examiné Alain Delon, lui a fait une piqûre et a accepté la poursuite de l'audition.

La garde à vue, qui se prolongera jusqu'à samedi 14h10 GMT, est destinée à faciliter le déroulement de l'enquête en laissant à la disposition des policiers le témoin et en leur permettant de procéder à chaque instant à toutes les recherches et perquisitions nécessaires.

L'acteur et les trois autres témoins seront entendus une partie de la nuit, après quoi ils se reposeront sur place dans les locaux de l'annexe du ministère de l'Intérieur.

L'audition de François Marcantoni, ami d'Alain Delon, inculpé de complicité de meurtre, se poursuivra également jeudi soir, mais dans le bureau du juge Patard à Versailles. Selon son avocat, Me Ceccaledi, elle pourrait durer jusqu'à 5 heures du matin.

Le défenseur a précisé que son client s'était expliqué à propos des lettres dans lesquelles

les Stefan Markovic l'accusait ajoutant que ces lettres "ne contiennent rien de précis contre lui". Il estime que le juge interrogerait probablement les raisons de son voyage, le 25 septembre 1968, à Toulon et sur les personnes rencontrées à cette occasion.

Interrogé par des journalistes, Me Ceccaledi a d'autre part déclaré: "Si mon client a tué jusqu'ici les noms de certaines personnes, c'est qu'on ne lui

a jamais posé de questions à ce sujet et qu'il a le souci de ne gêner personne". L'avocat a enfin affirmé qu'il ne demanderait "jamais" de mise en liberté provisoire compte tenu qu'il n'y a, selon lui, aucune charge contre son client.

On s'interroge cependant sur les éléments nouveaux que pourraient apporter ces auditions et grâces à vue. En effet, tous les témoins prévus risquent de ne pas être entendus: Nathalie Delon reste en Italie,

Uros Milisevic reste à Belgrade, Misha Slovenak, alias, Milos Milosevic est introuvable. Deux autres personnes, Jeannot Le Corse et François Le Belge, sont également introuvables et n'ont même pas été identifiées. En outre, les policiers sont convaincus que les témoins qui ont beaucoup parlé, comme les yougoslaves, ont affabulé alors que ceux qui n'ont rien dit, quelques truands, détiennent certainement une partie de la vérité.

Un membre du groupe des sept honorés à Ottawa

Par INA WARREN

OTTAWA (PC) — Le peintre A. Y. Jackson, qui est maintenant âgé de 86 ans, était sans conteste l'homme de l'heure, jeudi soir, pour la foule qui s'était rassemblée à la Galerie nationale.

Des dames élégantes attendaient leur tour pour l'embrasser par la joue, tandis que leurs escortes en smoking donnaient amicalement une tape sur l'épaule au doyen du Groupe des Sept, en admirant sa bonne forme physique.

Le prétexte à ces démonstrations d'affection, au quatrième étage de la Galerie, était l'ouverture d'une exposition de 23 tableaux de Tom Thomson et du Groupe des Sept. Ces tableaux, sur fond de contre-plaqué, font partie de la collection MacCullum-Jackman.

Le gouverneur général, M. Roland Michener, qui inaugurerait l'exposition, a déclaré, en parlant des murales qui décoraient autrefois l'intérieur d'une maison de campagne de la Baie Georgienne: "... Dans les premières œuvres du Groupe des Sept, et particulièrement dans ces murales, l'idée très simple et très émouvante de nos aspirations culturelles a été exprimée pour la première fois, comme une représentation de nous-mêmes et de notre Patrie".

Les invités, au nombre d'environ 500, ont applaudi chaleureusement lorsque la directrice de la Baie Georgienne, Mlle Jean Boggs, a présenté M. Jackson.

Le vieil artiste, qui vit actuellement à Kleinburg, Ont., ne fait pas beaucoup de peinture en ce moment, mais il a l'intention de s'y mettre bientôt.

A. Y. Jackson est l'un des quatre survivants du Groupe des Sept. Les autres membres du groupe qui vivent encore sont Fred Varley, 86 ans, Arthur Lismer, 83 ans, et Lawren Harris, 81 ans. J. E. H. MacDonald, Franklin Carmichael et Frank Johnston sont décédés. Quant à Tom Thomson, il s'est noyé en 1917.

LES INVITES

Les invités, au nombre d'environ 500, ont applaudi chaleureusement lorsque la directrice de la Baie Georgienne, Mlle Jean Boggs, a présenté M. Jackson.

Le vieil artiste, qui vit actuellement à Kleinburg, Ont., ne fait pas beaucoup de peinture en ce moment, mais il a l'intention de s'y mettre bientôt.

A. Y. Jackson est l'un des quatre survivants du Groupe des Sept. Les autres membres du groupe qui vivent encore sont Fred Varley, 86 ans, Arthur Lismer, 83 ans, et Lawren Harris, 81 ans. J. E. H. MacDonald, Franklin Carmichael et Frank Johnston sont décédés. Quant à Tom Thomson, il s'est noyé en 1917.

Cet acteur partage la vedette avec Lee Remick, dans son plus récent film intitulé "Hard Contract".

Des poèmes, œuvres en prose ou pièces de théâtre, publiées en 1968 par des écrivains canadiens, peuvent être soumis pour l'obtention du prix '69.

Les ouvrages seront envoyés en six exemplaires, dont l'un pour chacun des membres du jury, aux soins de Grace Crooks, à la bibliothèque publique d'Orillia, avant le 10 février.

Le nom du gagnant sera con-

Félix-Antoine Savard:

L'écrivain a le rôle de libérer l'âme humaine

Propos recueillis par JEAN ROYER

Mgr Félix-Antoine Savard recevait cette semaine le prix David, pour l'ensemble de son oeuvre. Le prix David est la plus haute consécration littéraire au Québec. Il est superflu ici de rappeler la carrière et l'oeuvre de l'auteur de "Ménard".

Nous tenons seulement à rapporter quelques propos de Mgr Savard sur le rôle de l'écrivain dans le monde actuel. Ces propos complètent le discours sur le même thème qu'a prononcé Mgr Savard lors de la réception du prix David (texte que nous publierons intégralement bientôt dans l'Action).

Aujourd'hui, quelques paroles de Mgr Savard, ce poète si affable, si aimant. Qui parle à d'autres, à tous les autres, avec ce même amour du monde. Un amour universel de l'humain et de l'humanité. Cet amour à même la cultu-

re au sens le plus noble du terme. Et le plus incarné.

"Mettre des choses à l'abri du temps"

"Après tant de siècles de poésie, de littérature, les jeunes écrivains tentent aujourd'hui de lutter contre ce qu'a dit Boileau: 'que la poésie emprunte à la raison...' pour trouver l'affirmation de la personnalité et des sentiments individuels. C'est là qu'est le danger.

Parfois, en lisant des poèmes de jeunes, j'ai l'impression qu'ils se sont arrêtés en chemin. Peut-être l'impression qu'il leur a manqué ce que Valéry a appelé, dans un vers célèbre: 'la patience dans l'azur'. Pourquoi l'azur? On le comprend facilement: c'est là que se trouvent les idées de toujours, les grandes choses, l'idéal, etc. Puis, cette 'patience': c'est un mot très fort, qui vient du verbe latin patior, je souffre. Et ce mot de patience implique le travail,

Et j'ai l'impression que si l'on travaillait davantage, si l'on allait plus au fond, si l'on mettait l'écriture en un métier. — D'ailleurs, le mot 'métier' est très beau: il vient du minier, minerium. — Peut-être les jeunes ne comprennent-ils que ce besoin du métier, cet amour du métier, cette patience du métier: c'est ça qui peut leur assurer l'avenir.

En somme, on cherche à mettre des choses en dehors du temps, à l'abri du temps. C'est ce que le poète peut donner de plus beau à la beauté: son temps. Alors, comment peut-on mettre les choses à l'abri du temps? Il n'y a qu'un moyen: la langue, la matière qui peut protéger les oeuvres. On aura beau avoir les plus beaux sentiments du monde, si

on met ça dans une forme quelconque, il est évident que ça ne vivra pas. Il faut avoir l'impression, par son travail, qu'on travaille dans une matière durable. Essayer de faire un peu du définitif.

Le respect de la langue, de la forme, nous permet de lutter contre le temps. L'écrivain n'a que des mots. Les mots de tout le monde. Il faut les ramener, les connaître à fond d'abord. C'est par ce verbe, une matière solide, qu'on peut lutter contre le temps.

"Les responsabilités de l'écrivain sont plus lourdes et plus belles que jamais."

"Plus lourdes, oui. On le voit à l'heure actuelle par ce qui se passe partout dans le monde. L'âme humaine se sent un peu égarée. Prenons le phénomène des Hippies: il y a une protestation de l'âme humaine. C'est ce cri d'angoisse que la poésie peut faire entendre, à l'heure actuelle. Elle doit défendre la liberté de l'homme. Elle a un rôle extraordinaire: libérer l'âme humaine. Ça ne veut pas dire

refuser son temps. Pas du tout. Accepter son temps, mais revendiquer la liberté, les droits fondamentaux de l'âme humaine. Il faut que la jeune poésie soit bien consciente de ce rôle, qui en est un de bonté, de tendresse. Il y a des choses immenses à dire, dans ce domaine.

Il ne faut pas revenir au passé. Mais en garder la force d'âme. Il y a des contingences, dans le passé. Mais il y a des contingences, dans le présent. Mais il y a aussi des choses de toujours. Je crois plus que jamais aux grandes vérités fondamentales.

On peut comprendre l'attitude des jeunes. Devant un monde emporté vers les gouffres du temps et vers toutes les incertitudes. Remarquez qu'on les représente assis, ces jeunes. Ils ont l'air de nous nous arrêtons, pour repenser les choses. Penser, c'est peser. Quand un homme a un grand chemin à faire, il est parti avec un lourd bagage. Et il laisse tomber les choses en cours de route. Il refait son baluchon. C'est ce qui arrive avec les jeunes, actuellement. C'est pour ça qu'il faut y aller avec un grand esprit fraternel".

Échos du cinéma

Claude Lelouch réalisera au cours d'un voyage au tour du monde qu'il entreprendra l'année prochaine deux films qui s'intituleront vraisemblablement "Encore une histoire d'amour" et "Seuls autour du monde". Le premier film réunira Marcello Mastroianni et Anne Girardot; le second Simone Signoret (rôle d'une mère), Jean-Claude Brialy et une jeune actrice qui n'est pas désignée.

Jean-Pierre Melville ("Le Samourai") entreprendra prochainement la réalisation de "L'armée des ombres", d'après le récit de Joseph Kessel. Il s'agit d'une chronique de la résistance française, dont la figure centrale est un ingénieur des ponts et chaussées qui vit une aventure exceptionnelle. C'est Lino Ventura qui incarnera ce personnage.

Ernie Clerk, le romancier auteur de la série des "Judoka" (dont deux aventures ont été adaptées au cinéma sous le titre "Le Judoka agent secret" et "Casse-ête chinois pour le judoka") devient metteur en scène, pour réaliser "Le cascadeur attaque".

Comme interprètes, Ernie Clerk a décidé d'engager des sportifs. Il a pensé à Daniel Robin, le lutteur français qui a obtenu deux médailles d'argent aux derniers Jeux de Mexico et Alain Gottvalles, ancien recordman du monde du 100 m nage libre.

"Esquisse" à CBVT

"Il y a quelqu'un?"

"IL Y A QUELQU'UN", de Aram J. Kevoorkian, d'après William Saroyan. Téléthéâtre de la série "Esquisse", produite à CBVT. Réalisation: Aurèle Lacoste. Avec Denise Verville, Jacques Godin, Jean Riard, Nicole Dery. Mercredi soir à 8h00.

Par Jean ROYER

La série "Esquisse" a pris encore de la qualité, cette semaine, avec cette pièce de Saroyan. Aurèle Lacoste a réuni une excellente distribution qui a donné toute sa portée au texte, à son impact dramatique.

Denise Verville et Jacques Godin, dont la scène fait à elle seule presque toute la demi-heure, ont joué avec une vérité admirable. L'approche de ces deux êtres qui joignent leur solitude. La tendresse qui les unit. Et cette pureté des êtres bafoués, qu'on usurpe de tout. Tout cela nous a été donné avec force.

Dans la difficile seconde scène, le personnage du mari passait moins. Un découpage différent aurait pu nous le rendre plus présent. Et une interprétation plus souple. De même, l'image de la femme après la reconnaissance du cadavre était un peu gênante.

Mais, dans l'ensemble, cet autre téléthéâtre de la série "Esquisse" était de première qualité. Tant par son intérêt dramatique que par sa portée visuelle.

Le prix Leacock à un humoriste

ORILLIA (PC) — Le Prix Stephen Leacock récompensera encore cette année la meilleure oeuvre humoristique d'un auteur canadien.

La remise du prix, lequel avait été attribué pour la première fois en 1947, aura lieu le 7 juin, à Orillia, ville natale du célèbre humoriste et professeur.

Des poèmes, œuvres en prose ou pièces de théâtre, publiées en 1968 par des écrivains canadiens, peuvent être soumis pour l'obtention du prix '69.

Les ouvrages seront envoyés en six exemplaires, dont l'un pour chacun des membres du jury, aux soins de Grace Crooks, à la bibliothèque publique d'Orillia, avant le 10 février.

Le nom du gagnant sera con-

Prix et distinctions

Le premier long métrage non animé de Valerian Borowsky, "Goto, l'île d'amour" interprété par Pierre Brasseur, Liza Brancie et Ginette Leclerc, a reçu le grand prix du Challenge international des cinémas d'art et d'essai, à Knocke Le Zoute, en Belgique.

CE QU'AUCUN PARISIEN N'A JAMAIS VU!

L'AUTOPSIE D'UNE CAPITALE!
SES FEMMES... SES VICES... SES VERTUS...

PARIS SECRET

18 ANS
Réservé aux adultes

AUSSI!
LA DOLCE VITA GRECQUE!

UN DRAME CHOQUANT
SUR LA VIE CORROMPUE
DE LA HAUTE SOCIÉTÉ!

LES CHIENS DANS LA NUIT

STATIONNEMENT GRATUIT
Centre d'Achats Concorde - 661-8575

CANARDIERE "ANGELIQUE ET LE SULTAN" # 5

A Québec Aujourd'hui

Arts

"La 4e Dimension" — 7180, boul. Cloutier, Charlesbourg — dimanche, à 20 h 30, forum.

Théâtre Cité Universitaire — cinéma — samedi, à 19 h, "Max asthmatique"; "Une partie de campagne" (Renoir); "Le Tempéstaire" (Epstein) et "La libération de Paris"; à 21 h 30, "Max veut grandir" et "Jenny" (Carné); dimanche, à 19 h, "Max veut grandir" et "Jenny" (Carné); à 21 h 30, "Max professeur de tango" et "Le visiteur du soir".

Palais Montcalm — dimanche, en matinée, concert hors série de l'Orchestre Symphonique de Québec consacré à la musique d'opéra.

La Sorbonne — 1605, rue Tournai, Ste-Foy — samedi, à 20 h 30 et à 22 h 30, Jean Carrette, chansonnier-interprète, Micheline Descent et Jos Nathan, pianiste.

Convocations — Octave de prières pour l'unité chrétienne — samedi, journée des congrégations mariales. Thème: "La ou deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux". Rendez-vous à l'église anglicane de St-Matthew's, 735, rue St-Jean, à 19 h 30.

Carnaval — samedi soir vente de la Bougie. Dimanche soir couronnement de la duchesse de Montcalm. Ginette Daigle, au club Sherwood.

Conférence Bardy — samedi, à 13 h 30, à l'Institut Saint-Joseph de Saint-Vallier, chemin Ste-Foy. Thème: "La coopération au service du consommateur".

Boulinot meurt à l'âge de 75 ans

OTTAWA (PC) — Arthur S. Boulinot, poète et auteur canadien, est mort la semaine dernière, à Ottawa, à l'âge de 75 ans.

M. Boulinot, un des fondateurs de la Société royale du Canada et ancien président de la Fondation des Écrivains canadiens, avait reçu le dernier la médaille de l'Ordre du Canada.

En 1947, l'écrivain avait reçu le prix de poésie du gouverneur général.

le serpent

A L'AFFICHE

18 ans
RÉSERVÉ AUX ADULTES

avec
HANS ABRAMSON
CHRISTINA SCHOLLIN
HARRIET ANDERSSON

UN FILM DE HAINE ET DE TENTATION

COEURS NEUFS

Adultes \$1.50
Étudiants \$1.00
EN TOUT TEMPS

CANADIEN
2700 BOUL LAURIER
PLACE LAURIER, 656-9922

HORAIRE:
1h30, 3h05, 5h
7h et 9h

SUÉDOIS-ST. ANGLAIS



La rencontre As de Québec-Barons de Cleveland le 11 janvier dernier, à Cleveland. Ces batailles mit aux prises Bobby Taylor et Jim Mikol. Ces scènes se répéteront-elles demain soir, au Colisée, alors que les deux mêmes clubs se feront face ?

ÇA PEUT COGNER DUR AU COLISÉE, DEMAIN SOIR

Les Barons de Cleveland, présentement détenteurs de la deuxième position de la section Ouest de la ligue Américaine, seront les visiteurs au Colisée de Québec dimanche soir, à compter de 8h05 p.m.

Ce club, maintenant dirigé par Jack Gordon en sera à sa quatrième visite à Québec étant venu annuler 1-1 le 1er décembre. Supra, en fin d'octobre, les deux adversaires de demain avaient divisé les honneurs d'un double. A Cleveland, les Barons ont un record impressionnant contre les As, ayant remporté 4 victoires en 5 rencontres. Toutes les joutes entre ces deux clubs ont été excitantes au possible et l'une d'elles a fourni toutes les sensations possibles. Ce fut le 11 janvier, lors de la victoire des As au compte de 5-0. 145 minutes de punitions furent imposées par l'arbitre lors de cette rencontre qui fut l'une des plus mouvementées dans l'histoire du hockey dans cette ville américaine. L'officiel en charge imposa 29 mineurs, 10 majeurs, 2 mauvaises conduites et deux punitions de match. Les plus punis furent Don Fedun et Bob Taylor qui eurent respectivement de 27 à 29 minutes au cachot. La grosse partie de ces punitions résulta d'une bataille entre ces deux joueurs. Fedun et Taylor recurent pour leur dispute chacun une majeure et une mauvaise conduite et une punition de partie. A la suite du rapport de l'officiel, le président de la ligue vient d'imposer \$125, d'amende à chacun.

On s'attendait bien à ce que Taylor et Fedun tentent de se venger samedi dernier, à Cleveland, mais le joueur des Barons n'était pas en uniforme souffrant, paraît-il, d'une blessure à l'épaule. Taylor prétend qu'il a plutôt eu peur.

D'après les journaux de Cleveland, Fedun n'a pas aimé cette remarque de Bobby et il a promis qu'il serait en uniforme en fin de semaine.

L'importance de la joute de demain ne porte pas seulement sur cette possibilité d'un autre affrontement Fedun-Taylor mais surtout sur le fait que les deux équipes se font pressentiment une lutte acharnée pour la seconde position. Les Barons détient une avance de cinq points sur les As qui eux, ne ménagent pas quatre points sur les Américains de Rochester.

Hier, le pilote Vic Stasiuk n'était pas encore certain de son alignement. Il est toutefois définitif que René Drolet sera absent. Ce joueur de centre souffre d'une blessure à un genou qui le tiendra inactif durant une dizaine de jours. Il se pourrait aussi que les Flyers de Philadelphie envoient du renfort, notamment Allan Stanley, mais Stasiuk et Poile ne prendront pas de décision avant le match de ce soir, au Forum.

Cela sera la soirée des jeunes demain soir et la direction des As distribuera 2,000 rondelles à l'effigie du club au 2,000 premiers jeunes de 14 ans ou moins à se présenter aux guichets du Colisée.

En fin de semaine, les As affronteront les deux clubs qui doivent exclure des éliminatoires en visitant Trois-Rivières dimanche et en recevant Thetford Mines lundi soir.

Même privés de leur pilote Maurice Fillion, les Rangers de Drummondville n'ont eu aucune difficulté à l'emporter 5-1 sous la direction du soigneur Ted St-Pierre.

Les As juniors ont manqué de précision autour des buts et leur jeu de puissance a manqué totalement de fini, car ils ont eu 15 minutes d'avantage numérique contre seulement quatre par leurs rivaux. Presque tout le pontage a été réussi au deuxième vingt. Luc Nadeau a marqué deux buts en deux minutes avec un lancer dévié et une solide poussée par l'aile gauche, puis Guy Lafleur a réduit la marge à 2-1 avec un lancer précis entre l'épaule du cerbère et le poteau.

Mais 19 secondes plus tard, Yvon Lambert redonnait aux visiteurs leur priorité de deux buts avec un retour par-dessus le cerbère étendu et Denis Romanesky complétait magnifiquement un jeu à 2 contre un pour placer les Rangers à 4-1 à mi-chemin dans le match. Romanesky obtint également le but final à 3-1-2 minutes de la fin.

Michel Archambault fut le plus malchanceux pour les visiteurs en attrapant une majeure par bataille et une pour avoir dardé. Comme cette seconde entraînait une punition de 10 minutes au cachot, l'officiel a fait chasser pour la partie, Paris et Bellefleur se partageront la tâche dans les filets des vainqueurs et Duquette ne peut nullement être blâmé pour la défaite des locaux.

En fin de semaine, les As affronteront les deux clubs qui doivent exclure des éliminatoires en visitant Trois-Rivières dimanche et en recevant Thetford Mines lundi soir.

Même privés de leur pilote Maurice Fillion, les Rangers de Drummondville n'ont eu aucune difficulté à l'emporter 5-1 sous la direction du soigneur Ted St-Pierre.

Les As juniors ont manqué de précision autour des buts et leur jeu de puissance a manqué totalement de fini, car ils ont eu 15 minutes d'avantage numérique contre seulement quatre par leurs rivaux. Presque tout le pontage a été réussi au deuxième vingt. Luc Nadeau a marqué deux buts en deux minutes avec un lancer dévié et une solide poussée par l'aile gauche, puis Guy Lafleur a réduit la marge à 2-1 avec un lancer précis entre l'épaule du cerbère et le poteau.

Mais 19 secondes plus tard, Yvon Lambert redonnait aux visiteurs leur priorité de deux buts avec un retour par-dessus le cerbère étendu et Denis Romanesky complétait magnifiquement un jeu à 2 contre un pour placer les Rangers à 4-1 à mi-chemin dans le match. Romanesky obtint également le but final à 3-1-2 minutes de la fin.

Michel Archambault fut le plus malchanceux pour les visiteurs en attrapant une majeure par bataille et une pour avoir dardé. Comme cette seconde entraînait une punition de 10 minutes au cachot, l'officiel a fait chasser pour la partie, Paris et Bellefleur se partageront la tâche dans les filets des vainqueurs et Duquette ne peut nullement être blâmé pour la défaite des locaux.

En fin de semaine, les As affronteront les deux clubs qui doivent exclure des éliminatoires en visitant Trois-Rivières dimanche et en recevant Thetford Mines lundi soir.

Les As juniors feraient appel à l'expérience de Mike Griffin

(Par Jean Pouliot)

Des changements sont imminents chez les As juniors et, en fait, on n'attendrait que la sanction de Bud Poile et Henri Bertrand à Montréal ce soir pour les annoncer. Le changement principal, qui n'a rien à voir avec la défaite de 5 à 1 contre Drummondville au Colisée hier soir, concernerait le gérant Marcellin Gaudreault qui aurait lancé l'éponge après la dégelée de 16-2 à Sorel jeudi.

La direction des As aurait décidé de miser sur l'expérience et la maturité de Mike Griffin Jr pour prendre la succession de Paul Dumont, assurée par Gaudreault. Griffin a de plus l'avantage d'avoir travaillé longtemps avec Martin Madden et ce duo a connu de grands succès à peu près à tous les niveaux du hockey mineur. Le rumeur veut même que Griffin soit entré en contact des hier après-midi avec trois joueurs de l'Ouest canadien qui viendraient apporter de l'autorité à l'alignement local dans sa course au 4e rang, le dernier devant droit aux éliminatoires.

REVENIR DE 5-1

Même privés de leur pilote Maurice Fillion, les Rangers de Drummondville n'ont eu aucune difficulté à l'emporter 5-1 sous la direction du soigneur Ted St-Pierre.

Les As juniors ont manqué de précision autour des buts et leur jeu de puissance a manqué totalement de fini, car ils ont eu 15 minutes d'avantage numérique contre seulement quatre par leurs rivaux. Presque tout le pontage a été réussi au deuxième vingt. Luc Nadeau a marqué deux buts en deux minutes avec un lancer dévié et une solide poussée par l'aile gauche, puis Guy Lafleur a réduit la marge à 2-1 avec un lancer précis entre l'épaule du cerbère et le poteau.

Mais 19 secondes plus tard, Yvon Lambert redonnait aux visiteurs leur priorité de deux buts avec un retour par-dessus le cerbère étendu et Denis Romanesky complétait magnifiquement un jeu à 2 contre un pour placer les Rangers à 4-1 à mi-chemin dans le match. Romanesky obtint également le but final à 3-1-2 minutes de la fin.

Michel Archambault fut le plus malchanceux pour les visiteurs en attrapant une majeure par bataille et une pour avoir dardé. Comme cette seconde entraînait une punition de 10 minutes au cachot, l'officiel a fait chasser pour la partie, Paris et Bellefleur se partageront la tâche dans les filets des vainqueurs et Duquette ne peut nullement être blâmé pour la défaite des locaux.

En fin de semaine, les As affronteront les deux clubs qui doivent exclure des éliminatoires en visitant Trois-Rivières dimanche et en recevant Thetford Mines lundi soir.

Rivières dimanche et en recevant Thetford Mines lundi soir.

SOMMAIRE

Première période:

Aucun but.
PUNITIONS: Lafleur 3:53, maj. 13:56, Aude 7:32, Archambault, maj. et M.C. 13:56, Hamel 19:03.

Deuxième période:
1—Drummondville: Nadeau (Lambert, Henry) 1:35
2—Drummondville: Nadeau (Lambert, Henry) 3:48
3—Québec: Lafleur (Trévor, Chouinard) 5:15
4—Drummondville: Lambert (Romanesky, Lambert) 5:34
5—Drummondville: Romanesky (Nadeau, Aude) 8:46
PUNITIONS: Gagné 5:56, Lambert (maj. min.) 12:29, Archambault (maj.) 12:29, Archambault (maj.) 19:20.

Troisième période:
6—Drummondville: Romanesky (Lambert, Henry) 16:34
PUNITIONS: Richard, Ross 11:45, Gagnon 17:15.
Arrêts:
Duquette 11 12 12-35
Paris 9 12
Bellefleur 4 9-34

Redressement victorieux du Rouge et Or de Laval

Menés par 4 à 2 après deux périodes, les représentants de l'Université Laval se parvinrent à se rétablir pour triompher par 5 à 4, hier soir, aux dépens des porte-couleurs de l'Université McGill, dans un match régulier de la ligue de hockey Interuniversitaire disputé dans la métropole.

Gilles Gagnon a complété un tour du chapeau en enfilant le point victorieux à la faveur d'un jeu de puissance. Ses coéquipiers Guy Morel et Claude Perusse avaient rétabli l'équilibre dans le court intervalle de douze secondes, au début du troisième engagement. Le cerbère du Rouge et Or Aude fut également l'un des principaux artisans de la victoire de son club qui s'est hissé au second rang, grâce à ce succès. Les étudiants québécois joueront cet après-midi à Kingston.

SOMMAIRE

Première période:

1—Laval, Gagnon (Roux, Morel) 3:23
2—McGill, Dupré (Stacey) 9:53
PUNITIONS: Laval 2:37, Mo-

re 5:48, Robitoux 7:53, Burgess Vandal 9:28, Gravel 15:45, Piche Dupré 16:39.
Deuxième période:
3—McGill, Dupré (Kerner, Burgess) 1:52
4—McGill, Dupré (Kerner, Burgess) 3:27
5—McGill, Doherty 7:45
6—Laval, Gagnon (Roux, Côté) 12:04
PUNITIONS: Côté (majeure) 2:50, Gravel 4:22, Ross 11:33, Lapointe 12:55, Gagné 19:40.
Troisième période:
7—Laval, Perusse 3:22
8—Laval, Morel 3:34
9—Laval, Gagnon (Côté, Robitoux) 18:01
PUNITIONS: Vandal 7:44, Robitoux double mineur 13:51, Lapointe, Doherty 14:58, Kerner 17:00.

Coquetel sportif

DETROIT (PA) — Les Red Wings de Detroit ont envoyé l'ailier Danny Fenton à leur filiale de Fort Worth dans la ligue Centrale. Lawson avait récolté cinq buts et sept aides en 14 parties dans la LNH cette saison.

Pas de match URSS vs LNH tant que la CAHA sera là

VANCOUVER (P.C.) — La ligue Nationale de hockey n'affrontera pas un club russe tant que la CAHA dirigera le hockey amateur au Canada, a déclaré hier Clarence Campbell, président de la LNH.

"Nous ne participerons pas aux compétitions internationales tant que la CAHA sera le représentant officiel du Canada, car elle est notre partenaire et nous ne tenons pas à diminuer son prestige".

Même si le pilote russe Anatoly Tarasov a dit que la Russie voudrait affronter un club de la LNH, "la LNH n'a jamais reçu officiellement une offre russe pour rencontrer une équipe d'États-Unis ou un club majeur", a ajouté Campbell lors d'une conférence de presse.

Mais, selon le président, on pourra organiser prochainement une série de matches entre les Russes et les représentants de la LNH.

Campbell a poursuivi que la CAHA émettra prochainement un rapport recommandant à la Fédération internationale de hockey sur glace que le championnat mondial de hockey devienne un tournoi omnium.

"Nous n'avons pas l'intention de joindre les rangs de la FIHG, a dit Campbell, car notre première obligation est de diriger nos propres affaires avec succès".

Franchise de la LNH
Quant à la demande du Vancouver dans le but d'obtenir une franchise de la LNH, Campbell a déclaré que Vancouver aurait déjà ce club si sa première présentation aux gouverneurs de la LNH n'avait pas été si moche.

Selon lui, la LNH ne pouvait accorder alors une franchise à Vancouver en raison de conflits internes et d'une série de demandes de franchise.

"Il est regrettable que les gens aient alors tellement de cette franchise en vain des centaines d'heures pour trouver des supporters à cette première demande".

Campbell a ajouté que la ligue serait alors démenagée à Vancouver en ce qui fait que la ville canadienne ait une population la moitié moindre de celle de la plus petite cité de la LNH.

Il a ajouté que la demande des Canucks de Vancouver était bonne, si bien que la ville fera partie du circuit avant longtemps.

Campbell a précisé qu'il y avait beaucoup de différence d'opinions dans la façon d'agrandir les cadres d'une ligue au sujet de l'installation de filiales, le financement et l'allo-

cation des joueurs aux nouveaux clubs.

Campbell assistait aux cérémonies officielles d'ouverture du Colisée Pacifique, comptant 13,555 sièges.

D'autre part, Tarasov prétend que c'est un vrai vol de retarder une rencontre entre les Russes et un club de la ligue Nationale de hockey.

Il a ajouté qu'il n'y avait eu aucune correspondance entre la LNH et la fédération russe au sujet d'une telle série de matches.

"Vous pouvez être certains que les Russes s'empresseraient de répondre à une invitation de la LNH et celle-ci devrait nous inviter à une série de joutes".

"La LNH craint peut-être une telle série", a laissé entendre Tarasov, qui a ajouté: "Traditionnellement, les pros ne peuvent céder devant les amateurs."

23 ans seulement tandis que vous jouiez depuis près de 100 ans".

Valéry Kharijanov semble être une future étoile dans le hockey international aux yeux de plusieurs amateurs canadiens, mais, pour le pilote Anatoly Tarasov, il est juste un autre membre de l'équipe nationale russe.

Kharijanov, âgé de 21 ans, a fortement impressionné les Canadiens par son habileté générale et ses dons de compteurs lors de la tournée actuelle des Russes au Canada.

"Kharijanov n'est qu'un jeune joueur qui joue ici parce que son trio a bien fait dans un tournoi de jeunes à Moscou, le 1er décembre", a précisé Tarasov.

Son trio, complété de Vladimir Petrov et Boris Mihailov, avait alors compté les quatre buts qui ont assuré une victoire de 4-3 au 2e club national russe sur l'équipe de l'Est du Canada.

Kharijanov a fait ses débuts dans le hockey à 13 ans et, même s'il exerce dans d'autres sports, il a suivi l'entraînement de 2,000,000 autres jeunes Russes.

D'ailleurs, Tarasov soutient que le jeune joueur est loin d'être le meilleur de l'équipe actuelle et a tout simplement la chance de faire la tournée canadienne.



HIER

Ligue Américaine
Cleveland 5, Rochester 3
Providence 0, Buffalo 7
Hershey 2, Buffalo 8

Ligue Junior A du Québec
Drummondville 5, Québec 1
Sorel 3, Thetford 3

Ligue Provinciale
St-Hyacinthe 1, Chicoutimi 6

Ligue Interuniversitaire
Laval 5, McGill 4
Montréal 7, Queen's 8

AUJOURD'HUI
Ligue Américaine
Buffalo à Cleveland
Providence à Hershey
Rochester à Springfield

Ligue Nationale
Chicago à New York P.M.
Oakland à Detroit P.M.
Philadelphia à Montréal
Springfield à Boston
Los Angeles à Minnesota
St-Louis à Boston

Ligue Interuniversitaire
U. de Montréal à Carleton
Laval à Queen's

DIMANCHE
Ligue Américaine
Cleveland à Québec 8h05
Baltimore à Buffalo
Springfield à Providence
Hershey à Rochester

Ligue Nationale
Montréal à New York P.M.
Toronto à Detroit P.M.
Minnesota à Boston
Los Angeles à Chicago
Pittsburgh à Philadelphia
Oakland à St-Louis

Joute des Old Timers
Canadiens vs As Québec 1h30

Ligue Junior A du Québec
Québec à Trois-Rivières
Springfield à Providence
Thetford à Sorel

Ligue Provinciale
Victoriaville à Chicoutimi
St-Hyacinthe à Granby
Sherbrooke à Ottawa

LES CLASSEMENTS
LIGUE AMÉRICAINE
Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	43	25	8	10	171	114	68
Cleveland	43	19	5	127	134	43	
Québec	44	15	21	8	132	140	38
Rochester	44	14	24	6	146	178	54

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	43	23	17	3	173	135	49
Providence	42	20	15	7	159	167	43
Springfield	47	18	24	6	116	124	57
St-Louis	43	14	23	6	141	168	34

Ligue Nationale
Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	44	26	8	10	171	114	68
Montréal	45	25	8	10	171	114	68
Toronto	43	21	12	10	132	114	52
Chicago	45	23	18	4	162	137	50
New York	45	23	18	4	162	137	50
Detroit	46	21	17	8	148	134	58

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Louis	45	25	12	11	138	91	53
Shawin.	38	27	1	0	204	146	54
Sorel	37	23	13	1	154	145	47
Drum.	37	19	18	0	164	182	38
Laval	37	16	20	1	160	173	32
Thetford	37	16	20	1	160	208	28
Québec	39	13	26	0	154	224	26

Ligue Junior "A" du Québec

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawin.	38	27	1	0	204	146	54
Sorel	37	23	13	1	154	145	47
Drum.	37	19	18	0	164	182	38
Laval	37	16	20	1	160	173	32
Thetford	37	16	20	1	160	208	28
Québec	39	13	26	0	154	224	26

Ligue Junior "B" Québec-District

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	10	7	2	0	59	32	14
Carleton	9	6	3	0	53	36	12
Shawin.	8	3	5	0	46	25	12
Queen's	8	3	5	0	53	53	6
McGill	9	2	7	0	33	48	4
Ottawa	8	1	7	0	28	58	2

Ligue PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buildings	10	6	4	1	49	32	12
Castors	10	5	4	1	50	42	11
Aloues	10	5	4	1	54	42	10
Loups	10	3	6	1	37	54	7

BILLARD

Un tournoi "Open" de billard à blouses (pool), sera disputé à compter du 1er février prochain, à 2h00 p.m., à la salle DeRoy, 54, 103e Rue, Montmorency, pour se continuer le lendemain à 2h00 p.m., à la salle Sam Renaud, 1070, rue St-Jean Québec.

Plus de \$200 en bourse et les trophées "Moison" seront à l'honneur.

Quatre parties par semaine seront jouées, soit: les samedi et dimanche après-midi à 2h00 et les lundi et mercredi soirs à 8h00 p.m. avec alternance aux deux salles.

Tous les amateurs de la province sont invités à s'inscrire et doivent le faire d'ici le 30 janvier, à la salle DeRoy, Montmorency, tél: 667-2895, ou à la salle Renaud, Québec, tél: 522-0436.

Tableau de rendement des As

	Spr	Roc	Her	Pro	Cle	Buf	Bal	B	A	Pt
Drolet	2-4	5-13	3-4	8-2	3-1	1-0	5-4	27	28	55
McKillop	0-0	4-8	1-4	1-5	0-1	0-2	1-3	7	23	30
Ball	1-4	3-9	1-2	0-3	2-2	1-2	0-0	8	22	30
Lafleur	0-2	4-2	1-5	2-1	0-1	1-3	0-3	9	17	26
Bernier	0-2	7-5	1-1	0-1	4-1	0-2	1-1	13	13	26
Dufour	2-1	5-4	0-0	3-3	1-0	2-0	4-0	17	8	25
Edestrand	0-1	3-5	1-2	0-5	0-2	0-2	0-3	4	20	24
Morrison	2-1	1-3	2-1	1-4	2-1	0-0	2-1	10	11	21
MacSweeney	0-2	0-4	1-0	0-6	0-0	0-0	0-0	1	12	13
Palement	0-0	3-4	0-0	0-0	0-0	0-1	1-2	4	7	11
Boutin	0-0	2-5	0-0	1-0	0-0	0-0	0-1	3	6	9
Cates	1-1	1-0	0-1	0-1	0-1	0-0	0-1	2	5	7
Nolet	0-0	0-0	0-0	0-0	1-3	1-1	0-1	2	5	7
Lapointe	1-1	0-1	0-0	1-0	0-1	0-1	0-0	2	4	6
Pelletier	0-1	2-0	0-2	0-1	0-0	0-0	0-0	2	4	6
Taylor	0-0	1-0	0-0	0-0	0-0	0-0	1-0	2	0	2
Sneddon	0-0	0-1	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0	1	1

Des "revenants" sur la glace du Colisée

(Par Jean Pouliot)

Toute une époque revivra au Colisée demain après-midi alors que les As de Québec de 1943-44, l'unique équipe à avoir amené la coupe Allan dans la capitale provinciale, seront regroupés après 25 années pour former le noyau des Old Timers des As qui affronteront les anciens Canadiens.

On ne prévoit que deux absents, soit l'instructeur Billy Reay, qui doit diriger les Black Hawks à Chicago demain soir et le défenseur Germain Bergeron. On est également sans nouvelles de Butch Stahan, mais comme il est venu à Québec l'an dernier, on croit qu'il est déjà en route pour Québec.

C'est donc dans une proportion de 85% qu'on reverra la formation de 1943-44, qui se composait des gardiens Lionel Bouvrette et Ken McKinnon, des défenseurs Butch Stahan, Doug Baldwin et Germain Bergeron, des avants Bill Reay - Rozzie Rozzini - Bill Robinson, Nil Tremblay-Ludwick - Check-Eddie Brunette, Roland Rossignol - Armand Gaudreault-Eddie Dartnell.

Pour compléter cet alignement, on reverra les joueurs qui forment les Old Timers des As depuis trois saisons, soit les Gerry McNeil, Lucien Dechênes, Butch Houle, Paul Villeneuve, Jo Jo Grabowski, Fred Kowalchuk, Narcisse Lepage, Jean-Jacques Pichette, Laval Rinfret, Roger Gagné,

Marius Groleau, Roger Côté, Jacques Gagné, Guy Labrie, Roger Gagné, Stan Dequoy et un invité spécial, Marcel Bonin.

LE CANADIEN

Du côté du Canadien, l'alignement comporte les noms de Denis Brodeur, Jim Galbraith, Butch Bouchard, Jimmy Orlando, Harry Hoy, Floyd Curry, Skippy Burchell, Glen Harmon, Buddy O'Connor, Jerry Hefferman, Dickie Moore, Pete Morin, Lee Hardy, Elmer

Lach, Ken Mosdell, Dollard St-Laurent, Danny et Frank Porteous, Léo Gravelle, Wally Clune, Connie Broden et Jerry Raymond.

Les arbitres seront Red Storey, Len Corriveau, Ernie Munday et Sibby Munday. Rappelons qu'un prix populaire a été établi pour le balcon afin de permettre aux parents d'amener leurs enfants faire connaissance avec les joueurs qui ont fait les délices des sportifs québécois pendant la Guerre Mondiale.

RALPH FETE

Enfin, les joueurs ont pris l'initiative de fêter celui qui a été l'entraîneur des As de temps immémoriaux, Ralph McNaughton, qui vient de prendre sa retraite à l'Anglo-Canadien Pulp. Un souvenir de plus à cette joute qui promet d'être mémorable.

En un mot, un programme extraordinaire pour déclencher les activités sportives de la période carnavalesque : les As 1943-44... Marcel Bonin... Dickie Moore... et des pee-wee.

PROGRAMME

Le club Kiwanis-Québec a vu à compléter le programme d'une joute de hockey pee-wee de 30 minutes à 1 h. 30. Cette ren-



MONTREAL - Le Circuit d'auto-neige O'Keefe du Québec, le premier du genre jamais organisé au Canada, entreprendra ses activités, dimanche après-midi, en présentant des courses de vitesse régionales à Maniwaki et Rimouski.

Ces compétitions comme toutes les autres des dix courses de zones de l'Association canadienne de l'auto-neige au Québec offriront chacune \$500 en bourses. Les trois premiers dans chaque classe au programme recevront de plus des médailles d'or, d'argent et de bronze de l'A.C.A.N.

Toutes ces épreuves du circuit, de même que les championnats provinciaux de vitesse et de slalom O'Keefe, sont d'ailleurs sanctionnées par l'Association canadienne, l'A.C.A.N. a également approuvé les normes de sécurité et les assurances nécessaires à la protection des spectateurs dans chacune de ces courses.

Les épreuves disputées à Rimouski (Zone 1, Bas St-Laurent) auront lieu sur le circuit de glace d'un demi-mille du Lac Pointu, à Ste-Blandine, neuf milles au sud de Rimouski. La piste est entretenue par le club des raquetteurs Le Draveur, les organisateurs de cette première tranche du circuit provincial. Le circuit du Lac Pointu est l'un des premiers tracés organisés en province. Son chalet peut accueillir pas moins de 500 personnes.

Les compétitions de Rimouski sont prévues pour 1:30 p.m., dimanche, les entrées étant acceptées jusqu'à midi. A Maniwaki, les essais débuteront une heure plus tôt et les entrées seront également acceptées jusqu'à midi.

Milton Mahoney de Maniwaki et Roger Desjardins de Sacré-Cœur, municipalité située près de Rimouski, sont les principaux favoris pour arracher les principaux honneurs de ces deux championnats.

Le site des compétitions de Maniwaki (Zone 8, Abitibi) est le Lac Aube, 1-2 mille à l'est de Maniwaki. Le tracé de 3-4 mille permet aux spectateurs d'assister aux épreuves de leur propre voiture. Des cantines mobiles seront sur les lieux.

L'organisateur de Maniwaki est le club Lion's de cette ville qui offrira également des exhibitions de sauts en parachute, le samedi après-midi.



DICKIE MOORE



SAMEDI

1h.00 : CBVT (11) - CBS Golf Classic.
1h.00 : Télé 5 - Championship series (curling)
1h.45 : CBVT (11) - Tennis Rotation.
2h.00 : Télé 5 - Kaledosport.
4h.00 : Télé 4 - Sur le matelas (doute).
5h.00 : Télé 5 - Wonderful world of golf.
5h.00 : WMTW (8) - Wide world of sports (surfing).
5h.30 : CBVT (11) - L'heure des quilles.
8h.00 : CBVT (11) Télé 5 - Philadelphie à Montréal (hockey)

DIMANCHE

2h.00 : WMTW (8) - Los Angeles à Cincinnati (basketball).
2h.30 : WCAX (3) - Montréal à New York (hockey).
3h.00 : CBVT (11) - L'univers des sports (athlétisme).
5h.00 : Télé 4 - Téléquilles.
5h.00 : WCAX (3) - The Killy Style (ski).
5h.00 : WMTW (8) - Bing Crosby Open (golf).

Près de 1,000 curlers de retour dans leur CHATEAU

(Par Jean POULIOT)

Même si le nombre d'équipes inscrites dans le bonspiel international de Québec est limité à 128 par le tirage depuis de nombreuses années, on assistera d'ici une semaine à une participation-record de curlers dans la 56e édition de cette compétition. Les curlers, qui regardent cette semaine à Québec comme le sommet de l'année au point de vue social et sportif, ont en effet trouvé moyen de contourner la limite en augmentant le nombre de substituts sur chaque équipe. Alors que 128 rinks doivent normalement compter 512 curlers, le secrétaire Marc St-Hilaire a reçu pas moins de 704 inscriptions acceptées, par suite de l'addition de plusieurs substituts aux équipes enregist-

trées. Comme chaque équipe est assurée de jouer une demi-douzaine de parties, chaque curler aura amplement le temps de voir de l'action, en plus de suivre le programme social chargé de la prochaine semaine.

Ce nombre ne comprend pas une quarantaine d'équipes qu'on a dû refuser par suite de la limite imposée par le nombre de glaces disponibles et le tirage automatique en vigueur depuis nombre d'années.

REPARTITION

Suivant une coutume établie il y a quelques années, le bonspiel sera disputé en l'honneur d'une région qui envoie habituellement un nombre régulier d'équipes, en l'occurrence les États-Unis. Nos voisins du Sud seront représentés par dix équipes, dont le Chicago Curling Club qui fait un retour avec une formation de huit membres accompagnés de leurs épouses. On compte également au nombre des visiteurs d'outre-frontière une équipe de Wauwatosa, dont le skip est Bob Retzlaff, principal actionnaire des Packers de Green Bay, qui sera reçu dans le club des "Decaders" avec 28 autres curlers qui en seront à leur 10e participation. Dans le groupe, on note une équipe au complet du club Greystone, de Montréal, qui a aligné le même quatuor pendant dix bonspiels consécutifs.

L'Ontario domine de nouveau avec 53 équipes, suivie du Québec avec 20, le Nouveau-Brunswick 15, la Nouvelle-Écosse neuf, l'Île-du-Prince-Édouard et le Manitoba une chacune. Le reste des 128 équipes appartient traditionnellement aux clubs de la région de Québec.

SEJOUR PROLONGE

Même si le programme des activités ne débute que dimanche soir par la réception civique, une quarantaine de curlers sont déjà installés à leurs quartiers du Château Frontenac depuis hier soir. Ce midi, deux avions nolisés et un vol régulier amèneront la majeure partie des curlers de la région de Toronto et Hamilton. C'est une différence sensible avec les autres années, alors que 80% des curlers n'arrivaient que le dimanche.

Les six clubs de la région qui offriront leurs dix glaces aux curlers pour la semaine, soit le Québec, le nouveau Victoria

le Jacques-Cartier, l'Étchemin le Winter Club et le Cambrai, tiendront tour à tour des réceptions durant la semaine. Mercredi, ce sera le traditionnel grand banquet des curlers où le conférencier invité sera l'hon. Gabriel Loubier, ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche. Une danse clôturera la distribution des prix et trophées samedi prochain.

Marc St-Hilaire, le responsable du bonspiel depuis une douzaine d'années, compte sur son habituelle équipe efficace de résultats et statistiques en Ray Malenfant, Pierre Desrochers, Claire Lépine, Madeleine Fon-

taine, Mme Freida Charlevoix et Denise Tessier. Le président du 56e bonspiel est le président de l'Association des curlers de la Province de Québec, Guy Germain.

TITRES A DEFENDRE

Les 14 trophées à l'enjeu seront les mêmes que l'an dernier. Le vainqueur du Grand Aggregate Seagram et de la compétition du Lieutenant-gouverneur, Jack O'Brien d'Ottawa, revient défendre les plus hauts honneurs du bonspiel.

Parmi les vainqueurs des trois trophées majeurs, deux

sont de retour, Neil Speicher, du Toronto Royal Canadian, détenteur du "Château Frontenac", et Tom McNair, de Thornhill, vainqueur du "Dow". On connaît toutefois un nouveau champion dans le "François Jobin", puisque Jim Shaw, de Burlington, est dans l'impossibilité de venir.

Tous les clubs joueront deux rondes lundi. À partir de mardi, les perdants continueront dans des compétitions supplémentaires, mais ne seront plus éligibles au "Lieutenant-gouverneur" et à la "Coupe d'Argent Seagram", les deux principaux trophées à l'enjeu.

Victoire suédoise au terme du 38e rallye de Monte Carlo

MONTÉ-CARLO (AFP) — C'est une brillante victoire qui vient de remporter les deux solides Suédois Björn Waaldegård-Lars Helmer, partis de Varsovie, dans le 38e Rallye international automobile de Monte-Carlo, apportant par la même occasion un second succès consécutif à la firme allemande Porsche.

Hockey Pee-Wee

St-Emile, en banlieue de Québec, présente cette année à l'occasion de son festival un tournoi de hockey pee-wee. Ce tournoi est de classe ouverte et groupera des équipes de différentes villes de la province de Québec.

Pour la première fois, les 1er et 2 février les loisirs de St-Emile organiseront des festivités et des manifestations dans le but de faire une grande semaine sportive.

Les organisateurs lancent un appel à tous les supporters de ces jeunes joueurs pee-wee pour encourager les joueurs et pour prendre une fin de semaine de vacances des plus agréables où ils seront reçus à bras ouverts.

Pour informations supplémentaires, communiquer avec personnes suivantes : MM. Henri Beaulieu, tél. 663-9279, Raymond Vachon, 842-2089, Jacques Lelièvre, 524-9239.

Forte garantie de survivance pour l'entraîneur des Argos

TORONTO (PC) — Les Argos de Toronto, jadis cimetière des pilotes dans la conférence de football de l'Est, ont accordé hier un contrat de quatre ans évalué à \$100,000 à Leo Cahill même si son contrat actuel devait durer encore un an.

Le président de l'Argos Lew Hayman a dit :

"Les directeurs et moi-même croyons que Cahill a accompli de la bonne besogne et nous voulons continuer la sensation de stabilité qu'il a apportée à l'équipe".

Cahill a ajouté : "Nous croyons que les progrès du club sont satisfaisants, mais on ne peut bâtir un vainqueur en peu de temps. Cette certitude va nous aider à atteindre notre but, la coupe Grey".

Lorsque Cahill a succédé à Bob Shaw en 1967, il est devenu le 8e pilote des Argos en 13 ans.

Une de ses premières décisions fut de mettre fin au "transport continué d'Argos" adopté par les pilotes antérieurs dans le but de renforcer le club.

Cahill a conduit les Argos, composé surtout de joueurs jetés par les autres clubs, aux séries éliminatoires en 1967, soit la première fois en six ans.

Son club a terminé la saison dernière au 2e rang et le demi Bill Symons a été choisi le meilleur joueur au Canada.

CARRIERE

Leo Cahill a évolué comme centre et garde avec l'Université Illinois et a joué pendant cinq minutes avec l'équipe qui a écrasé UCLA 45-14 dans le Rose Bowl en 1946.

Il s'est enrôlé dans l'armée américaine en 1951 et a passé sept mois en Corée, faisant ses débuts comme pilote à la tête d'une équipe de football au Japon.

Il a fait ses premières armes comme pilote collégial à Illinois en 1953, puis est devenu instructeur de ligne au collège Lewis l'année suivante avant de devenir assistant instructeur à Cincinnati. En 1958-59, il était instructeur offensif à l'Université South Carolina.

Perry Moss l'a embauché comme assistant avec les Alouettes de Montréal et Cahill est demeuré à Montréal quand Jim Trimble a succédé à Moss en 1963.

Cahill a pris la direction des Rifles de Toronto en 1965 et les a conduits au premier rang de la division Est de la ligue Continental cette année-là et à une égalité au 1er rang la saison suivante.

équipier Stone étaient indemnes. Si toute chance était perdue pour eux, par contre Waaldegård-Helmer retrouvaient leur club. Cette fois, ils allaient la conserver jusqu'au bout.

Derrière, excellent comportement des Français qui prennent les 2, 3, 4 et 5e places avec Gérard Larrousse-Jean-Claude Perramond (Porsche), Jean Vinatier-Jean-François Jacob (Alpine-Renault), Jean-François Plot-Jean Todt (Ford-Escort) et Jean-Luc Thierier-Michel Dumont (R8 Gordini). Bien qu'appartenant à des firmes différentes, il y a fort longtemps que les Français ne se sont aussi bien distingués.

Quant à Pat Moss-Carlsson (GB) et son équipier suédois Elizabeth Nyström, 6e du classement général, et partie de Londres, elles enlèvent bien entendu la "Coupe des Dames", la 7e pour Pat et la 3e pour Elizabeth.

ABANDON

Le Britannique, survolté, sentant la victoire à sa portée, se montrait sensationnel dans les cols de la Couillotte et de Turini 4e épreuve à moyenne spéciale. Et puis, soudain, coup de théâtre : trahi par les amortisseurs défaillants de sa voiture, Elford quittait la route.

Peu avant Sospel, la Porsche perdait un arbre et était sérieusement endommagée, mais fort heureusement Elford et son

équipier Stone étaient indemnes. Si toute chance était perdue pour eux, par contre Waaldegård-Helmer retrouvaient leur club. Cette fois, ils allaient la conserver jusqu'au bout.

Derrière, excellent comportement des Français qui prennent les 2, 3, 4 et 5e places avec Gérard Larrousse-Jean-Claude Perramond (Porsche), Jean Vinatier-Jean-François Jacob (Alpine-Renault), Jean-François Plot-Jean Todt (Ford-Escort) et Jean-Luc Thierier-Michel Dumont (R8 Gordini). Bien qu'appartenant à des firmes différentes, il y a fort longtemps que les Français ne se sont aussi bien distingués.

Quant à Pat Moss-Carlsson (GB) et son équipier suédois Elizabeth Nyström, 6e du classement général, et partie de Londres, elles enlèvent bien entendu la "Coupe des Dames", la 7e pour Pat et la 3e pour Elizabeth.

Le comité est composé de l'administrateur Chris Lang, du président Harold Rea, du Dr Paul Desruisseaux, de Québec, et de l'ancienne championne du ski Nancy Greene. Il doit présenter son rapport au début de mars.

Hier après-midi, on a suggéré la création d'une organisation sportive gouvernementale pour s'occuper des problèmes d'administration d'instruction et du financement des sports amateurs, qualifiés par Rea "comme les trois problèmes principaux".

"La majorité de l'administration du sport amateur se fait dans la cave ou la cuisine de quelqu'un", a dit Rea.

Celui-ci a révélé qu'il avait visité la Scandinavie et la Russie afin de découvrir leur façon d'administrer le sport et "a discuté des problèmes sportifs avec 40 organisations canadiennes".

OMNIUM Les chroniqueurs sportifs présents ont demandé "des compétitions omnium" dans presque tous les sports, oubliant "la fiction de l'amateurisme".

On a même suggéré que le Canada donne l'exemple dans les compétitions omnium, ce qui forcerait peut-être les autres pays à l'imiter.

Rea a révélé que le comité avait interrogé des ambassadeurs canadiens outre-mer et qu'un diplomate lui a répondu franchement : "Envoyez-nous

On suggère la création d'un ministère fédéral des Sports

TORONTO (PC) — Les commentateurs et chroniqueurs sportifs ont suggéré hier comité d'enquête du gouvernement fédéral sur le sport amateur, la création d'un ministère canadien du sport.

La conférence est l'une de la série convoquée à travers le pays par le comité qui recherche la façon d'aider le gouvernement à améliorer le sport à travers le Canada.

Le comité est composé de l'administrateur Chris Lang, du président Harold Rea, du Dr Paul Desruisseaux, de Québec, et de l'ancienne championne du ski Nancy Greene. Il doit présenter son rapport au début de mars.

Hier après-midi, on a suggéré la création d'une organisation sportive gouvernementale pour s'occuper des problèmes d'administration d'instruction et du financement des sports amateurs, qualifiés par Rea "comme les trois problèmes principaux".

"La majorité de l'administration du sport amateur se fait dans la cave ou la cuisine de quelqu'un", a dit Rea.

Celui-ci a révélé qu'il avait visité la Scandinavie et la Russie afin de découvrir leur façon d'administrer le sport et "a discuté des problèmes sportifs avec 40 organisations canadiennes".

OMNIUM Les chroniqueurs sportifs présents ont demandé "des compétitions omnium" dans presque tous les sports, oubliant "la fiction de l'amateurisme".

On a même suggéré que le Canada donne l'exemple dans les compétitions omnium, ce qui forcerait peut-être les autres pays à l'imiter.

Rea a révélé que le comité avait interrogé des ambassadeurs canadiens outre-mer et qu'un diplomate lui a répondu franchement : "Envoyez-nous

SKI-SUI

REG. \$69.95

\$54⁹⁵

SKI-PONEY

REG. \$51.95

\$41⁹⁵

SKI-UTILITE

REG. \$39.95

\$29⁹⁵

Le traineau pour deux ou trois personnes.

- Siège très spacieux à rembourrage de trois pouces avec appui-dos.
- Suspension sur ressorts à boudins.
- Pare-brise ultra-mince.
- Large coffre d'utilité sous le siège, facile d'accès.
- Poignées de sécurité avant et arrière.

Très léger, grande souplesse offrant au conducteur la position debout ou confortablement assis.

- Siège de fabrication experte, offrant le meilleur confort.
- Suspension sur ressorts à boudins se compressant aux moindres caprices du conducteur.

COULEUR AU CHOIX
PRIX COMPTANT — LIVRE
VENDU PAR
LES INDUSTRIES SERA-MOND
C.P. 151 — Drummondville
Tél. : 478-1254

VESTIAIRES

Le pilote Jackie McLeod a déclaré hier soir que le club battu hier soir sera pas celui qui représentera le Canada aux championnats mondiaux de hockey amateur en mars.

"Il y en aura peut-être 10 de cette formation", a ajouté McLeod, visiblement ébranlé par la supériorité affichée par les Russes contre la formation de l'Est renforcée par cinq joueurs du club stationné à Winnipeg.

"Il en sera difficile de tenter de combler un déficit contre ces gars-là, a dit McLeod, mais nous ne retirons aucun joueur après une bêtise et cela a été la différence.

"Nous tentons des expériences pendant cette tournée des Russes afin de permettre à certains joueurs d'acquiescer une certaine expérience internationale".

Mais McLeod et Jack Bonmass, pilote de l'équipe d'Ottawa, n'en ont pas moins Anatoly Firsov qui a compté six buts au cours des 30 premières minutes de jeu avant de se retirer du match.

Derek Homes, capitaine de l'équipe canadienne, a noté que plusieurs joueurs étaient "gelés" parce qu'ils n'avaient même pas vu les Russes auparavant.

Par ailleurs, McLeod a révélé que le défenseur Gary Begg a peut-être terminé sa saison à la suite d'une blessure au dos.



NEW YORK — Bob Foster, 171, Washington, D.C., a triomphé par K.O. technique de Frank De Paula, 172, Jersey City, N.J., dès le premier round.

MONTREAL (P.C.) — Les Redmen de l'Université McGill ont défait le Rouge et Or de Laval 111-59 dans un match de basketball comptant à la fois pour le classement de l'Association Athlétique Ontario-Québec et celui de la coupe du Québec.

Nasko Golomeev a mené les Redmen avec 29 points, suivi de Gerry Trager avec 17. Les meilleurs du Laval furent Jean-Maurice Plourde et Serge Beaulieu avec chacun 11 points. McGill est en tête de la coupe du Québec et au deuxième rang de l'O.Q.A.A.



TOKYO — Larry Flaviano, 139, Philadelphie, a mis hors de combat en 10 rounds Al Villafra, 170, Nouvelle-Orléans.

ISEZ ET VOUS ISEZ ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS

Agences matrimoniales

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls? Consultez Mme. Adrienne Langlois, 30, 25e Rue, Téléphone 523-7458. 9597 26/12 (1 ms) A.M.

PAUL FOURNIER, veuf, semi-professionnel, retraité, 50 ans, bon caractère, 18, Montreuil, apt 5, Villeneuve, P.Q. 10251 25/1 (1 ms) A.M.

Agents demandés

SI \$12.00 PAR MOIS vous intéressez-vous à un homme de 40 ans, disponible dans la région de Québec. Aucune expérience nécessaire. Bon salaire. Doit être bilingue. Adresse application par poste aérienne à Y. K. DICKERSON, Pres. Southwestern Petroleum Corp., P.O. Box 11394, 76101, U.S.A. 10158 25/1 (6 fs) 6

Animaux à vendre

ELEVONS, ACHETONS, ECHANGÉONS et vendons chiens entrecroisés, Boston Bulls, Boxers, Bergers Allemands, Cocker, Épagneuls, Labrador, Caniches, Chihuahua, autres races. Achetez toutes races, aussi chats adultes. **LE BOEUF KENNEL'S REGD.** Saint-Esprit, 10176 25/1 (1 fs) 10

Appartements à louer

APARTEMENT meublé, comprenant chambre et cuisine, avec chauffage central, en très bonne condition, au centre de la ville. Pour informations: Tél. 529-7865. 10161 21/1 (6 fs) 13

Argent à prêter

POUR vous servir en première ou deuxième hypothèque, résidentielle ou commerciale. **André Lacroix**, 40, rue Desjardins, Québec 4. Tél. 525-6042. 9997 20-1 (1 ms) 15 J.n.o.

ARGENT A PRÊTER, en première hypothèque, résidentielle ou commerciale, dans la C.M. de Québec et banlieue, Baillargeon, Carrier & Laforce, notaires, 30, Desjardins, Québec, Tél. 525-4195. 9921 6-1 (1 ms) 15

Toutes vos dettes en un seul paiement. **EQUILIBRONS** votre budget. Aucune demande de salaire. **\$5.000** **Securité Budget Enr.**, 368, du Roi, 523-5929. 9934 18/1 (1 ms) 15

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranche de \$2,000 à \$20,000, aux taux bancaires, acheteurs les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appelez en tout temps, 626-4195. 10164 21/1 (1 ms) 15

ARGENT à prêter, 1ère et deuxième hypothèque, Québec et banlieue, avec taux raisonnables, pour clients sérieux. **CASIER 288, L'Action**, 3 Place Jean-Talton, Québec. 10186 25-1 (3 fs) 15

QUEBEC FINANCE 529-9759

- ★ Achète les hypothèques et les balances de vente sur propriété.
- ★ Prête en 1ère et 2e hypothèque
- ★ Intérêt à partir de 9% taux bancaire.
- ★ Durée du prêt jusqu'à 20 ans.
- ★ \$8.90 du \$1,000.00 capital et intérêt.
- ★ De \$2,000.00 à \$25,000; prêts spéciaux \$50,000, et plus.

265 de la Couronne suite 203, Québec 9827 11/1 (s. a. 12) 15 J.n.o.

ARGENT

Paiement mensuel, comprenant capital, intérêts et protection en cas de chômage, grève, maladie et accident de mer, de l'épouse et des enfants.

MONTANT Première Deuxième
DU PRÊT hypothèque hypothèque
\$ 2,000. 11.72 \$ 28.25
4,000. 34.44 56.50
6,000. 51.66 84.74
8,000. 68.88 112.98
10,000. 86.10 141.24

Aucune commission
Villes et campagnes
Résidentiels et commerciaux

THIBEAULT & ASSOCIES INC.

283, St-Joseph Est — Québec
Bure: 522-6454 - Soir: 623-0508

Les plus grands courtiers en placements hypothécaires de Québec
9887 9-1 (mar.j.s. au 8-3) 15

Armuriers

REPARATION ET VENTE D'ARMES A FEU

Demandez le "Guide du Chasseur" LA

MAISON D'ARMES A FEU DE QUEBEC ENR.

181, rue St-Paul — Québec.
25/1 (l. mar. s. au 24/3) 16 A.

Assurances

NOUS ASSURONS les risques, même les plus difficiles, automobiles, incendie (R15). Couverture immédiate. Demandez: Pierre, Tél. 653-2886. 9808 31/12 (20 j.n.o.)

ECONOMISEZ en me téléphonant. Aucun cas refusé. Permis suspendu. Jeunes ou vieux. Bons ou mauvais résultats. Ventes, v-2c, v-30. Imprimeur: 529-4277. 9830 15/1 (1 ms) 21

A vendre — Divers

COFFRES-FORTS à partir de \$49.50. Tous coffres-forts, automobiles, filières isolées contre le feu. Plus grand assortiment. Monarch Safe, Inc. — Tél. 522-3306. 9849 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

A vendre — Divers

"GAGS" pour hommes, farces insolites, livres, produits pharmaceutiques, aides médicales. Catalogue gratuit. Pour adresses seulement. **ROY SALES CO.**, BOX 55, WINNIPEG, MAN. 10166 22/1 (6 fs) 21

POLYON polypropylène, laine Phenex en gros. S'adresser: 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue, Tél. 623-9638. 9681 26/12 (1 ms) 21 J.n.o.

CENTRE SINGER
VENTE machines à coudre usagées Singer. Pour réparation et location, S'adresser: 324 Est, St-Joseph, 523-8128. 9993 15/1 (1 ms) 21

A BAS PRIX
AMEUBLEMENT et équipement usagés de restaurant, poêle à patates frites, etc. S'adresser: 1134, rue St-Jean, Québec 4. 9826 9-1 (1 ms) 21

FUTURS MARIÉS
CONTINUEZ les termes, \$21.53 par mois, pour ménage neuf, 21 morceaux, encore entreposés gratuitement. Visible à: **MEUBLE INFORMATION**, 239, St-Vallier Ouest, Québec. Ouvert tous les soirs: Tél. 523-3760. 9883 7-1 (1 ms) 21

INVITATION AUX FUTURS MARIÉS
VOYEZ les nouveaux ameublements pour 3 pièces, comprenant mobiliers de chambre, oreillers, lampes de bureau, matelas à ressorts, sommiers, mobiliers de cuisine, mobiliers de chesterfield ou de dinette au choix; tables à café, tables à salons, offerts au bas prix de \$369.00 ou \$479.00 ou \$589.00, pour ameublement de qualité supérieure. Facilités de paiement, jusqu'à 36 mois pour payer, si désiré. **HENRI TURCOTTE, L.T.E.E.**, 330, de la Couronne, Québec, Tél. 529-3365. 10137 20/1 (6 fs) 21

MACHINES à coudre électriques, modèles assortis, prix variés. S'adresser à: **COMPAGNIE SINGER DU CANADA LTD.**, 847, St-Louis, Québec 4. 10180 24/1 (3 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles, nœuds et usagés, à bas prix. 110, rue St-Paul — Tél. 692-0317. 9990 16/1 (1 ms) 21

SCIE à vapeur, attendrissage à viande, balance calétrique, hache-viande, tranchée à viande, tous de marque "HOBART" reconditionnés et garantis. **VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC.**, 775, Côte d'Abraham, Québec — Tél. 522-4315. 10036 25-1 (mar. s. au 17-2) 21

RICHARD MEUBLES
ACHETONS, échangeons, vendons meubles et accessoires électriques de toutes sortes. Échelle, chaises, canapés, 1-2 prix, s. rue Hermine, 523-9804. 9582 19/12 (mar.j.s. au 15-2) 21

HENRI TURCOTTE, L.T.E.E.
RABAIS DE JANVIER

EPARONEX jusqu'à 40% sur meubles et appareils ménagers neufs. Mobilier de chambre, cuisine et dinette, mobiliers chesterfield ou divants-lits, fauteuils de repos, lits, canapés, matelas à ressorts, cuisiniers électriques pour courant 110 ou 220 volts, réfrigérateurs, lessiveuses, sècheuses, radios-stéréos, téléviseurs, fourneaux à l'huile. Invitation aux futurs mariés. Facilités de paiement, jusqu'à 36 mois pour payer si désiré. **HENRI TURCOTTE, L.T.E.E.**, 330, de la Couronne, Québec, Tél. 529-3365. 10259 25/1 (6 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, romans, photo-romans, comics. **COMPTOIR DU LIVRE**, 29, rue St-Vallier Est. — Tél. 525-6402. 10105 23/1 (1 ms) 21

CHAUSSURES
BOTTES Labradore, aussi aileux cult. doubles mouton, 1 et 2 fermoirs, couvre-chaussures en caoutchouc, bottes de ski-dos pour hommes, pantalons zébrés et femmes. Prix du gros. Zicat & Frère Enr., 443, Ste-Agnès, 3e Avenue, Bouchette, Québec 8. P.Q. Tél. 523-2794. 10108 21/1 (6 fs) 21

CROTEAU LIMITEE
CENTRE D'ECONOMIE
175, ST-JOSEPH EST
525-8155

MEUBLES et appareils électriques, centres des finances, meubles neufs sans comptant, finitions au plus bas prix. 9991 16/1 (1 ms) 21

NETTOYAGE de brûleurs et fourneaux, distributeurs de brûleurs, Lynx, Kenmac, Boston, Breeze. Ajustement de brûleurs. Seul dépôt de Service automobile A.P. à Québec. Service rapide, L. Parent, 198, 3e Avenue, Québec. Tél. 524-4990. 10143 21/1 (1 ms) 35-A.

Bureaux à louer
EDIFICE HORIZON, près Université Laval, bâtisse neuve, très moderne, entièrement à l'épreuve du feu, air climatisé, grand stationnement, occupation 1er mai. Pour informations: Tél. 653-7015. 10181 24/1 (6 fs) 37

Chambre à louer
CHAMBRE à louer, pour dame ou demoiselle. Permis de cuisine. Pour informations: 10149 23/1 (3 fs) 44

RUE ST-JEAN, grande chambre-boudoir, pour 2 personnes. Pres école I.B.M. gare centrale, restaurant, cinéma. Maison tranquille, bon cher-sol, libre 24 janvier. Pour informations: Tél. 523-1836. 10179 24/1 (6 fs) 44

Chambres et pension
CHAMBRE à louer, avec pension si désiré. Pour informations: Tél. 522-6244. 9728 30-12 (1 ms) 45

Clavigraphes
E. LACROIX INC., 530, Côte d'Abraham, Québec — Tél. 522-1539. Agent exclusif clavigraphes OLIVETTI. Vente et service, location machine à additionner. Ameublement de bureau. 9819 6-1 (1 ms) 60

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT, 529-5244. Location \$7.50. Agent exclusif clavigraphes OLIVETTI. Vente et service, location machine à additionner. Ameublement de bureau. 9819 6-1 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER
\$7.50 par mois, plus grand assortiment. Monarch Safe, Inc. — Tél. 522-3306. 9849 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS à partir de \$49.50. Tous coffres-forts, automobiles, filières isolées contre le feu. Plus grand assortiment. Monarch Safe, Inc. — Tél. 522-3306. 9849 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

FINANCES, occasion formidable, ven d'argent aménageable, encore à troquer, neuf cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél. 9825 6-1 (1 ms) 21

L'Action 522-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Finançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand-messes, nœuds de remerciements, pour sympathie, \$1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, deux cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous le rubric approprié en page féminine.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenus, 50 cents.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSEE
Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel au mot par insertion. En outre, 25 cents additionnels par insertion, titre en caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Année au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Ça fait bonne impression !

Vous aussi, nous faisons de bonnes, même excellentes impressions de cartes de remerciements, faire-part, etc.

SERVICE DES IMPRESSIONS "L'ACTION" — 522-4771

Commerces à vendre

MOTELS, HOTELS, maison de chambres, restaurants, épiceries ou tout autre commerce, aussi commerces de mandats. Consultez **COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN L.T.E.E.**, St-Paul, Québec, Tél. 529-8121. 10148 23/1 (1 ms) 66

ROUTE DE PAIX à vendre, avec camion 1969. Pour informations: Tél. 626-6281. 10223 25-1 (6 fs) 66

Ecoles
COURS d'orgue, piano, guitare, aussi location d'instruments mus-ques. Marcel Lamoignon, 460, 3e Avenue, 522-6478. 9599 26/12 (1 ms) 81

CONVERSATION ANGLAISE
METHODE directe et pratique d'anglais, entièrement en anglais. Pour les groupes, frais modiques, aucun contrat. 1, Maroney, b.b. 1048, ave des Erables; Tél. soir 683-1335, jour 527-9746. 9760 27/12 (1 ms) 81

Ecole de danse
COURS EN GROUPE
Pour couple, \$10.00 pour 10 heures de cours, maximum 5 danses. Pour informations: Tél. 523-3592. **ECOLE DE DANSE YVON MARTEL ENR.**, 704, rue St-Jean, Québec, P.Q. 10037 20/1 (1 ms) 81A

Entrepreneurs
JOS. BEGIN & FILS INC. CONSTRUCTION
CONSTRUCTION à l'épreuve du feu, menuiserie générale. Aussi à vendre, 130 chassis canadiens complets sans encadrement, en bonne condition. 1800, de LA RONDE, QUEBEC, Tél. 661-1301. 9815 4-1 (s. au 25-1) 88

Extermination
MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste exterminations, insectes, coquerelles, punaises, rats, souris, 582, 15e Ave. N., Québec, Tél. 522-1661. 10147 23/1 (1 j. s. au 22/3) 89A J.n.o.

Femmes, filles deman.
STENO-DACTYLO
COMPTABLE, pensionnée, bilingue, rapide, bonne santé, plein temps, demande pour avoat. Haute-Ville. **ECRIRE CASIER 288, L'Action**, 3 Place Jean-Talton, Québec. 10071 21/1 (6 fs) 90

Hommes demandés
MECANICIEN de transmission automatique, demandé, bon salaire et commission. Pour informations: Tél. 527-3601. 10139 21/1 (6 fs) 105

Hommes, femmes dem.
HOMMES, femmes demandés pour vendre à domicile, pour produits utilisés tous les jours. Commission jusqu'à 50%. Il n'est pas nécessaire de vendre beaucoup pour faire un revenu appréciable. **VALTEC** exclusif disponible. Aucun capital requis. Écrire ou Tél. 522-1555, VALTEC L.T.E.E., 351, rue Julien, Québec 3, P.Q. 9600 26/12 (1 ms) 106

Hôpital maternité
POUR MÈRES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. **Aucun capital requis.** Écrire ou Tél. 522-1555, VALTEC L.T.E.E., 351, rue Julien, Québec 3, P.Q. 9600 26/12 (1 ms) 106

Logements demandés
2 A 3 PIÈCES, pour couple, aussi 4 pièces, chauffé, pour 1er mai. Pour informations: Tél. 523-3665. 10253 25/1 (1 fs) 119

Logements à louer
STE-FOY
LA CONCIERGERIE LA MIEUX CONÇUE POUR VOTRE CONFORT ET AGREMENT vous présente
PLACE DE LA CONCORDE
3, 4 OU 5 PIÈCES, très modernes, meublées, si désiré. Cuisine en "Teck de Formica". Grand salon de 12' x 21', grande chambre principale, de spécial garde-robe (Walk In), ascenseur, incinérateur, grand balcon individuel, garages, téléviseur, système intercom à l'entrée principale. Excellente sonorisation, buanderie commune sur chaque étage. Service de conciergerie. A quelques pas du Centre d'achat, de l'école, de l'église et de l'arrêt d'autobus. Informations: Raymond de Ros, 3180, boulevard, Nelsion, apt 100. 651-4643. 9964 10/1 (1 ms) 118

Immeubles

MAISONS A VENDRE
LES SAULES, plain pied 5 pièces. Prix \$13,000.
STE-FOY, 4 logements de 4 et 5 pièces, bons revenus. Acompte \$10,000.
SILLERY, magnifique propriété de 9 pièces, grand terrain, sous-sol fini noyer.
ST-THOMAS D'ACHAIN, 3 logements chauffés, accepterait échange.
VILLE DUBERGER, propriété 7 logements, gros revenus. Prix \$38,000.
ST-JEAN-BAPTISTE, propriété 8 flats, 1 local, chauffés. Acompte \$6,000.
ST-DOMINIQUE, maison 14 flats meublés, accepterait échange
STONEHAM, plain pied neuf, 4 pièces, bon marché, \$6,500. \$6,500.
ST-PASCAL, 6 logements de 6 pièces chauffés. Acompte \$7,000.

COMMERCES
EPICERIE LICENCIÉE, ventes 1968, \$105,000. Acompte \$10,000.
TABAGIE bien située, ventes \$1,500 par semaine. Acompte \$6,000.
TABAGIE MODERNE, ventes 1967 \$60,000. Acompte \$5,000.
CASSE-CROUTE moderne, à bas prix, \$3,500. Acompte \$1,500.
RESTAURANT avec la bâtisse, équipement récent. Prix \$12,500.
RESTAURANT LICENCIÉ, situé rue commerciale. Prix \$13,000, comptant.
TAVERNE bien située, bonnes affaires. Prix \$38,000. Acompte \$20,000.
BANLIEUE, épicerie-boucherie, avec propriété, 5 pièces, bonnes affaires. Acompte \$6,000.
BANLIEUE, épicerie-boucherie licenciée avec propriété. Grosses affaires. Acompte \$20,000.
HAUTE-VILLE, propriété avec restaurant Bar Salon. Bonnes affaires. Acompte \$40,000.

Pour une transaction rapide et équitable, confiez-vous à une équipe reconnue pour son intégrité et sa compétence.

Argent à prêter en 1ère et deuxième hypothèque, aussi achat de balance de prix de vente.

MAISONS ET COMMERCES DEMANDES
Nous avons des demandes pour l'achat de propriétés de 4-6-8-12 logements et plus. Avons du comptant. Nous avons une grande demande pour commerce de tout genre, restaurant, tabagie etc. Avons du comptant.

IMMEUBLES BELVEDERE L.T.E.E.
873, St-Vallier Ouest (Courtiers) — Tél. : 681-6358
10152 25/1 (1 fs) 111

Logement à louer
BANLIEUE
PLACE VANIER
2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2, LUXUEUX. Les services, incluant: chauffeur à l'électricité, pris école, épicerie, autobus, centre d'achat; 681-6257, après 9 heures; 527-2339. 10002 14/1 (1 ms) 118

GIFFARD — site idéal, logement 4 1/2 pièces, appartements 2 1/2 pièces, meubles, tapis, tous les services inclus, buanderie commune, possibilité d'installer sècheuse et laveuse dans logement. Stationnement. Pour informations: Tél. 661-7898. 10168 23/1 (6 fs) 118

Local à louer
LOCAL, conviendrait pour entreposage ou petite boutique, restauration, chalet. Quartier St-Pascal, 9 pds x 36; Tél. 524-6476. 10091 18-1 (1 ms) 119-A.

Coussins de fumeur
7269
Alice Brooks
Motif de smoking pour des coussins de velours, de satin ou de velours côtelé.
Demandez le patron 7269. Décalques et instructions pour un coussin rond de 12 1/2 pouces, un carré de 12 pouces et un traversin de 13 1/2 po.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3 Place Jean-Talton, Québec 2, P.Q.</

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE
ACCESSOIRES — PIÈCES — REPARATION — SERVICE

Léger comptant — Echange accepté

1968 EPIC station wagon
Balance Garantie G.M.

\$1,695

1966 METEOR Rideau
Sedan, aut., radio

\$1,595

1964 OLDSMOBILE
Hard-top, 2 portes

\$1,095

Plusieurs autres modèles de 60 à 68

Roger Barré Autos Ltée

Centre de l'auto et camions usagés

Chevrolet — Oldsmobile — Epic

1095 de la Canardière - Tél.: 529-3331

1968 OLDSMOBILE
98 Deluxe Sedan, air
conditionné, toute équipée

Prix Spécial

1965 PONTIAC coach

\$995

1964 OLDSMOBILE
F 85, sedan, toute équipée

\$1,195

RINFRET AUTO

VENDEUR VOLKSWAGEN

1966 Volkswagen; 1966 Autobus
Volkswagen, 8 passagers, moteur ga-
ranti, 6,000 milles; 1964 Volkswagen
de luxe; 1964 Viva 50, rue Dalhousie,
Rond-Point, Lévis; Tél.: 833-2133,
8956 9/1 (1 ms) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES

1968 Volvo 144-S, bas millage; 1967
Chevrolet V-8, automatique; 1967
Volvo; 1966 Epic, 1964 Acadia,
automatique; 1966 Rambler, Ambassa-
dor convertible; 1963 Volvo P-1800.
TURMEL Auto, 1385, Dorchester-
Nord, Québec; Tél.: 522-2793,
9844 4/1 (1 ms) A.V.

CHEZ L'AMI GIGUERE

IL NOUS RESTE 6 démonstrateurs,
Pontiac 1968, prix d'au-dessous. Venez
nous rencontrer. Pour informations:
Tél.: 529-1351.

10175 23/1 (3 ts) A.V.

CARILLON AUTOS INC.

AUCUN comptant, choix de 50 voitures
de qualité, 1962 à 1968, 401,
Tère Avenue, Québec; Tél.: 529-1333,
9529 15/1 (1 ms) A.V.

OLDSMOBILE 1966, Dynamique 88,
hard top, 4 portes, automatique, en
très bonne condition. Pour informa-
tions: Tél.: 837-8247.

10210 24/1 (6 ts) A.V.

PEUGEOT ALQUETTE AUTOMOBILES
INC. Vente-Service, 332, avenue St-
Sacrament, Québec; Tél.: 683-2967,
9823 6-1 (1 ms) A.V.

HUDON AUTOS ENR.

1966 Comet "289"; 1967 Falcon "6",
ordinaire; 1966 Fury II; 1966 Che-
vrolet; 1965 Acadia; 1965 Chevrolet
Station, "6", ordinaire; 1965 Pontiac;
1965 Meteor; 1965 Falcon converti-
ble; 1965 Fury II; 1965 Montclair;
1965 Galaxie L.T.D.; 1965 Impala;
1965 Galaxie; 1965 Meteor, converti-
ble; 1964 Cadillac, décapotable;
1964 Parklane; 1964 Buick; 1963
Econoline; 1963 Lark; 1963 Volvo;
1963 Parisienne; 1963 Am-
bassador; 1963 Dodge; 1963 Mé-
tior, compacte ordinaire; 1963 Metro;
1963 Rambler, Station; 1962 Galaxie
"500"; 1962 Galaxie "6", transmis-
sion ordinaire; 1961 Plymouth; 1961
Cambridge "6", automatique; 1961
Lark "6", ordinaire; 1959 Pick-Up,
D.K.W.; 1958 Meteor. Aussi plusieurs
autres.

1400, DORCHESTER-NORD, COIN
L'ESPINAY, QUÉBEC; Tél.: 525-4769,
10102 18/1 (1 ts) A.V.

MAURICE POIRIER INC.

PIÈCES NEUVES et usagées, de toutes
marques d'automobiles et camions.
— Différentiels, transmissions, radi-
ateurs, grilles, moteurs, boîtes, rustel.
Attention spéciale aux véhicules d'ad-
resse: 505, Tère Avenue; Tél.: 529-
0661.

9811 3/1 (mar. j. s. au 1/3) A.A.

CHEZ L'AMI GIGUERE

Choix

125 AUTOS

Tél.: 529-1351

10173 23/1 (mar. j. s. au 22/3) A.V.

ROLAND

FRADET

AUTOMOBILES ENR.

QUALITE

BAS PRIX

3, Marie-de-l'Incarnation

Québec 8, 681-6283

9893 18/1 (s. au 8/2) A.V.

GRANDE

VENTE HIVERNALE

CHEZ

LAVAL VOLKSWAGEN LTEE

A 777 BOUL. CHAREST-OUEST

66 RAMBLER American, automatique, radio, moteur neuf, garantie 6 mois, 6,000 milles. **\$1,277.**

65 PLYMOUTH Savoy, automatique. Un vrai bijou. **\$1,377.**

64 PONTIAC Strato-Chief, automati- que, radio, très propre. **\$1,177.**

67 ENVOY Epic, bas millage et très propre. **\$1,077.**

67 ENVOY, automatique, très propre. **\$1,177.**

66 CORTINA, mécanique en parfaite condition. **\$ 777.**

64 VOLKSWAGEN Station **\$ 395.**

67 VOLKSWAGEN usagé, régulier, très propre. **\$1,377.**

66 VOLKSWAGEN de luxe, très propre. **\$1,177.**

65 VOLKSWAGEN de luxe, très propre. **\$ 877.**

64 VOLKSWAGEN de luxe très propre. **\$ 777.**

64 VOLKSWAGEN régulier 1-237 A. **\$ 395.**

Aucun comptant, 1er paiement en avril.

Notre service fait notre orgueil

LAVAL VOLKSWAGEN LTEE

777

Boul. Charest Ouest

683-4451

Auto-neige

SKI-DOO — SKI-DOO — SKI-DOO — SKI-DOO — SKI-DOO

POUR

DU SPORT D'HIVER

SANS ENNUI

C'EST

"CHEZ LAURENTIDE"

AUTOS-NEIGE USAGÉES

AUBAINES! Remises à neuf!

BAS PRIX! TOUS LES MODELES!

Conditions faciles! Garantie fin de saison!

LAURENTIDE AUTOMOBILES Inc.

JEAN CHAMPOUX, prés.

25 sud, rue Dorchester — 525-8181

SKI-DOO — SKI-DOO — SKI-DOO — SKI-DOO — SKI-DOO

10226 25-1 (1 ts) A.V.

Suspension

SPECIALITE pushing de dix roues.
Rock Auto Spring Inc. 81, Route
Kennedy, Lévis; 837-2733, 837-3774,
9824 7-1 (1 ms) Suspension

Ressorts d'automobiles

RESSORTS d'automobiles, Alphonse
Blondeau Ltée, 145, boul. des Cèdres;
Tél.: 626-6941,
9889 10/1 (1 ms) Ressorts d'autos.

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE

SAINT-AUGUSTIN

CITE PORTNEUF

Aux contribuables de la saidite
municipalité.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent
donné que le soussigné, secré-
taire-trésorier de la saidite munici-
palité, que le rôle d'évaluation de
cette municipalité est complet et
déposé à mon bureau; qu'il restera
ouvert à l'examen des intéressés ou
de leurs représentants, durant les
30 jours qui suivent celui du pré-
sent avis. Et que le 24e jour du mois
de février 1969, à l'heure et au
lieu ordinaires des séances, le Con-
seil procédera à l'examen, à la ré-
vision et à l'homologation dudit rôle.

Donné à St-Augustin ce 24e jour
de janvier mil neuf cent soixante-
neuf.

MARC GILBERT,
secrétaire-trésorier.

10173 23/1 (mar. j. s. au 22/3) A.V.

AVIS LEGAL

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR PROVINCIALE

SYNDICAT DE QUEBEC LEE,
demanderesse

VS

DAME GEORGETTE CARON,
911, Chanoine-Scott,
St-Foy

AVIS PUBLIC est par le présent
donné que les biens meubles et
effets du dit défendeur saisis en
vertu d'un bref de fieri facias seront
vendus en justice en vertu du dit
bref le 6 février 1969, à 2 heures
de l'après-midi, à 914, Chanoine-Scott,
St-Foy.

Les dits biens meubles et effets
consistant en: laveuse et sècheuse
Westinghouse.

Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, 25 janvier 1969.

Leclerc, Paré, Leclerc & Gaudreault,
Huissier Cour Supérieure.

10173 23/1 (mar. j. s. au 22/3) A.V.

AVIS LEGAL

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR PROVINCIALE

LOUIS-PHILIPPE MICHAUD,
demandeur

VS

AVIS PUBLIC est par le présent
donné que les biens meubles et
effets du dit défendeur saisis en
cette cause, seront vendus en jus-
tice, par encaissement public, le 4e
jour de février 1969, à 10 heures de
l'avant-midi, à 448, rue Dolbeau, Québec.

Les dits biens consistent en: télé-
viseur, set de salon, stéréo, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, le 25 janvier 1969.

Emilien MILLER, H.C.S.

10173 23/1 (mar. j. s. au 22/3) A.V.

AVIS LEGAL

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR PROVINCIALE

GERARD RENAULT,
demandeur

VS

PAUL DE CHAVIGNY,
demandeur

AVIS PUBLIC est par le présent
donné que les biens meubles et
effets du dit défendeur saisis en
cette cause, seront vendus en jus-
tice, par encaissement public, le 4e
jour de février 1969, à 10 heures de
l'avant-midi, à 3047, Chemin St-Louis,
St-Foy.

Les dits biens consistent en: 2 sets
de salon, 2 téléviseurs, piano, sté-
réo, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, le 25 janvier 1969.

Louis COULOMBE, H.C.S.

10173 23/1 (mar. j. s. au 22/3) A.V.

AVIS LEGAL

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR PROVINCIALE

CHAMPLAIN CHESTERFIELD,
demanderesse

VS

DAME SUZANNE F. GAGNE,
demanderesse

AVIS PUBLIC est par le présent
donné que les biens meubles et
effets du dit défendeur saisis en
cette cause, seront vendus en jus-
tice, par encaissement public, le 4e
jour de février 1969, à 10 heures de
l'avant-midi, à 10, Place Du-
chêne, Cap-Rouge.

Les dits biens consistent en: télé-
viseur, set de salon, lavabo, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, le 25 janvier 1969.

Louis COULOMBE, H.C.S.

10173 23/1 (mar. j. s. au 22/3) A.V.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC,

DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR PROVINCIALE

Mechanical Services et Sales Ltd.,
demanderesse

VS

Dame Annette SIMARD,
1151, Chemin Ste-Foy

AVIS PUBLIC est par le présent
donné que les biens meubles et
effets du dit défendeur saisis en
cette cause, seront vendus en jus-
tice, par encaissement public, le 4e
jour de février 1969, à 10 heures de
l'avant-midi, à 1151, Chemin Ste-Foy.

Les dits biens consistent en: télé-
viseur, appareil Hi-Fi.

Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, le 25 janvier 1969.

A. BLAIS, H.C.S.

AVIS LEGAL

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR PROVINCIALE

BENOIT BÉTTI,
demandeur

VS

JEAN-JACQUES MAILLETTE,
demandeur

AVIS PUBLIC est par le présent
donné que les biens meubles et
effets du dit défendeur saisis en
cette cause, seront vendus en jus-
tice, par encaissement public, le 4e
jour de février 1969, à 10 heures de
l'avant-midi, à 3389, rue Montpetit, St-Foy.

Les dits biens consistent en: set de sa-
lon, fauteuil, tables, lampes, bi-
bliothèques, stéréo, enregistreur, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, 25 janvier 1969.

Grégoire ROYER, H.C.S.

AVIS LEGAL

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR PROVINCIALE

LES COUVRE PLANCHERS
DE LEVIS INC.,
demanderesse

VS

EMILIO BOUCHER,
demandeur

AVIS PUBLIC est par le présent
donné que les biens meubles et
effets du dit défendeur saisis en
cette cause, seront vendus en jus-
tice, par encaissement public, le 4e
jour de février 1969, à 10 heures de
l'avant-midi, à 244, rue Gifford,
St-Foy.

Les dits biens consistent en: télé-
viseur, radio, tourne-disques, set de
salon, tables, lampes, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, le 25 janvier 1969.

A. BLAIS, H.C.S.

AVIS LEGAL

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR PROVINCIALE

LOUIS CANAC MARQUIS LEE,
demanderesse

VS

MARCEL PAQUET,
demandeur

AVIS PUBLIC est par le présent
donné que les biens meubles et
effets du dit défendeur saisis en
cette cause, seront vendus en jus-
tice, par encaissement public, le 4e
jour de février 1969, à 10 heures de
l'avant-midi, à 2004-A, de l'Anse Ste-Foy.

Les dits biens consistent en: di-
van, fauteuil, téléviseur, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, le 25 janvier 1969.

Louis COULOMBE, H.C.S.

AVIS LEGAL

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE MEGANTIC

DANS LA COUR PROVINCIALE

ARMAND PELCHAT,
demandeur

VS

TONY FISET,
demandeur

AVIS PUBLIC est par le présent
donné que les biens meubles et
effets du dit défendeur saisis en
cette cause, seront vendus en jus-
tice, par encaissement public, le 4e
jour de février 1969, à 10 heures de
l'avant-midi, à 2004-A, de l'Anse Ste-Foy.

Les dits biens consistent en: di-
van, fauteuil, téléviseur, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, le 25 janvier 1969.

Louis COULOMBE, H.C.S.

AVIS LEGAL

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR PROVINCIALE

ARMAND PELCHAT,
demandeur

VS

TONY FISET,
demandeur

AVIS PUBLIC est par le présent
donné que les biens meubles et
effets du dit défendeur saisis en
cette cause, seront vendus en jus-
tice, par encaissement public, le 4e
jour de février 1969, à 10 heures de
l'avant-midi, à 2004-A, de l'Anse Ste-Foy.

Les dits biens consistent en: di-
van, fauteuil, téléviseur, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, le 25 janvier 1969.

Un phénomène diabolique dans le comté de Bagot

ACTON VALE, Qué. (P.C.) a été à l'origine de certains événements surnaturels au

LES ÉCHECS

NOUVELLES BRÈVES

— La liste des participants à la grande finale du championnat de la ville n'est pas définitive, mais il est peu probable que les derniers calculs la modifient. Elle se compose comme suit, présentement: Section I, Dion, Pageau et Bernier; Section II, Lacroix, Turgeon et Couture; Section III, Angers, Gaulin et Paré.

— Laval a inscrit une équipe au Championnat Universitaire de l'Est du Canada, qui a lieu au cours du présent week-end, à Waterloo (Ont.). L'équipe a été choisie à la suite d'un tournoi qui a réuni 18 participants, et qui a été gagné par Marc Hébert et Lévi Turgeon, ex-aequo.

— L'invité au dernier Sel de la Semaine était l'homme de science justement réputé, Jean Rostand. Il avait tellement à raconter qu'il n'a pu aborder le chapitre de ses loisirs. Il aurait sûrement parlé de son Cercle d'Échecs, à Ville d'Avray, en banlieue de Paris, où il réunit des disciples chaque semaine.

— Serge Lacroix, ex-champion de Québec et directeur du tournoi mensuel de l'Est du Canada, est disponible pour des séances de parties simultanées, partout au Québec. N.240169 PHN

début de ce mois dans la maison de M. Sylvio Saint-Onge, déclarent trois prêtres catholiques qui affirment avoir été témoins de ces événements.

Dans une déclaration commune publiée jeudi, les abbés Claude Léveillé, Normand Bernier et Wilfrid Bernard affirment que le 7 janvier, dans la maison de M. Saint-Onge, à Acton Vale, à 65 miles à l'est de Montréal, ils ont vu:

- 1 — Des vêtements quitter seuls le placard pour s'entasser au milieu d'une chambre;
- 2 — Une image de Notre-Dame de Bon-Secours constamment jetée au sol, bien qu'elle fut tenue au mur par un clou particulièrement solide;
- 3 — Une statue de la Vierge Marie tomber au sol et se briser;
- 4 — Le pied d'un lit se soulever, perdre ses supports et retomber.

A notre avis, disent en substance les trois prêtres, il s'agit d'un phénomène diabolique, phénomène rare mais possible avec la permission divine.

Si Dieu le permet, le diable peut se manifester d'une manière tangible par toutes sortes de trahissements sur certaines personnes ou certains objets, comme cela est arrivé dans la vie de plusieurs saints... La gravité d'une tourmente diabolique dépend de la latitude que Dieu donne à l'esprit du mal pour éprouver ses serviteurs.

Les prêtres ajoutent qu'avant de révéler les faits, ils s'étaient donné deux semaines de réflexion calme pour éviter de provoquer des situations qui auraient pu être regrettables pour eux-mêmes et pour les autres personnes concernées.

Ils avaient été appelés le 7 janvier à la maison de M. Saint-Onge pour exorciser le diable avec de l'eau bénite.

Les Saint-Onge ont également dit aux journalistes qu'une petite fille de six ans, Guyline qui vit avec eux, était en train de s'habiller ce jour-là quand elle vit subitement ses habits voler autour d'elle, avec des rires, des cendriers et des vases.

Dans leur rapport, les trois prêtres déclarent avoir entrepris de fouiller la maison, à la recherche de causes naturelles, mais ils s'aperçurent bien vite qu'il n'y avait pas de vibrations dans les murs, pas de courant d'air et personne ne touchait les objets.

Les occupants de la maison se mirent à prier et le calme revint.

Les parents de Guyline, entre-temps, ont repris leur fille de chez les Saint-Onge, affirmant que les incidents étaient le fruit de l'imagination fertile de leur fille.

Les Saint-Onge, pour leur part, avaient fait débrancher leur téléphone la semaine dernière et déclarent qu'ils font le nécessaire pour remplacer une table et deux statues religieuses brisées, selon eux, par l'esprit du mal.

BRIDGE CONTRAT

Par Louisset-F. PARADIS Maître Br.

SAMEDI, LE 25 JANVIER LA VULNERABILITÉ

Certaines positions de vulnérabilité peuvent apporter une modification aux principes. C'est ainsi que vulnérable et avec une forte teneur dans la couleur adverse il sera souvent sage de préférer l'annonce de 1 Sans-Atout à un contre d'appel avec un nombre de points qui permettrait souvent largement cette dernière enchère. Supposons en effet que Ouest ouvre de 1 Pique, que Nord et Est passent et que vous vous trouviez, vulnérable en Sud avec, par exemple:

▲ R D 10
♥ x x
♦ x x x
♣ x x x

Il est certainement plus sage de dire 1 Sans-Atout que de contrer. Sur votre contre Nord pourrait dire 2 Coeurs et nul ne peut prévoir ce qui arriverait. En règle générale on peut donc dire que le principe du contre de révélation de 11 points ne peut faire, vulnérable, sur une ouverture d'une couleur majeure, qu'avec un jeu où on "supporte" nettement toutes les annonces possibles du partenaire. On pourra donc contrer en quatrième position 1 Pique de l'ouvreur en première avec par exemple:

▲ R x x
♥ x x
♦ x x
♣ x x x

Le fait d'avoir ou de n'avoir pas passé, préalablement. Si vous avez déjà passé, vous pouvez parfaitement avec certains jeux heureusement repartis vous permettre de contrer. Vous pourriez être certain que votre partenaire ne s'emballerait pas. Ainsi, même vulnérable, avec le jeu suivant:

▲ R 10 x x
♥ x
♦ x
♣ x

L'éducation c'est beaucoup plus qu'une question d'argent

VOYEZ À LA TÉLÉVISION

CARLETON	CHAU-TV	SAMEDI 25 JANVIER	8 P.M.
RIMOUSKI	CJBR-TV	SAMEDI 25 JANVIER	5.30 P.M.
MATANE	CKBL-TV	SAMEDI 25 JANVIER	6.00 P.M.
RIV.-DU-LOUP	CKRT-TV	SAMEDI 25 JANVIER	6.00 P.M.
JONQUIÈRE	CKRS-TV	SAMEDI 25 JANVIER	7.00 P.M.
TROIS-RIV.	CKTM-TV	SAMEDI 25 JANVIER	7.30 P.M.
SHERBROOKE	CHLT-TV	SAMEDI 25 JANVIER	4.30 P.M.
CHICOUTIMI	CJPM-TV	DIMANCHE 26 JANVIER	6.00 P.M.
ROUYN	CKRN-TV	DIMANCHE 26 JANVIER	12.30 P.M.
QUÉBEC	CFCM-TV	DIMANCHE 26 JANVIER	1.30 P.M.
MONTREAL	CFTM-TV	DIMANCHE 26 JANVIER	5.30 P.M.

LA CORPORATION DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC

Vachon...un frais délice!

gâteaux Vachon cakes

LA TÉLÉVISION

A QUÉBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUÉBEC	5 CKMI-TV QUÉBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT. WASH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUÉBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS RIVIÈRES

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST. RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Dr Ghislain Dionne, o.d.
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNÉENNES

HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CÂBLE

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI - SAMEDI

P.M.

12.00 3—Shazam (*)
4—Légende de Jesse James
5—Ultras (E)
6—George of the Jungle (E)
7—Le temps s'écoule (*)
8—Ultras (E)
9—Let's Find Out (*)
10—Les petites annonces
11—Great Music From Chicago
12—Johnny Quest (*)
13—De tout, de tous
14—Si jeunesse pouvait
15—American Bandstand (E)
16—Ciné-Samedi
17—Si jeunesse pouvait
18—Uncle Bobby (*)
19—Si jeunesse pouvait
20—Moby Dick (*)
21—Hollywood Panorama
22—CBC Sports Presents (*)
23—Championship Series Curling
24—Golf (*)
25—Filmstones (*)
26—Le temps s'écoule
27—Aventures de Kilt Carson
28—Cent millions de jeunes
29—Happening (*)
30—Captain Scarlett (*)
31—Panorama de France
32—Pennis (*)
33—Tennis (*)
34—Le Saint
35—Skippy The Bush Kangaroo
36—CBC Sports Presents (*)
37—Kaleidoscope
38—Saturday Showtime
39—Long John Silver (*)
40—Road to Adventure (*)
41—Cent millions de jeunes
42—Pour une chanson
43—Cent millions de jeunes
44—Saturday At The Movies
45—Cent millions de jeunes
46—Le Virginien
47—Monsieur Bricole (*)
48—Ski Sense
49—Images en tête
50—Images en tête: "La douceur du village". Film de François Reichenbach. A quelques kilomètres du Mans, Loué, type moyen du gros bourg, centre de communications et centre commercial.
51—Images en tête
52—Sur le matelas
53—Wings to Yugoslavia
54—Pro-Bowlers (*)
55—Golf Classic (*)
56—Sur le matelas
57—Forest Rangers (*)
58—Outdoors With Liberty Mutual (*)
59—Ralliment des crédits
60—Skippy The Bush Kangaroo
61—Les Corsaires (*)
62—La rampe sportive (*)
63—Les Corsaires (*)
64—Sports Hot Sea (*)
65—Les Corsaires (*)
66—Current Events Quiz
67—Allez 4
68—Wonderful World of Golf (*)
69—Skippy (*)
70—Wide World of Sports (*)
71—C'est arrivé cette semaine (*)
72—Skippy (*)
73—Wide World of Sports (*)
74—Skippy (*)
75—Dance Date
76—Terre des jeunes (*)
77—L'heure des quilles (*)
78—Commerce et Industrie
79—Capital Report
80—Boni Crosby Pro-Am Golf (*)
81—Teen Club
82—Bing Crosby Pro-Am Golf (*)| 12.00 3—Shazam (*) | 12.00 3—Shazam (*) | 12.00 3—Shazam (*) |

3.00 9—Votre foyer, madame
10—L'univers des sports
11—Télé-Quilles
12—L'univers des sports (*); Tournoi d'athlétisme
13—Montreal Sports (*)
14—L'univers des sports (*)
15—Ciné-Dimanche: "Un Martien à Paris" (5) Fr. 1960. Comédie satirique de J.-D. Daninos avec Darry Cowl et Nicole Mirel.
3.30 16—Children of the World (*)
17—Mr. Gardener (*)
4.00 18—Today The World (*)
19—Le monde parallèle
20—Sunday Showcase
21—Sur la sellette (*)
22—Le monde parallèle
23—Mr. Chips (*)
24—Le monde parallèle
25—C'est votre affaire (*)
26—Tiny Talent (*)
27—The Kelly Style (*)
28—Télé-Quilles
29—CBC-TV News
30—D
31—Bing Crosby Pro-Am Golf (*)
32—C'est votre affaire (*)
33—D
34—Untamed World (*)
35—D
36—Man Alive
37—Amateur Hour (*)
38—Hymn Sing (*)
39—Peter Gunn
40—Sunday Theatre (*)
41—21st Century (*)
42—Capitaine Scarlet (*)
43—Sar Trek (*)
44—Mes trois fils (*)
45—Boni populaire Desjardins (*)
46—Mes trois fils (*)
47—Mes trois fils (*)
48—You Can Quote Me
49—Music-hall des jeunes (*)
50—Mission impossible (*)
51—Music-hall des jeunes (*)
52—Téléjournal
53—Boni populaire Desjardins
54—Walt Disney présente (*): "Gallegher part vers l'Ouest" (1ère partie). Les aventures d'un adolescent courageux qui risque sa vie pour prouver qu'il a les qualités requises pour faire un bon journaliste. D'après un roman de Richard Harding Davis
55—Lassie (*)
56—Le rideau s'ouvre (*)
57—Tommy Hunter (*)
58—Land of the Giants (*)
59—Le rideau s'ouvre (*)
60—The Ugliest Girl in Town (*)
61—C'est votre affaire
62—Gentle Ben (*)
63—Green Acres (*)
64—Zoom (*)
65—Zoom (*)
66—The Smothers Brothers Comedy Hour (*)
67—Zoom (*)
68—Ed Sullivan (*)
69—L'homme de fer (*)
70—Ed Sullivan (*)
71—The F.B.I. (*)
72—L'homme de fer (*)
73—Les beaux dimanches
74—Les beaux dimanches (*)
75—"La collection" d'Harold Pinter. Traduction française: Eric Kahane.
76—"Crim-blanc". Aventures d'Albert Lamorisse. Au sud de la France, là où le Rhône se jette dans la mer, il est un pays presqu'insulaire appelé la Camargue où vivent encore des troupeaux de chevaux sauvages.
77—ami Folco
78—I Dream Of Jeannie (*)
79—Les beaux dimanches (*)
80—Smothers Brothers (*)
81—L'ami des poètes (*)
82—Bonanza (*)
83—Sunday Night Movie (*)
84—L'âme des poètes (*)
85—W-5 (*)
86—La grande vallée (*)
87—Le Baron (*)
88—Mission impossible (*)
89—The Way It Is
90—Deux pianos (*)
91—Deux plus un
92—Deux plus un
93—Deux plus un
94—Actualité - Météo - Editorial
95—Dernière heure et météo (*)
96—Harry Reasoner and News (*)
97—CBC-TV News
98—Téléjournal
99—Weekend News
100—La ronde des sports (*)
101—Téléjournal
102—The National News (*)
103—Téléjournal
104—Nouvelles sportives
105—L'éducation c'est votre argent
106—Editorial
107—Sport-Dimanche
108—Movie 8
109—Franc Parler (*)
110—Sport-Dimanche
111—After II
112—"With A Song In My Heart"
113—Pulse (*)
114—Cinéma 7
115—Cinéma: "David et Goliath" (5-A) It. 1960. Film biblique de R. Pottier et F. Baldi avec Orson Welles et Ivo Payer. Adaptation du récit biblique.
116—Cinéma
117—Heure Exquise: "Mollenard" (5) Fr. 1938. Drame de R. Siodmak, avec Harry Baur et Gabrielle Porzalt. Le capitaine d'un cargo est un véritable forban. Négation de la famille.
118—Under Attack
119—Cinéma
120—ABC Weekend News (*)
121—Fin des émissions
122—Sign Off
123—Fin des émissions
124—Postlude
125—Musique Marc Legrand
126—Fin des émissions
127—Dernière édition
128—Fermeture

LUNDI

A.M.

6.00 1—Test Pattern
7.05 2—CBS Morning News (*)
7.15 3—News
7.30 4—Mire et musique
7.45 5—Les leçons de la semaine
7.55 6—Topper
8.00 7—Les p'tits bonhommes
8.15 8—Sound of 12
8.30 9—Météo-Matin (*)
8.45 10—News & Sign-On
8.55 11—Morning News
9.00 12—Captain Kangaroo (*)
9.15 13—Mire et musique
9.30 14—Musique — Météo —
9.45 15—Première édition
9.55 16—Farm & Home (*)
10.00 17—University Of The Air
10.15 18—Dessins animés
10.30 19—Fusée XL-5
10.45 20—Beatles
10.55 21—Ed Allen Time (*)
11.00 22—Mire et musique
11.15 23—Musique Marc Legrand
11.30 24—Météo
11.45 25—Mire et musique
11.55 26—Merv Griffin
12.00 27—Test Pattern & Music
12.15 28—Cousins-cousines
12.30 29—Morning Movie
12.45 30—Toast et café (*)
12.55 31—Mire et musique
13.00 32—Romper Room (*)
13.15 33—A la bonne heure
13.30 34—Toast et café (*)
13.45 35—Aujourd'hui à CBVT
13.55 36—pening
14.00 37—Quebec School Telecasts
14.15 38—Rocambole
14.30 39—Magie Tom (*)
14.45 40—Caméra 13
14.55 41—Lucy Show (*)
15.00 42—Quebec School Telecasts
15.15 43—Télévision scolaire
15.30 44—Voie de femmes (*)
15.45 45—Télévision scolaire: "Arts plastiques"
15.55 46—Bewitched (*)
16.00 47—Télévision scolaire
16.15 48—En forme
16.30 49—Fenêtre sur scène
16.45 50—Fenêtre sur scène
16.55 51—Fenêtre sur scène
17.00 52—Beverly Hillsbillies (*)
17.15 53—Bien à vous... St-Georges
17.30 54—Friendly Gang
17.45 55—Dick Cavett Show (*)
17.55 56—Leçons de beauté (*)
18.00 57—En mouvement
18.15 58—The Newlywed Game (*)
18.30 59—En mouvement
18.45 60—Chez Helene
18.55 61—Monsieur Surprise présente *
19.00 62—L'école du bonheur (*)
19.15 63—Monsieur Surprise présente *
19.30 64—Monsieur Surprise présente *
19.45 65—Andy Griffith
19.55 66—L'école du bonheur (*)
20.00 67—Mr. Pips
20.15 68—La souris verte
20.30 69—The Greatest Show on Earth
20.45 70—Voie de femmes (*)
20.55 71—La souris verte
21.00 72—The Mike Douglas Show (*)
21.15 73—La souris verte
21.30 74—La reine du volant
21.45 75—Théâtre des petits (*)
21.55 76—Cinéma: "Les gosses de riches" (5) It. 1953. Etude de mœurs de P. Musetta, avec Susan Stephen et Anna Maria Ferrero.
22.00 77—L'école du bonheur
22.15 78—Pick Of The Week (*)
22.30 79—Dick Van Dyke
22.45 80—Extravagante Lucie
22.55 81—Eternel amour
23.00 82—Tante Flicelle
23.15 83—Palmarès
23.30 84—CBC-TV News
P.M.

12.00 85—Love of Life (*)
12.15 86—Mid-7
12.30 87—Bewitched
12.45 88—Les récits du capitaine (*)
12.55 89—Bibi des manchettes
13.00 90—Actualité - Editorial
13.15 91—Ciné-Roman
13.30 92—Les petites annonces
13.45 93—CBS News (*)
13.55 94—Search for Tomorrow (*)
14.00 95—De tout, de tous
14.15 96—Deuxième édition
14.30 97—Funny You Should Ask (*)
14.45 98—Ciné-Lundi (*)
14.55 99—T.B.A.
15.00 100—Météo — Sports
15.15 101—Télé-Matinée
15.30 102—One O'Clock Weather
15.45 103—Scopulquiz
15.55 104—Péle-méle (*)
16.00 105—Dream House (*)
16.15 106—Cinéma: "Mayerling" (5) —
16.30 107—Aili. 1956. Drame historique de R. Jugert, avec Rudolf Prack et Winnie Markus.
16.45 108—Manolesco (*)
16.55 109—Across the Fence
17.00 110—Channel 3 Presents
17.15 111—Les plus beaux films
17.30 112—As the World Turns (*)
17.45 113—Voie de femmes (*)
17.55 114—Let's Make A Deal (*)
18.00 115—Peyton Place
18.15 116—Love Is a Many Splendored Thing (*)
18.30 117—Entre nous... Tic Tac 4
18.45 118—Newlyweds (*)
18.55 119—Ciné-Lundi
19.00 120—Marriage Confidential
19.15 121—Guiding Light (*)
19.30 122—Test Pattern & Music
19.45 123—Dating Game (*)
19.55 124—Oul ou non (*)
20.00 125—Perry's Probe (*)
20.15 126—Prelude
20.30 127—Secret Storm (*)
20.45 128—Take Thirty
20.55 129—Femme d'aujourd'hui
21.00 130—General Hospital (*)
21.15 131—Femme d'aujourd'hui
21.30 132—People in Conflict (*)
21.45 133—Femme d'aujourd'hui
21.55 134—Edge Of Night (*)
22.00 135—Edge Of Night (*)
22.15 136—One Life To Live (*)
22.30 137—Madame s'amuse (*)
22.45 138—Doctor's Diary (*)
22.55 139—Art Linkletter (*)
23.00 140—M. Jet
23.15 141—Galloping Gourmet (*)
23.30 142—Bobino (*)
23.45 143—Dark Shadows (*)
23.55 144—La cabane à Midas (*)
24.00 145—Bobino (*)
24.15 146—Family Theatre
24.30 147—CBS News (*)
24.45 148—Perry Mason
24.55 149—D'iberville (*)
25.00 150—Picollo (*)
25.15 151—Gilligan's Island (*)
25.30 152—Zorro
25.45 153—Picollo (*)
25.55 154—Zorro
26.00 155—Cartoons
26.15 156—Voyage au fond des mers (*)
26.30 157—Dick Van Dyke Show (*)
26.45 158—Le 5 à 6
26.55 159—Monsieur Surprise présente *
27.00 160—Monsieur Surprise présente *
27.15 161—Le 5 à 6
27.30 162—Marshall Dillon
27.45 163—Where It's At (*)
27.55 164—The 5.30 Report
28.00 165—Les enquêtes Jobidon
28.15 166—The Pierre Berton Show (*)
28.30 167—Popeye
28.45 168—Programmes en couleurs

Prévisions de la météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal.

Pour les régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et Cantons de l'Est: Nuageux avec chutes de neige locales durant l'après-midi. Plus frais. Vents de l'ouest de 20 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Montréal: Ottawa, Ste-Agathe et Sherbrooke, 32 et 35.

Aperçu pour dimanche: Ciel variable. Plus frais. Pour les régions de Québec, du Lac St-Jean et de la Mauricie: Généralement nuageux avec averse au début, se changeant en chutes de neige locales, plus tard dans la journée. Plus frais. Vents de l'ouest

de 20 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Québec, La Tuque et Chicoutimi 35 et 37.

Aperçu pour dimanche: Ciel variable avec quelques chutes de neige locales. Plus froid. Pour les régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles: Nuageux avec pluie. Possibilité d'un peu de bruine verglaçante tôt en soirée. Doux. Vents de l'est de 15 à 20 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Baie-Comeau et à Sept-Îles, 30 et 35, à Mont-Joli et à Gaspé, 35 et 40.

Aperçu pour dimanche: Généralement nuageux avec quelques chutes de neige locales. Un peu plus froid.

23 associations en faveur

MONTREAL PC — La Corporation des enseignants du Québec, qui reçoit chaque jour des rapports concernant les décisions prises par les syndicats qui lui sont affiliés, a annoncé hier en fin d'après-midi que 23 associations s'étaient prononcées en faveur de la grève tournante et avaient envoyé leur avis de grève au ministère du Travail.

D'autre part, un porte-parole du ministère a déclaré que l'on y avait reçu cinq avis. L'écart entre les deux chiffres s'expliquerait par le fait qu'un ministre "des tas d'avis de grève ne sont pas considérés légaux". Ils sont jugés irrécouvrables et c'est pourquoi le ministère refuse d'en tenir compte.

Dans l'interprétation qu'il invoque de l'article 99, le ministre exige que l'avis de grève stipule le jour et l'heure du déclenchement de la grève. Par contre, les conseillers juridiques de la CEQ estiment qu'il

suffit d'indiquer à partir de quel jour pourrait commencer la grève.

Voici les associations d'enseignants qui, selon la CEQ, se sont prononcées en faveur de la grève tournante: les enseignants de la Côte nord, Salaberry, Honoré-Mercier, bas Saint-Laurent, des Monts, l'association des professeurs catholiques de Québec, les instituteurs de la banlieue de Québec, les enseignants du lac St-Louis, de Verdun, LaSalle, Saint-Laurent, Vaudreuil-Soulanges, l'île Jésus, l'Extrie, la Matapédia, Dollard-Des-Ormeaux, le Golfe, les Laurentides, Lanaudière, lac St-Jean, Lapointe et Grand-Portage.

Les associations de la Mauricie, de Maisonneuve, des Milles, de l'Outaouais et de Louis-Hémon se sont pour leur part prononcées contre la grève. L'association de la Baie des Chaleurs a accepté la grève pour le secondaire seulement.

SERVICES SPÉCIAUX

527-2579

527-3568

A.F. BARDOU ENR.
Fleuriste
1664, CHEMIN ST-LOUIS
QUEBEC

Décès de madame J-Alph. Tousignant

Mme J. Alphonse Tousignant, née Irène Fontaine, épouse en 1905 de feu J. Emile Roy, en 2es noces de J. Alphonse Tousignant, est décédée le 23 janvier 1969, à Québec, à l'âge de 70 ans.

Elle demeurait au 932, Ave Manrèse.

Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. Mme Louis-René Roy, (Germaine Jobin), M. Mme Claude Mercier (Colette Roy), M. Mme Paul-L. Lortie, (Hélène Tousignant), M. Mme Yves Bolduc, (Fernand), de Montréal, Sr Agnès de Jésus, s.j. de St-V.

Petits-enfants: Hélène et André Roy, et Nicole Mercier, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Emile Fontaine, M. Mme Eugène Fontaine, de Winnipeg, M. Mme Paul Fontaine, M. Mme Omer Rancourt, (Simone Fontaine), M. Mme Edgar Bedard, (Cécile Fontaine), Mme Maurice Fontaine, Mme Horace Roy, M. Mme Georges Fortin, M. Mme Raoul Magnan de Montréal, Mme André Lapointe de Laurierville, Mme J.E. Tousignant.

La dépouille mortelle est exposée au Funérarium Lépine, Ltee, 300, Chemin Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu lundi le 27 janvier en l'église Notre-Dame du Chemin. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Décès du Père Wilfrid Girouard, S.J.



Le 2 janvier dernier ont eu lieu à St-Jérôme les funérailles du Père Wilfrid Girouard, S.J.

Il était âgé de 72 ans et devait célébrer son jubilé d'or de vie religieuse en juillet prochain. Né à St-Ours-sur-Richelieu, il entra dans la Compagnie de Jésus, le 30 juillet 1919. Il fut professeur dans différents collèges de la Compagnie de Jésus: à Sudbury, Jean-de-Brebeuf, Collège Garnier de Québec. Il fut nommé aumônier diocésain de la JEC et de la JECF de Montréal. Dès 1938, il entreprit sa longue carrière de prédicateur des retraites paroissiales, retraites fermées, retraites d'orientation dans les collèges et séminaires de la Province. De 1956 à 1963, il fut supérieur de la Villa Manrèse de Québec.

Le Père Girouard laisse le souvenir d'un travailleur apostolique, ouvert à toutes les formes possibles d'apostolat. Sa bonne humeur, sa sociabilité rendaient faciles dans toutes ses activités les contacts et les échanges nombreux qui ont rempli sa carrière de professeur et de prédicateur. Tous ceux qui l'ont connu: élèves, dirigés, retraitants, garderont du Père Girouard la mémoire de toutes ses belles qualités.

Monument de Distinction



SOLIDE ET GARANTI
Fait par la manufacture la mieux organisée.
Achetez directement de la manufacture. Visitez nos ateliers et voyez la différence.
Catalogue sur demande.

Laforce & Fils
1029, St-Vollier
Ouest.

QUEBEC - TEL: 527-0854
9828 11/1 (s. au 1/2) S.S.

Décès du Frère Téléphore Gagné



Le Frère Téléphore Gagné (Victor), de la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes, est décédé à Sainte-Foy le 24 janvier 1969, à l'âge de 53 ans.

Il était le fils d'Alfred Gagné et d'Alina Gagnon de Sainte-Marie-de-Beauce, où il naquit le 6 septembre 1915.

Après deux années d'étude à notre scolastique de Sainte-Foy il fut affecté aux services auxiliaires à la Maison Provinciale jusqu'à sa retraite à notre infirmerie en 1960.

Le Frère Téléphore Gagné laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Mme Bernard Labbé (Marie-Laure), de Saint-Maxime de Scott, Mme Jean-Thomas Drouin (Marie-Aimé) de Ste-Marie de Beauce, Mme Georges Poulin (Irene) de N.-D. de la Guadeloupe, Frontenac, Mme Joseph Therrien (Cécile) de Saint-Lambert de Lévis et M. Fortunat Gagné de Sainte-Marie de Beauce.

Les restes mortels sont exposés à la Maison Provinciale des Frères des Ecoles Chrétiennes, 2360, chemin Sainte-Foy, où auront lieu les funérailles, dimanche, le 26 janvier, à 4 h.

R. I. P.

Epais brouillard

BROCKVILLE, Ont. (PC) — La Sûreté provinciale a lancé un avertissement aux automobilistes, vendredi, alors qu'un brouillard épais émanant du fleuve Saint-Laurent rendait la conduite peu sûre.

La police a déclaré que les conditions étaient à peu près les mêmes que celles de lundi, alors que plus de 30 voitures ont été impliquées dans des accidents près de Cornwall. Quatre personnes ont été tuées dans ces accidents.

Le brouillard était particulièrement épais sur un parcours de 72 milles de l'autoroute Macdonald-Cartier, de Gananoque à Morrisburg. Plusieurs chauffeurs de camions avaient garé leur voiture sur le bord de la route.

avis de décès

BEAUMONT. — A Québec, le 23 janvier 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Edouard Beaumont, époux de Dame Berthe, allias Yvette Lizotte, demeurant à 319, St-Germain.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest, St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

BELLEAU. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 24 janvier 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Omer Belleau, époux de dame Marie-Jeanne Labonté, frère de Charles, Albert, Paul-Henri, Philippe, Corine (Mme Jos Couture), Jeannette (Mme Adrien Moore), Athalia (Mme Edouard Thibault), Bernadette (Mme Joseph Laflamme) et Mathilda. Il demeurait à 290 rue St-Laurent, Lévis.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 h. 30.

Départ de la résidence à 9 h. 10 pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux Ltée.

BERNIER. — A Québec, le 23 janvier 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Georges-Henri Bernier, I.F., A.G., directeur au Service de la Protection, au ministère des Terres et Forêts, époux de Dame Marie-Paule Fortin, demeurant à 1247, Joseph-Vézina, Sillery.

Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, route de l'Église, Ste-Foy, à 1 heure 45, pour l'église de St-Yves et de là au cimetière Montmagny.

CARRIER. — A Ville Belair, le 23 janvier 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Médéric Carrier, époux de dame Elise Landry. Il demeurait à 28, des Hêtres, Ville Belair.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 h.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 9 h. 40 pour l'église de St-Eugène de Ville Vanier et de là au cimetière St-Charles.

CHAMARD. — A l'Hôpital Sacrement le 23 janvier 1969, à l'âge de 56 ans et 8 mois, est décédé M. Roger Chamard, époux de dame Cécile Dionne, père de Lise (Mme Claude Lavoie), frère de Marius, Laurette (Mme Marcelle Leclerc), Camille, Paul, ainsi que son gendre, le Dr Claude Lavoie et son petit-fils François. Il demeurait à 109, des Pins-Ouest.

Les funérailles auront lieu samedi à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire René Ouellet, St-Alexandre, à 2 h. 45 pour l'église St-Alexandre et de là au cimetière paroissial.

COUTURE. — A Québec, le 24 janvier 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Emilia Demers, épouse de feu M. Joseph Couture, mère de Charles, Viateur, Jean-Paul, sœur de Charles-Henri. Elle demeurait à 253 des Saules-Est.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 h. 30.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740 avenue Hardy, angle de la Canadienne à 9 h. 15 pour l'église de St-Albert le Grand et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile.

24-1 (3 fs)

24-1 (3 fs)

DUCHESNE. — A Québec, le 24 janvier 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Alexandre Duchesne, époux de dame Jeanne Lessard, demeurant à 945, Hollande.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures 15.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

DUFORT. — A Montmorency, le 23 janvier 1969, à l'âge de 65 ans, est décédée Dame Cécile Gingras, épouse de M. Edouard Dufort, mère de René, Jean-Guy, Jean-Louis, Monique (Mme Gaetan Bouchard), Thérèse (Mme Arthur Croteau), Huguette (Mme Léonard Dufort). Elle demeurait à 4, rue de Gaulle.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 4100, boul. Ste-Anne, à 9 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

FOREST. — A Québec, le 23 janvier 1969, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Gaston Forest, fils de feu M. Hervé Forest et de feu Dame Flore Fiset. Frère de Alfred, Louise (Mme Jules Mailhot), Yvon, Colette (Mme Guy Guilbault), Maurice, Germain. Il demeurait à 4, rue Elgin.

Les funérailles auront lieu samedi, à 15 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 705, St-Vallier Est, à 14 heures, pour l'église de Grondines et de là au cimetière paroissial.

FORTIN. — A Bridgetown, Barabde, le 23 janvier 1969, à l'âge de 40 ans, est décédé accidentellement le Dr Claude Fortin, M.D., époux de dame Dr Hortense Prudhomme, M.D., fils de M. et Mme Jos Fortin, père de Luc, frère de Paul-André, Pauline (Mme Paul-A. Brown). Il demeurait à Roberval, Co. Roberval.

Les funérailles auront lieu lundi le 27 janvier à 11 h.

Départ du nouveau foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 945, rue Marguerite-Bourgeoys, angle de Calières à 10 h. 40 pour l'église de St-Charles Garnier et de là au cimetière St-Louis de Courville.

La dépouille mortelle sera exposée à compter de 2 h. p.m. samedi.

DASSYLVA. — A Montmagny, le 24 janvier 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Robert Dassylva, époux de Dame Marie-Jeanne Moisan, père de Lisette (Mme Jean-Charles Lavoie), Nicole, Yvan, Jacques.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 2 heures 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial.

DIONNE. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 22 janvier 1969, à l'âge de 74 ans et 9 mois, est décédé M. Xavier Dionne, ancien employé des Ports Nationaux de Québec, époux de dame Nancy Bernier, père de Martin, Frère de Hélène (Mme J.-A. Brissette), Jeanne (Mme Albert Gagné), Judith (Mme Sylvio Dionne), Wilfrid, Moïse, Marguerite (Mme Albini Ouellet), Germaine (Mme Wellie Beaumont), Juliette (Mme Paul-Emile Bernier), Evelyne (Mme André Lamonde), Beatrice (Mme Henri Laberge) et Emile. Il demeurait à 265, rue St-Ignace, Montmagny.

Les funérailles auront lieu samedi à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny à 1 h. 45 pour l'église St-Mathieu et de là au cimetière paroissial.

JONCAS. — A Québec, le 23 janvier 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Ida Joncas, fille de feu M. Pierre-Léger Joncas, et de feu Dame Hélène Bernier, sœur de M. l'abbé Aylva Joncas, Alice (Mme Jean Mondou), d'Ottawa. Elle faisait partie autrefois de la paroisse Notre-Dame du Chemin.

Les funérailles auront lieu lundi, à 11 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 10 heures 45, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

LACROIX. — A Ste-Foy, le 23 janvier 1969, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roger Lacroix, sa-cristain à l'église de Notre-Dame de Foy, époux de dame Jeannette Royer. Il demeurait à 875 Beloeil.

Les funérailles auront lieu lundi à 11 h.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025 Route de l'Église, Ste-Foy à 10 h. 45 pour l'église de Notre-Dame de Foy et de là au cimetière paroissial.

METIVIER. — A Québec, le 24 janvier 1969, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Louis Métivier, ex-employé du Syndicat de Québec, époux de Dame Maria Bouchard, père de Fernand, Jacqueline (Mme Maurice Gagné), Raymond, Lucille, Monique, Gaston, Ronald, Jean-Noël, Frère de Germaine (Mme Vve Aimé Desjardins), Jeannette, Bella (Mme Eugène Pageau), Rachelle (Mme Paul Renaud). Il demeurait à 269, rue Papineau.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 50, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. Trajet en automobile.

MORISSETTE. — A Québec, le 23 janvier 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. J.-B. Morissette, négociant en gros, époux de dame Germaine Bisson, père de Micheline (Mme Hellmut Novotny), et Jean, frère de Cécile (Mme Jean-Marie Guay), et Raymond. Il demeurait à 3, Notre-Dame, Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 h.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, Lévis à 9 h. 45 pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière St-Charles.

PAGEAU. — A Giffard, le 23 janvier 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Amédée Pageau, fils de feu dame Athalia Demers et de feu M. Edouard Pageau, frère de Adélard, Héloïse, Charles-Henri, Anselme, Marie-Ange (Mme Paul-Emile Tailleur). Il demeurait à 2047, Robert, Giffard.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 h.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221 avenue Royale, Giffard à 8 h. 45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.

PARENT. — A Deschailions, Co. Lotbinière, le 23 janvier 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Dame Marie-Louise Couette, épouse du Notaire Olivier Parent, mère de Maurice, Mathieu, André, Cécile, Claire, Thérèse, Sœur Louise Parent, des Augustines, de l'Hôtel-Dieu de Québec, Marie (Mme Raymond Corrivault), Françoise (Mme Adrien Dion), Denise (Mme Roger Rousseau), Jules, Emilie, Jeanne et Mme Paul-Emile Pouliot. Elle demeurait à Deschailions.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Léon Charland, Deschailions, à 9 heures 45, pour l'église de Deschailions et de là au cimetière paroissial.

PELLETIER. — A Bridgetown, Barabde, le 22 janvier 1969, à l'âge de 44 ans, est décédé accidentellement M. l'abbé Mathias Pelletier, ex-professeur du Séminaire de St-Georges, du Grand et du Petit Séminaire de Québec.

La dépouille mortelle sera exposée au salon du Grand Séminaire vendredi le 24 janvier à 8 heures p.m. jusqu'à samedi à 1 heure p.m.

Un premier service sera chanté samedi le 25 janvier à 10 heures a.m. au Grand Séminaire de Québec et un second à la Rivière-du-Loup, lundi le 27 janvier à 3 heures p.m.

23-1 (3 fs)

24-1 (2 fs)

24-1 (2 fs)

24-1 (2 fs)

24-1 (2 fs)

24-1 (2 fs)

24-1 (2 fs)

24-1 (2 fs)

24-1 (2 fs)

24-1 (2 fs)

GAGNE. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 23 janvier 1969, à l'âge de 56 ans et 9 mois, est décédée Dame Irène Boulet, épouse de M. Roland Gagné, mère de Gilles. Sœur de Marie-Ange (Mme St-Arnauld), Alberta (Mme Joseph Blais).

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

GAGNE. — A Québec, le 24 janvier 1969, à l'âge de 53 ans, est décédé le Révérend Frère Téléphore (Victor Gagné), Frère des Ecoles Chrétiennes.

Les funérailles auront lieu à la chapelle de la Maison Provinciale, 2360, chemin Ste-Foy, dimanche, le 26 janvier 1969, à 4 heures p.m. sous les soins de la Maison Arthur Cloutier & Fils Ltée, et l'inhumation au cimetière de la Communauté.

JONCAS. — A Québec, le 23 janvier 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Ida Joncas, fille de feu M. Pierre-Léger Joncas, et de feu Dame Hélène Bernier, sœur de M. l'abbé Aylva Joncas, Alice (Mme Jean Mondou), d'Ottawa. Elle faisait partie autrefois de la paroisse Notre-Dame du Chemin.

Les funérailles auront lieu lundi, à 11 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 10 heures 45, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

LACROIX. — A Ste-Foy, le 23 janvier 1969, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roger Lacroix, sa-cristain à l'église de Notre-Dame de Foy, époux de dame Jeannette Royer. Il demeurait à 875 Beloeil.

Les funérailles auront lieu lundi à 11 h.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025 Route de l'Église, Ste-Foy à 10 h. 45 pour l'église de Notre-Dame de Foy et de là au cimetière paroissial.

METIVIER. — A Québec, le 24 janvier 1969, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Louis Métivier, ex-employé du Syndicat de Québec, époux de Dame Maria Bouchard, père de Fernand, Jacqueline (Mme Maurice Gagné), Raymond, Lucille, Monique, Gaston, Ronald, Jean-Noël, Frère de Germaine (Mme Vve Aimé Desjardins), Jeannette, Bella (Mme Eugène Pageau), Rachelle (Mme Paul Renaud). Il demeurait à 269, rue Papineau.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 50, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. Trajet en automobile.

MORISSETTE. — A Québec, le 23 janvier 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. J.-B. Morissette, négociant en gros, époux de dame Germaine Bisson, père de Micheline (Mme Hellmut Novotny), et Jean, frère de Cécile (Mme Jean-Marie Guay), et Raymond. Il demeurait à 3, Notre-Dame, Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 h.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, Lévis à 9 h. 45 pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière St-Charles.

PAGEAU. — A Giffard, le 23 janvier 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Amédée Pageau, fils de feu dame Athalia Demers et de feu M. Edouard Pageau, frère de Adélard, Héloïse, Charles-Henri, Anselme, Marie-Ange (Mme Paul-Emile Tailleur). Il demeurait à 2047, Robert, Giffard.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 h.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221 avenue Royale, Giffard à 8 h. 45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.

PARENT. — A Deschailions, Co. Lotbinière, le 23 janvier 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée Dame Marie-Louise Couette, épouse du Notaire Olivier Parent, mère de Maurice, Mathieu, André, Cécile, Claire, Thérèse, Sœur Louise Parent, des Augustines, de l'Hôtel-Dieu de Québec, Marie (Mme Raymond Corrivault), Françoise (Mme Adrien Dion), Denise (Mme Roger Rousseau), Jules, Emilie, Jeanne et Mme Paul-Emile Pouliot. Elle demeurait à Deschailions.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Léon Charland, Deschailions, à 9 heures 45, pour l'église de Deschailions et de là au cimetière paroissial.

PELLETIER. — A Bridgetown, Barabde, le 22 janvier 1969, à l'âge de 44 ans, est décédé accidentellement M. l'abbé Mathias Pelletier, ex-professeur du Séminaire de St-Georges, du Grand et du Petit Séminaire de Québec.

La dépouille mortelle

Bref... bref... bref...

Le feu éclate sur un paquebot

NEW YORK (AFP) — Un incendie a mis hors de service les machines du paquebot Fairsea qui se trouve actuellement dans le Pacifique, avec 986 personnes à bord, annoncé vendredi matin, le service des gâches côtes américaines.

Le navire n'est pas en danger et tient bien la mer en cap. L'incendie est éteint. Il n'y a pas eu de blessés.

Le Fairsea est un ancien cargo du type C-3; il jauge 13,342 tonnes, appartient à une société libérienne mais voyage sous pavillon panaméen.

Des navires se portent actuellement au secours du paquebot, dont la position est à 990 milles à l'ouest de la zone du canal de Panama.

Un éloge de Radio-Vatican

CITE DU VATICAN (PA) — L'émission de Radio-Vatican qui a fait l'éloge des jeunes Tchéques qui se sont suicidés, pour protester contre l'occupation soviétique, a été mise au point, sur les directives de la secrétaire d'Etat de Vatican.

Ceci a été confirmé aujourd'hui par des sources bien placées au bureau de presse du Vatican et à Radio-Vatican. L'émission diffusée jeudi, avait suscité de l'émotion non seulement dans les milieux du Vatican et de la presse italienne, mais aussi à Radio-Vatican même.

Le quotidien influent de Turin, La Stampa, résume cette émotion, en disant que le commentaire radiodiffusé est "en contradiction avec la doctrine catholique traditionnelle qui condamne le suicide sous toutes ses formes".

Radio-Vatican avait comparé les suicides, y compris le jeune étudiant tchèque Jan Palach, aux premiers martyrs canadiens, ajoutant que ces actes de protestation "méritent la reconnaissance" du monde.

On avait cru d'abord que ce commentaire avait été diffusé à l'insu des autorités supérieures du Vatican. Or, cette version vient d'être démentie par des sources de Radio-Vatican.

Celles-ci, en effet, expliquent que normalement tout commentaire d'importance diffusé par le poste, administré par les Jésuites, doit recevoir l'approbation des responsables de la secrétaire d'Etat.

En outre, a-t-on ajouté, dans ce cas particulier, non seulement le commentaire a-t-il été approuvé, mais l'idée même a pris naissance à la secrétaire d'Etat qui en a mis au point le texte.

Moins de visas aux Canadiens

Par ARCH MacKENZIE

WASHINGTON (PC) — Les visas accordés à des Canadiens par l'immigration américaine, pour la période allant du 1er juillet au 10 novembre 1968, ont diminué de 50 pour cent, comparés à l'année précédente, déclarent les statistiques du département d'Etat.

A partir du 1er juillet, le Canada et tous les autres pays de l'hémisphère occidental étaient soumis à un plafonnement annuel de 120,000 hommes, femmes et enfants, sans ordre de préférence.

Lorsque le total de 120,000 est atteint pour l'année, on n'accepte plus d'immigrants.

Les officiels du département d'Etat déclarent qu'il est encore trop tôt pour interpréter les chiffres ou pour évaluer l'urgence de nouveaux systèmes. Cependant, pour cette période de cinq mois à partir du 1er juillet, les immigrants venus de tous les pays de l'hémisphère occidentale formaient un total de 56,000, ce qui laissait place pour 64,000 immigrants.

Les visas accordés à des personnes nées au Canada, se chiffraient par 6,705, alors que l'année précédente, elles étaient de 12,683 et de 29,536 pour l'année complète, se terminant en juin dernier. Ce chiffre pour l'année complète représentera à peu près la moyenne pour les 10 dernières années.

Un hélicoptère a été abattu

SAIGON (PA) — Le commandement américain annonce qu'un hélicoptère affecté au transport des blessés, a été abattu sur les plateaux du centre. Sept personnes y ont trouvé la mort. Cela porte à 999 le nombre d'hélicoptères perdus, dans la guerre du Vietnam.

Le commandement annonce également, avec retard, que le col. Michael M. Spark, âgé de 41 ans, a trouvé la mort dans un autre hélicoptère, descendu le 15 janvier, au sud de Da Nang. Originaire d'Alexandria, Va., le colonel Spark commandait le 3ème régiment de la 3ème division des marines. C'est le premier commandant d'un régiment de marines tué au Vietnam. Les six autres occupants de cet hélicoptère, dont un officier de marines, sont également morts. L'hélicoptère médical avait été abattu jeudi, sur les plateaux du centre, à 23 milles au nord-ouest de Pleiku. Trois blessés américains et quatre membres d'équipage y ont trouvé la mort. Selon le commandement, l'appareil portait bien en évidence les insignes de la Croix-Rouge.

En plus des appareils perdus dans les combats, ajoute le commandement, 1,316 autres ont été perdus, depuis le 1er janvier 1961, par suite de pannes mécaniques, de bombardements ennemis qui les ont surpris au sol et autres causes.

Franco a décidé d'en finir avec l'agitation des étudiants espagnols

Par Pierre BRISARD

MADRID (AFP) — Le gouvernement du général Franco a décidé d'en finir avec l'agitation étudiante pour la première fois depuis la guerre civile, il a proclamé vendredi l'état d'exception sur tout le territoire espagnol. Un décret, approuvé par le Conseil des Ministres, a suspendu pour trois mois les garanties constitutionnelles (Fuero de los españoles), donnant ainsi à la police les plus grandes facilités pour poursuivre les agitateurs. Elle pourra perquisitionner sans mandat judiciaire, maintenir en état d'arrestation au-delà du délai de détention préventive (72 heures), et assigner les suspects à résidence hors de leur domicile légal. De même la liberté de réunion, d'association et d'expression est suspendue.

Le décret souligné dans son préambule que le gouvernement a dû prendre ces mesures en raison "d'actions minoritaires systématiquement destinées à troubler la paix de l'Espagne et son ordre public" et qui correspondent à une "Stratégie internationale".

Cette décision draconienne couronne trois jours d'agitation généralisée à l'Université de Madrid après le suicide du jeune étudiant Enrique Ruano Casanova, qui s'est jeté lundi du septième étage au cours d'une persécution. Mais elle fait suite au désordre chronique qui s'est accentué régulièrement depuis novembre dernier dans les universités de Madrid et de Barcelone, où la vie académique a été presque inexistant cette année. L'Université de Barcelone avait été fermée la semaine dernière à la suite d'une attaque contre son recteur qui avait failli être défenestré. Celle de Madrid a clos ses portes à midi.

Au cours des trois derniers jours, les incidents de type nettement révolutionnaire se sont multipliés, non seulement dans la cité universitaire, mais aussi dans les rues du centre de Madrid où des "Commandos étudiants" — une cinquantaine de jeunes en général — faisaient des descentes éclairées au cri de "Franco assassin".

De multiples "Assemblées libres" mobilisaient les étudiants dans les diverses facultés pour protester contre "L'Assassinat de Ruano Casanova". Les salles de réunion étaient souvent décorées de drapeaux rouges et de portraits monumentaux de Boukharine et de "Che" Chevara.

Les autorités paraissent avoir été préoccupées par l'organisation de ces diverses actions qui semblent avoir suivi un "Plan d'ensemble". Elles ont donc résolu la fermeture de l'Université de Madrid et, vendredi soir, décrété l'état d'exception sur tout le territoire. Selon des sources proches des milieux officiels, le "Plan de subversion" envisageait l'extension de l'agitation à toutes les villes universitaires; à Valence d'abord, puis à Bilbao, Seville, Salamance, Saint Jacques de Compostelle et Saragosse.

Un embargo américain

LONDRES (AFP) — Le gouvernement américain tenterait d'éviter la vente à la Malaysia de chasseurs à réaction britanniques Lightning, de Mirage français et de F-5 américains, indique hier matin le Daily Telegraph.

Selon le Daily Telegraph, les autorités de Washington estimerait que le gouvernement de Tunku Abdul Rahman ne peut se permettre de dépenser son argent pour l'achat d'armes aussi perfectionnées. Washington serait même prêt à couper son aide économique à la Malaysia.

CALENDRIER

SAMEDI, 25 JANVIER 1969

Conversion de S. Paul

Dimanche : 3e dimanche après l'Épiphanie

SOLEIL : Lever : 7.38

Coucher : 4.45

LUNE : Lever : 11.15

Coucher : 1.35

Les marées de samedi le 25

Basses : 6.20 a.m. — 7.00 p.m.

Hautes : 11.45 a.m.

Les marées de dimanche le 26

Basses : 12.10 a.m. — 12.40 p.m.

Basses : 7.00 a.m. — 8.00 p.m.

Les marées de lundi le 27

Basses : 1.20 a.m. — 1.45 p.m.

Basses : 7.55 a.m. — 9.15 p.m.

PHASES DE LA LUNE en JANVIER

Pleine lune le 3 à 1 h. 28 a.m.

Dernier quartier le 11 à 9 h. a.m.

Nouvelle lune le 17 à 11 h. 39 p.m.

Premier quartier le 23 à 3 h. 22 a.m.

N.B. : L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.



tudiants à la cité universitaire. Plusieurs centaines d'étudiants se sont dirigés à midi vers le centre de Madrid par la calle de la Princesa et y ont interrompu la circulation en poussant des cris hostiles au



Alors que le boulevard Saint-Michel était entièrement dégagé, vendredi soir, à 23h30, des heurts se sont à nouveau produits au croisement des boulevards Saint-Michel et Saint-Germain. Trois cents manifestants — selon les représentants ont harcelé les forces de police à coups de pierre, brisant plusieurs vitrines et allumant des feux en plusieurs endroits. Les policiers ont riposté par des jets de grenades lacrymogènes et ont chargé sur le boulevard Saint-Germain. A minuit, une longue colonne de cars de C.R.S. stationnaient sur le boulevard et les policiers municipaux dégageaient les rues avoisinantes au moyen de grenades lacrymogènes. Un groupe de manifestants, pris en tenaille a été vivement dispersé. Plusieurs dizaines de blessés ont été soignés dans des postes de secours de la Croix-Rouge. Les derniers manifestants qui s'étaient regroupés près de l'Odéon ont été dispersés peu avant une heure du matin et les forces de police quittaient peu à peu le quartier. On apprend d'autre part que 80 manifestants ont été appréhendés et conduits au Centre de Beaumont pour vérification d'identité.

Un ministre démissionne en Irlande

BELFAST (PA) — Un autre membre du gouvernement du premier ministre Terence O'Neill, le ministre du Commerce, Brian Faulkner, a démissionné hier à la suite d'une querelle au sujet de l'attitude de M. O'Neill relativement au mouvement des droits civils des catholiques romains.

L'Irlande du Nord est plongée dans une crise politique, ont déclaré des informateurs politiques, et il sera peut-être nécessaire de tenir des élections pour former une nouvelle assemblée législative.

La démission de M. Faulkner est la menace la plus sérieuse jusqu'à maintenant de la part des éléments de droite mécontents du leadership modéré dont fait preuve M. O'Neill, ainsi que des concessions qu'il a faites à la minorité catholique. En effet, à l'encontre du reste de l'Irlande, cette région est en majorité protestante et fait partie du Royaume-Uni.

M. Faulkner a déclaré qu'il abandonnait le gouvernement parce qu'il n'est pas d'accord

avec la décision prise par celui-ci de mener une enquête indépendante concernant les émeutes civiles qui se sont produites récemment. Il a dit en outre que cette décision du gouvernement n'était qu'une "manoeuvre politique" et une abdication politique.

Par ailleurs, le capitaine O'Neill a défendu sa décision et a attaqué l'attitude de M. Faulkner devant le cabinet, depuis le moment où la campagne des droits civils a provoqué des manifestations violentes, en octobre dernier.

L'affaire de l'attentat contre les cosmonautes semble avoir été classée

MOSCOU (AFP) — L'affaire de l'attentat contre les cosmonautes, après avoir mobilisé l'attention des Moscovites, semble avoir été, au moins provisoirement, classée.

Des rumeurs, cependant continuent à circuler : "Ils" étaient deux, il ne s'est pas agi de coups de revolver, mais d'une rafale de mitrailleuse, l'auteur de l'attentat serait un Juif, la voiture dans laquelle circulait M. Leonide Brejnev avait quitté peu avant le cortège.

Mais les informations sérieuses se font rares. On sait seulement que l'enquête et l'interrogatoire du jeune homme arrêté se poursuivent, et que les chirurgiens s'efforcent de sauver le chauffeur blessé.

En ouvrant les journaux, hier matin, des millions de Soviétiques ont lu la courte information qui, sous le titre "une

communication", annonce l'attentat. Citant l'agence Tass, l'information relate sans détails "l'acte de provocation" commis contre quatre cosmonautes.

L'information est publiée sans relief, dans le bas d'une page intérieure. En donnant pour la première fois la nouvelle hier, la radio soviétique ne l'avait pas mise en vedette.

Les réactions de la grande masse du peuple soviétique, en dehors de Moscou, ne sont pas connues. A Moscou même, la première réaction assez générale de la population est de ne pas comprendre.

La vague d'indignation que l'on pouvait prévoir ne s'est pas produite.

Si, dans les milieux étrangers, l'annonce que l'attentat était dirigé contre une autre voiture que celle des cosmonautes a supprimé un certain nom-

bre de contradictions, d'autres demeurent. Deux sont particulièrement notées : 1— Le fait qu'aucun des correspondants occidentaux qui se trouvaient à quelques dizaines de mètres de la porte Borovitski, lorsque le cortège pénétrait dans le Kremlin, n'ait rien remarqué d'anormal.

2— La différence des mobiles invoqués : l'explication officiellement donnée dans le courant de l'après-midi d'hier par le ministère des Affaires étrangères "malade mental" et celle officiellement donnée par l'agence Tass dans la soirée "une provocation".

La première explication rendait seule le geste plausible et désarmait la méfiance de la population. La seconde confère à l'attentat un caractère politique et laisse le dossier ouvert.



● Au grand salon d'honneur de l'aéroport d'Orly, M. Jean De Lipkowski a souhaité la bienvenue à la délégation vice-présidentielle du Québec. M. Cardinal et le représentant du gouvernement français se sont dit assurés du succès des entretiens sur la coopération France-Québec. La délégation gouvernementale du Québec est composée de M. Cardinal et M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce (à gauche) et de cinq autres membres.

La délégation québécoise n'a pas chômé à Paris...

PARIS (AFP) — Répondant à une invitation du général de Gaulle au premier ministre du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation du gouvernement du Québec, s'est rendu en visite officielle à Paris du 22 au 26 janvier 1969.

Le premier ministre, Jean-Jacques Bertrand, s'étant trouvé empêché d'effectuer cette visite en raison de son état de santé.

M. Cardinal était accompagné par M. Jean Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce.

La délégation ministérielle du Québec comprenait également M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires intergouvernementales, M. Guy Fre-

gault, commissaire général de la coopération avec l'extérieur, M. Michel Belanger, sous-mi-

nistre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Loiseleur, directeur du cabinet du premier ministre, et M. Michel Heroux, directeur des délégations du Québec à l'étranger, ainsi que par d'autres hauts fonctionnaires québécois.

Au cours de son séjour, M. Cardinal a rencontré à plusieurs reprises le président de la République, avec lequel il a effectué un large tour d'horizon portant essentiellement sur les relations franco-québécoises.

M. Cardinal a été également reçu en audience par M. Maurice Couve de Murville, premier ministre, par M. Michel Debré, ministre des Affaires étrangères, M. Edgar Faure, ministre de l'Éducation nationale, M. Robert Galley, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales.

CONTACTS

Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce a rencontré M. André Bettencourt, ministre français de l'Industrie, et M. Robert Galley, il a pris de nombreux contacts avec les milieux économiques et financiers français.

M. Cardinal a visité le Centre national d'études spatiales de Brétigny, tandis que M. Beaudry visitait le Centre d'études et de recherche de la Compagnie générale d'électricité de Narbonne.

Les deux hôtes du gouvernement français ont également visité le centre d'études nucléaires de Saclay.

D'autre part, des entretiens officiels se sont déroulés entre la délégation québécoise et la délégation française, tant à la présidence de la République, sous la présidence du général de Gaulle, qu'au ministère des Affaires étrangères, sous la

présidence de M. Michel Debré et avec la participation de M. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, président du comité interministériel chargé des Affaires franco-québécoises.

CLINIQUE BEDARD
CURE DE
DESINTOXICATION
ET REHABILITATION
DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bedard
1165, Claire-Fontaine
Tél. : 525-7164

Verres de Contact
Centre d'Application de
Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMAIRE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

FELICITATIONS A
Mme C.-E. Pelletier
Spécialiste en coiffure médicale
SPENCER & SPIRELLA
1001 St-Jean, Québec 4
Qui s'est mérité le titre de Reine
SPENCER & SPIRELLA, année
1968. Pour la vente de Support In-
dividuel SPENCER & SPIRELLA.
Mme Pelletier est heureuse de re-
mercier sa nombreuse et distinguée
clientèle.

SAISI A VENDRE

Ameublement complet de restaurant comprenant : tables, chaises, accessoires de cuisine, poêles, réfrigérateur.

S'adresser à : Me GRATIEN ROY, Québec
Tél. : 522-6879

NOUVEAUX DUPLICATEURS SCOLAIRES

NEUFS et USAGES - Représentant exclusif "ROTO"

Procédé à stencil et encre — Procédé liquide (alcool)

Ameublement de Bureau en bois et en métal.

Demandez une démonstration

A.B.C. Stencil, Machines et Ameublement de Bureau Inc.

1375 ouest, boul. Charest (Centre Charest) coin ave St-Sacrement

Tél. : 681-0535

ETABLIE DEPUIS 33 ANS

COLLEGE DES JESUITES

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

LAVAL en ESPAGNE

cours d'été d'espagnol organisé en collaboration avec le Département des Langues Etrangères de l'Université Laval.

LIEU : Valencia, Espagne
DUREE : cours de six semaines
excursions diverses : dix jours

INSCRIPTION : avant le 1er mars 1969

DATES DU VOYAGE : du 23 juin au 13 août

COURS : niveaux A, B et C

ANGLAIS

un cours spécial avancé de conversation, de grammaire, de phonétique et de composition est offert, le samedi avant-midi, à raison de 3 heures par semaine pendant 15 semaines. Ces cours débuteront le 1er février.

LECTURE RAPIDE

un cours supplémentaire sera donné le mercredi soir, de 8.00 h. à 10.00 h., commençant le 5 février.

NOTE : dans le cas des deux derniers cours, il faut toujours que le nombre d'inscriptions les justifie.

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à :

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
COLLEGE DES JESUITES

1150 Ouest, St-Cyrille, Québec 6, P.Q. — Tél. : 681-0107

URGENT BESOIN CHAMBRES DEMANDÉES pour la période du Carnaval

Toute personne ayant des chambres à louer pour la période du Carnaval de Québec, soit du 5 au 18 février 1969, est priée de s'adresser, du lundi au vendredi inclusivement, de 10.00 A.M. à 5.00 P.M., à l'endroit suivant :

COMITE DE LOGEMENT DU CARNAVAL,
60, rue d'Auteuil,
Québec - Tél. : 522-4071 - 522-4072

"Durant le carnaval, le civisme est une foule de petites chambres"

FUTURES MARIEES
l'Action
vous offre un excellent choix de

FAIRE-PARTS
CARTES DE RETOUR
CARTES DE
REMERCIEMENTS
NAPPERONS
etc., etc.

Signalez :
522-4771
demandez le
local 36